Achetons
ANTIQUITÉS
Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais virés.
832-1930 — 692-4878
70, Dalhousie, Québec

LE SOLEIL

MERCREDI 12 AVRIL 1989

QUÉBEC, 93E ANNÉE, NO 103
72 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.00$
MONTRÉAL, ÎLES DE LA MADELEINE, GASPÉ, RIVIÈRE-AU-RENARD, PERCÉ, ABITIBI 50¢

35¢

"Louer... c'est une brillante idée!"
VENTE • LOCATION
TENTES, CHAISES, TABLES, VAISSELLE, VERRERIE, ETC.
AUTOM-O-BAINES Enr.
4805, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg
(418) 627-1330
LOU-TEC

LE CANADA

Fortier: la loi 178 ne menace pas les Anglo-Québécois

Le commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, soutient, dans son rapport annuel, que la loi 178 ne menace pas l'avenir des Anglo-Québécois. **A-6**

LE QUÉBEC

Une sage-femme à l'origine de la suspension d'un médecin

Blâmé pour avoir permis à une sage-femme de participer à un accouchement, le Dr Clifford Blais a été suspendu pour six mois par l'hôpital Pierre-Boucher. **A-8**

LA RÉGION

Un demi-million pour des souscripteurs libéraux

La négociation des indemnités aux expropriés de Schefferville a rapporté $538,528 à des professionnels ayant contribué à la caisse libérale. **A-3**

LE SPORT

Bergeron congédié pour insubordination, dit Esposito

Esposito a révélé hier que Bergeron a été congédié pour insubordination. Bergeron a répliqué en disant que Esposito voulait diriger l'équipe. **S-2**

LES ARTS

Le tournage d'épisodes de « Lance et Compte » annulé

Le désaccord entre Radio-Canada et Claude Héroux a entraîné le retrait de Téléfilm Canada dans le financement d'épisodes sur les personnages de la série. **B-13**

L'ÉCONOMIE

Oxdon et Steinberg tentent de s'allier les gros actionnaires

La direction de Steinberg entend elle aussi faire la tournée de ses gros actionnaires pour les convaincre qu'elle a eu raison de dire non au groupe Oxdon. **B-1**

L'ÉDITORIAL

L'étau se resserre sur les chômeurs

La réforme peut décourager certains profiteurs du système, mais elle est loin de faire le partage entre les tirs au flanc et les sans-emploi à la recherche d'un travail. **B-14**

L'INDEX

Local et régional	**A-3 à A-5 et A-15**
Le Québec	**A-6 à A-13**
Le Canada	**A-15 à A-17 et C-5**
Le Monde	**A-18 à A-23**
Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-7 à C-14
Arts	B-9 à B-13
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-12
Décès	C-15
Économie	Cahier B
Feuilleton	C-9
Éditorial	B-14
Horoscope	C-12
Mots croisés	C-11
Mot mystère	C-11
Où aller à Québec	B-12
Patron	C-14
Pierre Champagne	A-9

LA MÉTÉO

Ensoleillé aujourd'hui avec passages nuageux. Maximum de 2 à 4. Demain: ennuagement suivi de quelques chutes de neige. **S-16**

La réforme touchera au moins 800,000 chômeurs

100,000 prestataires éliminés

OTTAWA — Un bénéficiaire de l'assurance-chômage sur quatre verra ses prestations réduites ou carrément éliminées.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

C'est ce qui ressort de l'énoncé de politique sur l'assurance-chômage intitulé « Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre » déposé hier aux Communes par la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Barbara McDougall.

Des $13 milliards versés aux trois millions de bénéficiaires, le gouvernement économisera 10 % ou $1.3 milliard, qui seront réinvestis dans les programmes de formation de la main-d'oeuvre et de recyclage.

Selon les hauts fonctionnaires du ministère, 100,000 personnes perdraient leurs prestations, alors que la ministre et le gouvernement parlent de 30,000 à 40,000 chômeurs. Au total, 800,000 prestataires seraient touchés.

Ces perspectives ont fait dire aux porte-parole des deux partis de l'Opposition que ce sont les chômeurs qui seront appelés à défrayer les coûts des programmes de formation et de recyclage.

Par contre, les grands principes du programme d'assurance-chômage ne sont pas touchés. C'est par une augmentation du nombre de semaines requises pour devenir admissible et une diminution des semaines assurées que le gouvernement entend réaliser des économies.

Autres textes et réactions aux pages A-15 à A-17

En déposant son projet, Mme McDougall a souligné l'importance que les Canadiens accordent au travail. « Nous utiliserons les fonds affectés à l'assurance-chômage pour aider

Suite A-2, Chômage...

Gordon... le bébé de l'autoroute !

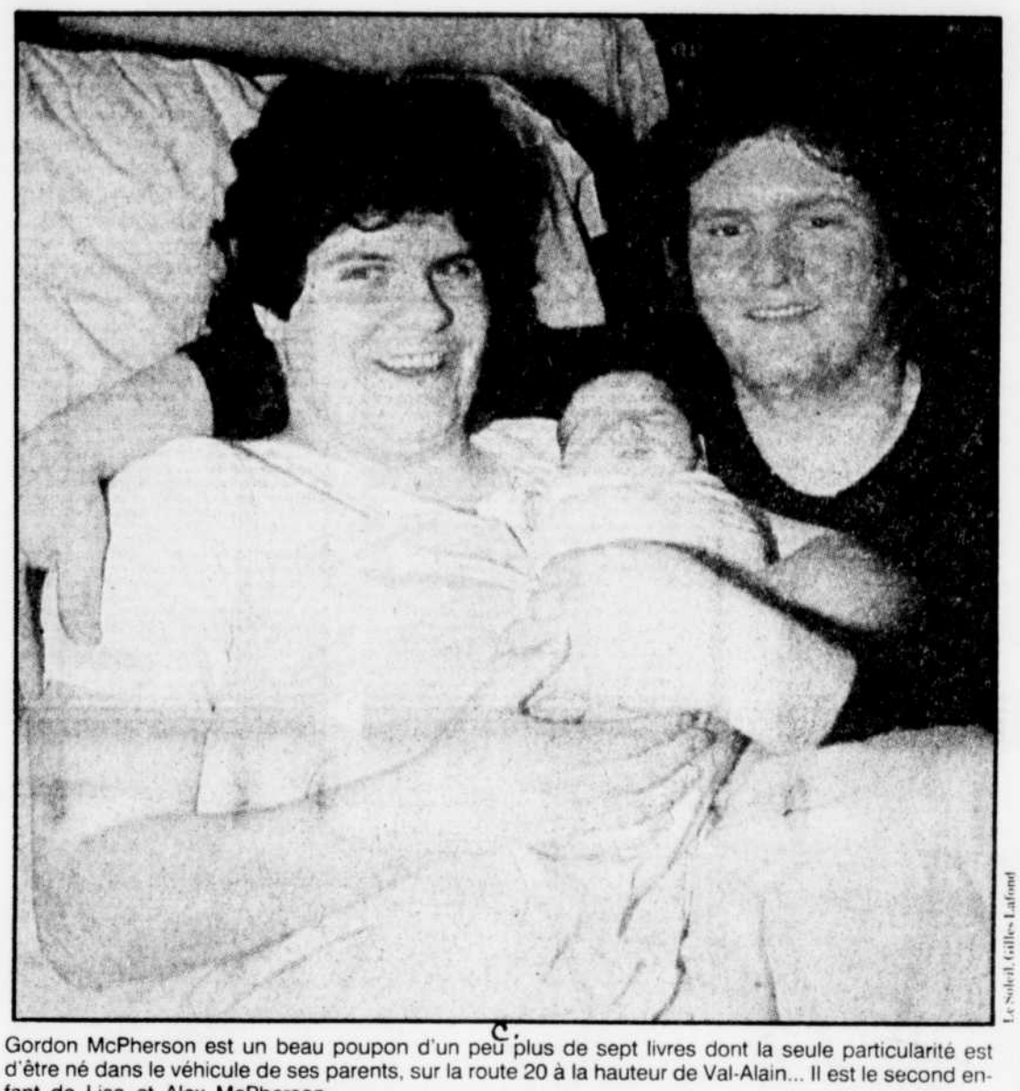

Le Soleil, Gilles Lafond

Gordon McPherson est un beau poupon d'un peu plus de sept livres dont la seule particularité est d'être né dans le véhicule de ses parents, sur la route 20 à la hauteur de Val-Alain... Il est le second enfant de Lisa et Alex McPherson.

Bébé McPherson voit le jour sur la 20... dans l'auto de ses parents

Sur son certificat de baptême, Gordon McPherson, âgé d'une journée, pourrait voir inscrit, à la case *lieu de naissance* : né sur l'autoroute 20 à la hauteur de Val-Alain!...

par MARIE CAOUETTE
LE SOLEIL

Alex McPherson et son épouse Lisa Praine, domiciliés à Sainte-Françoise dans Lotbinière, se dirigeaient lundi matin vers l'hôpital du Saint-Sacrement à Québec lorsque leur fils Gordon est né sur la banquette avant de l'automobile rangée sur l'accotement de la route 20, à 8h25.

«J'avais des contractions aux quatres minutes quand nous sommes partis vers 7h45. Je ne voulais pas quitter la maison trop tôt de peur que ce soit de fausses contractions», explique la jeune femme de 22 ans, originaire de la région d'Ottawa, déjà maman d'une petite fille de 18 mois, Nathalie.

Les McPherson ont fait un arrêt à Villeroy, à l'entrée de l'autoroute 20, pour prendre de l'essence et ... fait une crevaison à Val-Alain à 8h. «Je n'ai jamais changé un pneu aussi vite, en cinq minutes au plus», raconte le jeune papa de 23 ans, dont la mère est originaire de Sainte-Françoise et dont la famille paternelle a émigré d'Écosse, il y une génération à peine.

Suite A-2, Bébé...

Ultramar: plus de 8 heures pour récupérer 50 gallons d'huile

Il a fallu plus de huit heures, hier, avant que ne commence la récupération d'une partie des quelque 50 gallons de résidus d'huile qui s'étaient déversés dans le Saint-Laurent, plus tôt en matinée, près des installations du quai d'Ultramar, en face de Québec. Une valve défectueuse sur un pétrolier norvégien semble être à l'origine du déversement, qualifié de mineur par la Garde côtière.

par GUY DUBE
LE SOLEIL

Les autorités environnementales écartent cependant tout danger pour la faune aquatique. L'opération nettoyage de la berge devrait même être terminée dès aujourd'hui, mentionnait un porte-parole de la Garde côtière, Gilles Duchesneau, en fin de journée, hier.

Le responsable du déversement est le prétrolier *Happy Sitani*, battant pavillon norvégien, alors que s'achevait l'opération de transbordement de sa cargaison de pétrole brut aux installations d'Ultramar. Une mise en demeure a été signifiée au capitaine du navire qui s'est engagé à payer la note totale du nettoyage; le pétrolier devait quitter Québec, à 17h00 hier. Mais le Port de Québec, Ultramar et Douanes Canada ont conjointement saisi le *Happy Sitani*, en début de soirée, en entendant un dépôt de garantie de $300,000 pour couvrir le coût du nettoyage. Les avocats de chacune des parties s'attendaient à obtenir ce dépôt en quelques heures, le navire pouvant ainsi quitter Québec dès la nuit dernière.

« Il s'agit d'un incident mineur, et j'insiste sur le mot mineur », indique le directeur des relations publiques chez Ultramar, Gilles Pagé.

Il était 6h30, hier matin, quand le personnel d'Ultramar a remarqué que de l'huile s'échappait d'un tuyau du *Happy Sitani*. Un remorqueur a rapidement réussi à installer un bouchon et à colmater la fuite. Un autre porte-parole d'Ultramar, Alain Ferland, estime que le déversement n'a pas duré plus d'une trentaine de minutes.

L'huile déversée — on parle d'une cinquantaine de gallons — provenait des résidus de la cale du navire. Les premières constatations de l'enquête conduite par la division Sécurité des navires permettent de croire en une défectuosité mécanique, fort probablement une valve défectueuse, indique pour sa part M. Duchesneau.

Peu après le déversement, des barges de la Garde côtière et de la compagnie Ultramar ont rapidement contenu l'huile déversée à l'aide d'estacades. Mais il a fallu plus de sept heures avant de mettre à l'eau, à deux kilomètres du lieu du déversement, la barge-écumoire de Sani-Mobile et Ultramar, servant à aspirer l'huile déversée.

Suite A-2, Ultramar...

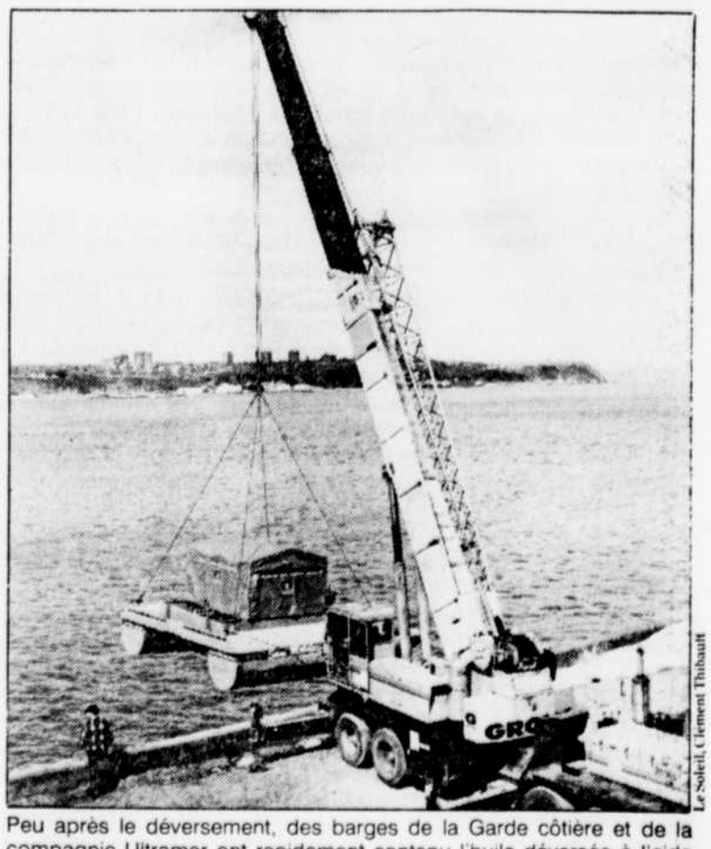

Le Soleil, Clément Thibault

Peu après le déversement, des barges de la Garde côtière et de la compagnie Ultramar ont rapidement contenu l'huile déversée à l'aide d'estacades. Mais il a fallu plus de sept heures avant de mettre à l'eau, à deux kilomètres du lieu du déversement, la barge-écumoire de Sani-Mobile et Ultramar, servant à aspirer l'huile déversée.

Après 30 ans, René Levesque confiant de retrouver le tombeau de Champlain

Il existe une bonne quinzaine d'hypothèses valables et à vérifier quant au lieu où on pourrait retrouver les ruines de la chapelle Notre-Dame-de-Recouvrance et partant le tombeau du fondateur de Québec, selon l'archéologue René Levesque qui tente de résoudre le mystère Champlain depuis plus de 30 ans.

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

M. Levesque a accueilli avec beaucoup d'enthousiasme l'intention de la ville de Québec et de la Communauté urbaine d'étudier la possibilité d'entreprendre de nouvelles fouilles pour retrouver la sépulture du père de la Nouvelle-France.

« Si on étudie bien chaque hypothèse au mérite et qu'on se donne les moyens de les vérifier sur le terrain, je ne doute pas qu'on retrouvera enfin les restes du fondateur », a déclaré l'archéologue.

On sait que la ville de Québec engagera, au cours des prochaines semaines, une firme spécialisée qui entreprendra en ce sens une véritable étude de potentiel.

Selon les responsables de la ville, l'étude, dont on n'attend pas les résultats avant la fin de 1989, devrait indiquer s'il y a lieu d'entreprendre de nouvelles fouilles, et si oui, de quelle manière, à quels endroits et

Suite A-2, Champlain...

Y Québec
• CAMP SÉJOUR PLEIN AIR
• CAMP SÉJOUR DE LANGUE ANGLAISE
• CAMP "VIENS JOUER AVEC LES MOTS" PERFECTIONNEMENT DU FRANÇAIS POUR LES FRANCOPHONES NON BILINGUES
• CAMP SPORTIF
LE YMCA DE QUÉBEC
CAMPS D'ÉTÉ
835, boul. St-Cyrille Ouest (418) 527-2518
• CAMP DE JOUR DE LANGUE ANGLAISE
Pour les francophones non bilingues
Pour enfants et ADOLESCENTS
STE-FOY — HAUTE VILLE — CHARLESBOURG — BEAUPORT — CHARNY
• CAMP DE JOUR POLYVALENT
• GARDERIE LA BOUGEOTTE AU SOLEIL
Y Québec

Suites de la première page

Bébé...

«Je sentais que le bébé venait, je me suis allongée sur la banquette et je klaxonnais pour qu'Alex se dépêche»...poursuit Lisa Praine-McPherson. «Mon mari voulait qu'on reprenne la route mais il était trop tard. Il a traversé la 20, marché dans les fossés et dans la neige jusqu'à une maison où il a demandé qu'on appelle une ambulance.»

Lorsqu'il est revenu à la voiture, le bébé était né. «J'avais les pieds dans la fenêtre de la voiture, mon pantalon de coton ouaté à peine baissé et... le bébé dedans. Le bébé avait crié, je savais que tout était correct», raconte-t-elle à peine excitée devant l'événement assez inusité.

M. McPherson a nettoyé le visage du bébé et l'a enveloppé dans la taie de l'oreiller que sa femme serrait entre ses jambes durant le trajet. Puis, sur le ventre de sa mère, recouvert d'un manteau, Gordon McPherson s'est endormi du sommeil du juste dans la familiale immobilisée sur le bord de la route. «Il faisait froid, il ventait beaucoup, j'ai mis le chaufffage au maximum pour le tenir au chaud», ajoute Mme McPherson.

L'ambulance, venue de Saint-Flavien, est arrivée une demi-heure après la naissance. 45 minutes plus tard, l'odyssée était finie. La mère a passé quelques moments en salle d'accouchement pour faire recoudre des tissus déchirés au moment de l'accouchement, puis a attendu sa chambre... Avril est le mois où passent les cicognes au Québec et les unités de maternité ne désemplissent pas.

Prévenus, les membres de la famille n'en revenaient pas, raconte le père, tout aussi calme que sa femme. Alex McPherson aurait aimé, d'ailleurs, que son enfant naisse à la maison. Le couple avait suivi les cours prénataux donnés par une sage-femme de Saint-Françoise. C'est Lisa qui préférait que cela se passe à l'hôpital... Avoir su qu'elle n'aurait pu se rendre, dit-elle maintenant, elle aurait évidemment choisi d'accoucher chez elle. «Crevaison ou pas, réalise-t-elle, on n'avait pas le temps de se rendre à Québec.»

Heureux que tout se soit finalement bien déroulé, les McPherson assument sereinement cet épisode. «Il fallait agir. On n'avait pas le choix.» Un regret cependant: «Je n'ai pas pu prendre des photos de l'accouchement comme je l'aurait souhaité!», fait M. McPherson.

Et dire qu'ils ont quitté Scarborough en Ontario pour s'installer à Sainte-Françoise, il y a dix-huit mois, pour fuir le stress de la grande ville! «On voulait vivre dans un endroit plus accueillant pour les enfants et où ils auraient de l'espace.» Mme McPherson, qui était sécrétaire, voulait aussi quitter son emploi pour s'occuper de ses petits; or, dit-elle, la vie coûte trop cher à Toronto pour cela.

Une vie plus tranquille va de pair, cependant, avec un marché du travail plus lent. Alex McPherson qui a été à l'emploi de firmes oeuvrant dans le paysagisme et la construction se cherche, lui, toujours un emploi.

Trente heures plus tard, la banquette de vinyle de la voiture ne porte plus trace des événements de la veille et Gordon, paisible comme son père et sa mère, dort à poings fermés pendant que ses parents reçoivent les media dans la petite chambre du 5e, à l'hôpital du Saint-Sacrement.

Ultramar...

Ultramar explique ce retard au fait qu'il était impossible de mettre l'écumoire flottante à l'eau près du quai, à cause des glaces sur la berge. Et ce n'est que peu après 15h, soit plus de huit heures après le déversement, que l'écumoire était touée vers le lieu du déversement.

M. Duchesneau a mentionné que la présence de joncs sur les berges facilitera énormément le nettoyage, qui devrait se faire « en quelques heures ». Si l'huile déversée n'avait pas été rapidement contenue, elle aurait pu souiller les berges, reconnait-il.

Quoi qu'il en soit, l'expérience d'hier s'est avérée « un très bon exercice », poursuit M. Duchesneau, tant pour la division des urgences maritimes de la Garde côtière que pour le port de Québec, Environnement Canada, Environnement Québec et Ultramar.

Chômage...

activement les chômeurs à se trouver un emploi. »

Actuellement, les travailleurs peuvent être admissibles à des prestations s'ils ont travaillé pendant une période de 10 à 14 semaines, selon le taux de chômage de leur région.

Les travailleurs qui quittent volontairement leur emploi sans motif reçoivent chaque année des prestations totalisant plus d'un milliard de dollars. Actuellement, ils sont visés par une période d'exclusion d'une durée de six semaines.

« C'est une désincitation à chercher du travail ou à conserver un emploi, a précisé Mme McDougall, et le gouvernement a décidé d'apporter des changements susceptibles de modifier les comportements des chômeurs. »

S'adapter

La ministre a défendu la nouvelle grille touchant l'admissibilité et ajouté que les modifications permettront de continuer de s'adapter à la conjoncture économique des régions « tout en augmentant les périodes minimales d'admissibilité ».

Un employé devra travailler entre 10 et 20 semaines (selon le taux de chômage de la région) avant d'être admissible aux prestations. Au Québec, par exemple, où le taux de chômage varie entre 7 % et 12 % selon la région, un travailleur devra être actif entre 13 et 19 semaines pour devenir admissible aux prestations pour une période minimale variant entre 19 et 34 semaines. Actuellement, il doit travailler 10 semaines pour 32 semaines de prestation.

À Toronto, où le taux de chômage est de 4 %, un travailleur devra être actif pendant au moins 20 semaines pour être admissible à un minimum de 17 semaines.

À Chicoutimi, où le taux de chômage atteint 12 %, un travailleur devra être actif pendant 13 semaines pour 34 semaines d'assurance. À Trois-Rivières où le taux de sans-emploi est de 11 %, le ratio est de 14 semaines de travail pour 33 semaines d'assurance-chômage.

Dans le cas des travailleurs qui laissent leur emploi sans motif valable, le gouvernement a décidé d'accroître la pénalité d'exclusion de sept à 12 prestations, en plus de réduire de 60 % à 50 % la rémunération assurable. Actuellement, les prestataires se voient imposer une réduction de une à six semaines de prestations.

Quant aux fraudeurs, ils pourront s'attendre à des pénalités ou amendes beaucoup plus sévères, soit jusqu'à concurrence de $2,000 par infraction et à une exclusion d'un an.

« Notre objectif, a précisé Mme McDougall, consiste à améliorer le Régime d'assurance-chômage et les programmes relatifs au marché du travail afin de permettre de réaffecter des fonds à des façons nouvelles et plus efficaces d'aider les chômeurs. »

Planification

En 1988, les dépenses effectuées dans le cadre des programmes de planification de l'emploi ont atteint $1.8 milliard. Les prestations versées à l'assurance-chômage pour la même année étaient de $11 milliards, dont seulement $255 millions ont été consacrés aux activités de formation.

Du $1.3 milliard récupéré par la nouvelle stratégie, $800 millions serviront à améliorer les compétences de la population active, tandis que $500 millions seront versés dans le cadre du Régime d'assurance-chômage en prestations de maternité, de maladie et parentales et pour les travailleurs de 65 ans et plus qui redeviennent admissibles avec le projet du gouvernement.

Le gouvernement a d'autre part prévu les allocations suivantes : $230 millions dans la mise en valeur de la main-d'oeuvre pour aider le secteur privé à fournir des services aux travailleurs; $100 millions pour les jeunes; $15 millions pour l'aide à l'industrie; 50 millions pour le développement des collectivités; $350 millions pour la formation; $50 millions pour les assistés et $100 millions pour les travailleurs âgés.

Alors que les dispositions relatives aux pêcheurs ne sont pas modifiées, celles touchant le congé de maternité est maintenu à 15 semaines, tandis que le congé parental sera réduit de 15 à 10 semaines. Le congé de maladie est maintenu à 15 semaines et pourra être combiné aux congés de maternité et parental jusqu'à un maximum de 30 semaines. La réforme devrait entrer en vigueur en janvier 1990.

Champlain...

avec quelle espérance de succès.

Toutes ces précisions permettront de mieux planifier la campagne de fouilles et la campagne médiatique qui va nécessairement l'accompagner, le tout pour le printemps 1990, selon le haut fonctionnaire municipal qui pilote le dossier, M. Serge Viau.

René Levesque, qui a relancé l'affaire Champlain l'été dernier en effectuant des fouilles sous la basilique de Québec, croit toujours que le point névralgique des recherches se trouve au centre ou autour de la réserve d'Ailleboust.

La réserve d'Ailleboust forme un quadrilatère circonscrit par les rues Buade, du Fort, Saint-Anne et du Trésor.

D'autre part, la ville de Québec a émis, hier, un communiqué au sujet de l'affaire Champlain dans lequel elle précise que « le seul engagement pris pour le moment, de concert avec ses partenaires d'ailleurs, est celui d'entreprendre une véritable étude du potentiel, comme ce fut le cas pour tous les projets archéologiques qui ont été menés à ce jour, tels ceux de la place d'Youville, de la « grande place », de la place Royale et de place de la Gare ».

Par ailleurs, le président de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec, M. Daniel Lachance, estime qu'il a été cité de façon imprécise dans l'édition du SOLEIL d'hier qui annonçait la campagne de fouilles de la ville de Québec.

Selon lui, la ville de Québec s'intéresse à ce projet mais il y a encore des étapes à franchir. Pour le moment, M. Lachance insiste pour dire que les intentions de la ville ne portent que sur « une étude de potentialité des hypothèses généralement retenues depuis les dernières décennies ».

M. Lachance précise en outre qu'il n'a jamais voulu « apprécier » le travail des employés du ministère des Affaires culturelles. Il confirme cependant qu'il souhaite voir des professionnels et des amateurs de l'archéologie collaborer ensemble à cet « événement de société » que constituerait des fouilles pour retrouver le tombeau de Champlain.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 11 avril
7-4-4
8-9-3-2

Sacrifices humains et magie noire: 12 morts

BROWNSVILLE, Texas (AFP) — Douze cadavres d'êtres humains ont été découverts dans un charnier au Mexique, tout près de la frontière américaine, ont annoncé hier les autorités locales américaines du Texas qui ont déclaré que la magie noire était à l'origine de ces massacres.

Ces personnes ont été tués à la suite de rites sataniques et de sacrifices humains, ont dit ces officiels dans une conférence de presse tenue à Brownsville, ville frontière américaine.

Les corps ont été trouvés hier matin dans le champ d'un ranch, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de la ville frontière mexicaine de Matamoros avec des preuves selon lesquelles on avait procédé à des rites vaudou et de magie noire, a dit l'adjoint du shériff, George Gavito.

Les autorités des deux pays travaillent ensemble sur cette affaire qui a suscité ce commentaire de la part du shériff du comté de Caméron, Alex Perez : « C'était horrible, c'était comme un abattoir humain ». « C'est une des pires choses que j'ai jamais vues », a renchéri M. Gavito.

La police fédérale mexicaine a arrêté quatre suspects et d'autres arrestations devraient suivre. Ces suspects, de nationalité américaine et mexicaine, étaient impliqués dans des affaires de trafic de drogue.

Parmi les victimes, se trouve un étudiant de 21 ans de l'université du Texas, Mark Kilroy, dont on était sans nouvelles depuis un mois. Il avait disparu le 14 mars alors qu'il était en vacances à Matamoros. Depuis, une vaste enquête avait été lancée pour le retrouver : une centaine de personnes avait été interrogée et une récompense de $15,000 US pour toute information utile le concernant avait été promise.

Selon M. Gavito, Kilroy a été choisi au hasard par les membres de ce culte qui pensaient que procéder à des sacrifices humains leur éviterait de souffrir. Il a été pris après que ses futurs meurtriers « se soient dit entre eux de mettre la main, cette nuit-là, sur un mâle blanc », a dit l'adjoint du shériff.

Les trafiquants de drogue procédaient à de telles pratiques depuis environ neuf mois. Ils priaient le Diable « afin que la police ne les arrête pas, que les balles ne les tuent pas et qu'ils puissent gagner le plus d'argent possible », a dit M. Gavito.

LE 31 POUR HOMME

▶ *achat spécial*

LES ANORAKS EXPÉDITIONS TOUT-TERRAIN
149.95

journée de randonnée, plein-air hors des sentiers battus... voyagez léger et bien organisé avec nos deux anoraks en toile de coton à multiples poches dans lesquelles vous pouvez tout transporter... deux styles tout-terrain... à gauche: l'anorak de survie, taille et hanches sur coulisse, des poches-trousse devant, des poches-fermoir métal et suède devant-derrière, col cheminée à capuchon camouflage, gris mastic ou argile... à droite: anorak parachutiste, forme pull-over à grande poche-sac, encolure double-fermoir et détails multiples, vert brousse ou sable. p.m.g.tg. rég. jusqu'à 200.00 pantalon coordonné 59.95, bermuda 39.95

la maison simons

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

Indemnités aux expropriés de Schefferville

$500,000 d'honoraires pour des souscripteurs libéraux

Un avocat et un bureau d'évaluateurs qui ont versé de grosses contributions à la caisse du Parti libéral ont reçu, sans avoir fait de soumission, des honoraires de $538,528 pour avoir négocié des indemnités d'à peine $1,157,583 avec les expropriés de Schefferville.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Le député péquiste de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, a révélé à l'Assemblée nationale, hier, qu'un avocat de Saint-Laurent, Me André Villeneuve, avait reçu $311,000 pour négocier, au nom du gouvernement, le rachat des propriétés de Schefferville, dont la fermeture avait été décrétée en 1986.

M. Brassard a précisé que le contrat accordé à Me Villeneuve n'avait fait l'objet d'aucun appel d'offres, mais que l'avocat avait versé $3,000 à la caisse du PLQ, en 1987. Il a ajouté que le nom de Villeneuve apparaissait, accompagnée d'une cote A, sur une liste d'avocats privilégiés par le gouvernement libéral, dont l'ancien député péquiste Robert Burns avait révélé l'existence, en 1976.

Un bureau d'évaluateurs de Breakeyville, Evimbec ltée, dont les quatre administrateurs avaient versé $9,000 à la caisse du PLQ, en 1986-1987, auraient également reçu des honoraires de $226,594 pour évaluer la valeur des habitations de Schefferville, sans avoir fait de soumission non plus.

Le député de Lac-Saint-Jean n'a pas hésité à établir un lien entre ces contrats et la générosité de leurs bénéficiaires à l'endroit du PLQ.

« Est-ce qu'il existe, comme c'était le cas avant 1976, une liste d'avocats et de professionnels privilégiés par le gouvernement dans le choix de contrats sans soumission ? » a-t-il demandé au ministre des Affaires municipales, M. Pierre Paradis, responsable du dossier de Schefferville.

M. Paradis a répliqué que le gouvernement ne procédait jamais par appel d'offres pour engager des avocats, rappelant qu'à l'époque où il était ministre du Travail, M. Pierre Marc Johnson avait lui-même engagé l'actuel député péquiste de Taillon, avocat de profession, M. Claude Filion.

Le ministre a assuré qu'il n'était pas au courant des contributions versées à la caisse du PLQ, tout comme il ignorait que Me Villeneuve ait pu se voir attribuer une cote A sur une liste d'avocats dressée avant 1976.

Meurtre au pénitencier de Donnacona

Remue-ménage lors de la comparution des 3 accusés

Un véritable branle-bas a entouré hier après-midi la comparution des trois détenus du pénitencier de Donnacona accusés du meurtre de Claude Péloquin.

par RICHARD HENAULT
LE SOLEIL

Les avocats de James Lawrence Verner, Carl Brouillette et Robert Peruta ont tous enregistré des plaidoyers de non-culpabilité à une accusation de meurtre prémédité. L'assassinat de Péloquin est survenu le 20 mars dans l'établissement à sécurité maximale.

Le juge François Tremblay a fixé au 19 juin la date du procès mais une conférence préparatoire sera d'abord tenue le 26 mai. Entre temps, Me Jean Asselin, l'avocat de Verner, aura à déterminer s'il réclame un procès en anglais puisque son client américain ne parle pas français.

Même si elles devaient se soumettre à une vérification à l'aide d'un détecteur de métal, une cinquantaine de personnes ont assisté à la comparution du trio. Les trois détenus quant à eux portaient des menottes aux poignets et des chaines aux pieds. Pas moins de cinq agents les encadraient dans la boite des accusés.

Il a fallu que le juge Tremblay perde patience, environ une demi-heure après le moment fixé pour la comparution, et qu'il fasse ordonner aux avocats Jacques Larochelle et Martin Tremblay de se présenter devant lui. Ces derniers s'entretenaient avec leurs clients à l'extérieur de la salle d'audience.

Deux « géants »

L'acte d'accusation a été lu en anglais pour le bénéfice de Verner, un géant noir au crâne rasé et portant la moustache. À ses côtés, Robert Peruta ne lui cédait en rien quant à la stature.

Chauve et portant la barbe, ce dernier arbore d'éloquents tatouages au dos des mains et aux poignets. À quelques reprises, il s'est penché vers Verner pour lui expliquer ce qui se passait. Durant de longs moments, il fouillait du regard dans l'assistance.

À l'autre extrémité, Carl Brouilllette tranchait quelque peu, se signalant plutôt par une carrure assez modeste. Comme Peruta, il a esquissé quelques sourires durant sa comparution, notamment en réaction aux propos tenus par leurs avocats.

Problèmes de disponibilité

La fixation d'une date pour le procès n'est pas allée d'elle-même puisqu'il fallait concilier l'emploi du temps des trois avocats de la Défense. Par exemple, Me Jacques Larochelle, l'avocat de Brouillette, sera retenu par un important procès à Montréal jusqu'à la mi-juin, au moins.

Il en allait sensiblement de même pour Me Martin Tremblay, l'avocat de Peruta. D'ailleurs, le report juqu'à la fin de juin ne souriait guère au procureur de la Couronne, Me Jacques Casgrain.

Ce dernier a fait valoir que d'ici là, des pressions s'exerceraient sur les témoins et qu'il importait donc de procéder avec le plus de célérité possible. L'avocat a aussi invoqué la nature du crime reproché, les mesures de sécurité qui doivent être mises en place ainsi que la procédure exceptionnelle employée par le ministère public. En vertu de celle-ci, soit un « acte d'accusation privilégié », l'étape de l'enquête préliminaire sera omise.

Âgé de 35 ans, Verner purge une peine à perpétuité pour meurtre alors que Brouillette, âgé de 25 ans, en purge une de 12 ans pour vols, complots et tentatives de meurtre. Enfin, Peruta, âgé de 36 ans, a écopé d'une sentence de 30 ans pour plusieurs tentatives de meurtre. Les deux derniers proviennent de Montréal.

Le corps de Claude Péloquin, âgé de 25 ans, avait été retrouvé dans un placard, en fin de soirée, le lundi 20 mars, une corde au cou et un manche à balai effilé enfoncé dans la gorge. Il purgeait une peine de cinq ans d'emprisonnement pour vol qualifié.

Les amateurs de sensations fortes devront payer le gros prix pour s'amuser dans les manèges.

Expo-Québec : l'accès illimité aux manèges coûtera désormais $12

C'est bien fini le temps où la « formule sociale », selon l'expression du maire Jean Pelletier, permettait aux amateurs de sensations fortes d'avoir accès gratuitement à tous les manèges de l'Exposition provinciale seulement en payant un droit d'entrée.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Rappelons qu'à la suite d'un sondage indiquant clairement que le public trouvait trop cher le droit d'entrée, la Ville de Québec a entériné, cette semaine, des modifications au contrat avec les propriétaires des manèges. Ainsi, au lieu de recevoir annuellement $750,000 US de la ville pour donner aux visiteurs le libre accès aux manèges, les propriétaires devront payer à la ville un loyer de $100,000, plus 50 % de leurs recettes excédant $800,000.

La ville établira 14 points de vente de billets pour les manèges et tiendra elle-même la comptabilité des recettes. Elle offrira le choix entre une sorte de bracelet au prix de $12 donnant un accès illimité dans les manèges et l'achat de billets au prix de $0.50 chacun. Il sera possible de réaliser une économie intéressante en achetant ces coupons en série. Le tarif des manèges se situera entre $1 et $2.50 selon le cas.

L'an dernier, avec le droit d'entrée fixé à $5 pour les enfants de six ans et moins et de $7.50 pour tous les autres, on pouvait aller gratuitement d'un manège à l'autre. Actuellement, on est en train de réviser le droit d'entrée qui permettra seulement l'accès aux terrains de l'Exposition provinciale.

Même s'il affirme que cette décision a été prise pour répondre au voeu majoritaire de la population, M. Pelletier dit regretter d'avoir à renoncer à une formule considérée comme étant « socialement la meilleure ».

Terrains payés 3.8 fois le prix à Québec

La CUQ range la vente dans une catégorie à part

« J'ai confiance dans le travail du service d'évaluation de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) : on a des outils très puissants et du personnel compétent ».

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est le seul commentaire qu'a voulu faire, hier, le directeur du service d'évaluation de la CUQ, M. André St-Arnaud, lorsque interrogé sur l'écart gigantesque existant entre l'évaluation de terrains et le prix payé par la Ville de Québec pour aménager le nouveau parc industriel Armand-Viau.

À l'assemblée du conseil municipal de Québec, le Rassemblement populaire déclarait que la Ville venait d'acheter pour près de $3.4 millions des terrains évalués à $946,586 et vendus il y a 11 mois $864,000 à Fixobec.

On peut voir dans ce cas précis que l'écart entre l'évaluation de la CUQ et le prix payé par Fixobec est faible tandis que le prix payé par la Ville moins d'un an plus tard s'éloigne dangereusement de l'évaluation.

Ça ressemble à ce que M. St-Arnaud appelle « des ventes qui sortent du corridor », c'est-à-dire sur lesquelles on ne peut se fier pour établir la valeur marchande de terrains dans un secteur donné. On rencontre des ventes de ce type, par exemple, quand un père vend à son fils ou encore quand il se produit de fortes spéculations attribuables à des fuites.

André St-Arnaud, directeur du service d'évaluation de la CUQ

Le RP a aussi rappelé l'achat récent par la Ville de 393,073 mètres carrés de terrain aux mêmes fins au prix de $4.3 millions, soit 3.8 fois plus que la valeur établie par le service d'évaluation de la CUQ. En 1986 ces terrains avaient été payés $625,000 par une entreprise privée, le Groupe 7B.

Le RP croit que la fuite de certains renseignements à l'hôtel de ville de Québec permet à des spéculateurs de toucher le gros prix pour des terrains.

Le député Jean Garon n'aspire pas à la mairie

LÉVIS — Le député Jean Garon est encore tiraillé par l'obligation de choisir entre son fidèle comté de Lévis et la nouvelle circonscription des Chutes-de-la-Chaudière en vue du prochain scrutin provincial. Chose certaine, il n'aspire pas à la mairie de la future ville « fusionnée » de Lévis-Lauzon, comme le voudrait la rumeur.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Le principal intéressé a bien rigolé quand LE SOLEIL l'a informé des rumeurs qui circulent à son sujet. « La politique municipale, je n'y ai jamais pensé », lance-t-il. « Il faudrait d'abord que je demeure à Lévis ou à Lauzon pour me présenter », souligne M. Garon, un résidant de Saint-Romuald, où son nom avait été mentionné en 1986, comme candidat à la mairie.

Au fil de la discussion, M. Garon avoue « que cela va prendre de bonnes raisons pour qu'il se présente à l'extérieur du milieu où il a son domicile ». Il s'empresse cependant d'ajouter qu'il n'écarte pas l'éventualité de solliciter un nouveau mandat comme député dans le comté de Lévis, même si la municipalité de Saint-Romuald se trouve dans le comté des Chutes-de-la-Chaudière. Seulement, si sa décision est déja prise, il se garde bien de la faire connaitre publiquement, histoire, explique-t-il de pas être accusé de favoritisme en prenant immédiatement position. « Je veux que l'on puisse dire que Jean Garon a été correct avec tout le monde jusqu'à la fin de son mandat », confie-t-il.

Le député de Lévis Jean Garon fait languir les électeurs de la Rive-Sud quant au choix de sa circonscription

On se croise les doigts

Les associations péquistes des deux comtés de la Rive-Sud sont confiantes de garder Jean Garon dans leur patelin.

« Etant donné que M. Garon réside à Saint-Romuald, nos chances sont bonnes », constate la présidente de l'exécutif des Chutes-de-la-Chaudière, Denise Carrier-Perreault. À Lévis, son homologue Raymond Villemure garde bon espoir. « Il est très actif dans notre organisation ».

Les deux présidents indiquent qu'ils ne presseront pas inutilement M. Garon à accélérer sa période de réflexion.

D'ici à ce que M. Garon fasse définitivement son nid, M. Villemure affirme que les deux associations ont d'autres candidats en vue au cas où...

Seul le programme des bébés-éprouvettes est paralysé

CHUL: les activités de gynécologie se poursuivent

Le programme de fertilisation in vitro du Chul (bébés-éprouvettes) est toujours paralysé. Les autres activités de la clinique de fertilité se poursuivent cependant comme auparavant.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

C'est ce qu'a tenu à signaler, hier, par voie de communiqué, le Centre hospitalier de l'université Laval.

Joint au téléphone, l'un des gynécologues de cette clinique, le Dr Diogène Cloutier, a précisé qu'entre 400 à 500 couples infertiles fréquentent, chaque année, la clinique du CHUL dans l'espoir de donner un coup de pouce à Dame Nature. Il peut s'agir de problèmes d'insuffisance hormonale, d'anomalies tubaires, de spermatozoïdes « paresseux ».

Or, le conflit entre radiologistes et gynécologues qui a entrainé l'arrêt du programme de fertilisation in vitro, comme le rapportait LE SOLEIL dans son édition de samedi, ne perturbe aucunement les autres activités qui sont strictement du ressort de la gynécologie.

Par ailleurs, le directeur général du CHUL, le Dr Jacques Brunet, saisira, vendredi, le conseil d'administration de l'établissement du projet de mettre en place un comité ad hoc chargé de trouver une solution à ce différend interdisciplinaire.

Ce comité, dont les membres ne sont pas encore désignés, sera invité à entendre toute personne désireuse de faire connaitre son point de vue sur ce litige dont les principaux intéressés, une soixantaine de couples qui devaient commencer, en mai, à se prêter à une tentative de fertilisation extra utérine. D'une façon ou d'une autre, il est maintenant peu probable que ce programme, le cas échéant, se remette en route avant septembre prochain. Ces experts neutres devraient faire connaitre les conclusions de leur consultation vers le 29 mai. Si nécessaire, a déclaré le Dr Brunet, le mandat sera prolongé.

Solidaire en cela du Dr Jacques Rioux, directeur du programme in vitro, le Dr Diogène Cloutier a affirmé que la condition expresse pour que le protocole des bébé-7prouvettes redémarre est l'accès exclusif des gynécologues à l'échographe aux fins de ponctions des follicules qui se transforment dans les heures qui suivent en ovules fécondables.

Selon ce médecin, cette technique d'une grande précision est un privilège accordé aux gynécologues dans la plupart des centres de fertilisation in vitro au Canada.

Quant au Dr Pierre Léveillé, directeur des services de radiologie au CHUL, il ne comprend pas l'entêtement des gynécologues. Ce conflit couvait depuis environ deux ans. L'étincelle fut la réduction des effectifs dans cette discipline à la suite de la retraite d'un radiologiste et de la grossesse d'une autre. Avec la conséquence que le protocole prévu pour le mois de mai devait être reporté en septembre.

Toutefois, en guise de compromis, a-t-il déclaré au SOLEIL son équipe avait accepté de combler les deux vacances pour permettre le déroulement de la session de mai telle que prévue. Le Dr Léveillé ne se fait pas de bile avec la possibilité que le programmme passe éventuellement à Saint-François d'Assise. « L'important, a-t-il dit, c'est que ces services continuent d'être disponibles aux couples de Québec et de l'Est de la province. »

Hôtel à Beauport: la parole aux opposants

Les contribuables qui veulent signifier leur opposition à un amendement au zonage qui permettrait l'érection d'un hôtel de quatre étages, boulevard Sainte-Anne, à Beauport, pourront le faire en allant signer le registre jeudi prochain, 20 avril, de 9 h à 19 h, à l'hôtel de ville.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

L'amendement au zonage permettrait la construction d'édifices de quatre étages sur une bande de terrain au nord du boulevard Sainte-Anne et à l'ouest du boulevard des Chutes. Le zonage actuel permet la construction d'édifices ne dépassant pas deux étages. À la Ville, on fait remarquer que l'on a limité le changement de zonage à l'ouest du boulevard des Chutes pour ne pas cacher la vue sur le fleuve des gens qui habitent des résidences du côté est. Du côté ouest on retrouve surtout des industries derrière le secteur concerné par l'amendement.

Cet amendement permettrait la réalisation d'un projet d'hôtel d'environ 90 chambres. Au rez-de-chaussée, on retrouverait des boutiques. Le projet est évalué à $4,500,000 et c'est celui de M. Lawrence Lee, un homme d'affaires originaire de Hong Kong, arrivé au Canada en 1972 et qui possède entre autres les restaurants Margo Lee.

Depuis l'annonce du projet, des propriétaires de motels du boulevard Sainte-Anne, craignant une trop forte concurrence, ont manifesté leur opposition à la construction de l'« hôtel Beauport » comme on veut baptiser l'édifice. Ils expliquent leur opposition en disant que le commerce sur le boulevard Sainte-Anne ne cesse de péricliter et qu'un hôtel comme celui-ci ou ne serait pas rentable ou grugerait dans la clientèle des motels existants.

Pour sa part, la Chambre de commerce de Beauport a tenu à faire savoir qu'elle appuie le projet à cause de ses retombées économiques et touristiques non négligeables. « Cet hôtel peut servir de pôle d'attraction pour d'autres commerces », de dire le président de l'organisme, M. Bernard Racine.

C'est la fête pour l'hôpital Saint-François d'Assise

Le plus gros hôpital de Québec, Saint-François d'Assise, situé 10, rue de l'Espinay, a 75 ans. La cérémonie d'ouverture des activités s'est déroulée hier à l'auditorium Roger-Brault en présence des autorités religieuses et politiques ainsi que des dirigeants de l'institution.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Des religieuses de Saint-François d'Assise, communauté fondatrice de l'hôpital, des employés, ainsi que de nombreux bénéficiaires ont participé aux activités marquant l'ouverture des fêtes.

Cette journée du 11 avril, consacrée tout spécialement aux bénéficiaires, est la première d'une série d'activités qui se dérouleront tout au cours de l'année, sous la présidence du Dr Roland Cauchon qui a travaillé pendant 50 ans dans cette institution.

Saint-François d'Assise est un hôpital universitaire surspécialisé de 666 lits, dont 576 lits de soins aigus et 90 lits de soins prolongés. À ceux-ci, s'ajoutent 379 lits d'hébergement avec la fusion récente du centre d'accueil Saint-Antoine et Le Faubourg.

Tous ceux qui ont pris la parole, notamment le président d'honneur des fêtes, le Dr Cauchon , le directeur général, le Dr Gérard Roy, le président du conseil d'administration, M. Raymond Désy ainsi que le député provincial du comté, Michel Després, ont insisté sur le courage des religeuses fondatrices, des médcins et des employés de la première heure.

On a également souligné le travail de ceux qui ont oeuvré et qui oeuvrent encore dans l'institution. Le directeur général a remis des certificats d'honneur à MM. Armand Cadrin, Roland Cauchon, Charles Demers et à Mmes Pauline Frenette et Thérèse Talbot.

Une gerbe de fleurs a été remise au premier bébé né à Saint-François d'Assise, M. Gaspard C. De Léry, qui a aura bientôt 75 ans, par le plus petit bébé né à l'hôpital, Catherine Diotte, 6 ans, qui pesait 600 grammes à sa naissance.

Soulignons que le secteur de pointe de l'établissememnt a toujours été l'obstétrique à risque. De plus, cet hôpital possède toutes les spécialités médicales et chirurgicales, à l'exception de la chirurgie cardiaque et de la neurochirurgie. Saint-François d'Assise fait aussi de la recherche et de l'enseignement étant associé à l'université Laval.

La présidente du comité organisateur des fêtes, Mme Jacqueline Saint-Cyr, directrice générale adjointe, a précisé que plus de 130 personnes, employés médecins et cadres ont travaillé bénévolement à l'organisation des activités qui auront lieu tout au long de l'année.

Le Soleil, Clement Thibault

Le comité consultatif sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy, formé de l'ex-ministre Clément Richard, de M. Gilles Boulet et de Mme Carole Fernet, tiendront des audiences publiques au cours du mois de juin.

Pas d'exposition pour les squelettes

Les superbes squelettes vieux de 250 ans découverts sous les fortifications de Québec seront conservés au Musée de la civilisation du Canada, à Hull, pour fins de recherche et il n'est pas question de les exposer publiquement de façon temporaire ni permanente.

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

Selon M. Pierre Beaudet, chef intérimaire de la division d'histoire et d'archéologie au Service canadien des parcs, il existe une politique en ce sens qui protège l'intégrité des restes humains.

« Les squelettes humains ne peuvent pas être mis en valeur comme de vulgaires objets ou des constructions anciennes », dit-il.

« Les 50 squelettes découverts à Québec seront conservés temporairement aux fins de la recherche scientifique et ils seront inhumés de nouveau par la suite avec tout le respect dû à des restes humains », a précisé M. Beaudet.

Au Service canadien des parcs, on signale cependant que les squelettes les mieux conservés ont déjà été montrés au grand public de Québec lors d'une opération portes ouvertes organisée en 1987 à la gare maritime.

Rappelons que ces ossements ont finalement livré leurs secrets grâce aux analyses en laboratoire de l'anthropologue physicien Jerry Cybulski.

On sait maintenant que ces prisonniers étaient des soldats et des colons de la Nouvelle-Angleterre, et leurs familles, ainsi que des marins de Nouvelle-Angleterre et de Grande-Bretagne, capturés par des patrouilles indiennes et françaises durant la guerre de Succession d'Autriche qui a éclaté en 1744.

Ces prisonniers de guerre sont morts dans les cellules humides de la prison de la Redoute royale (le Morrin College de la rue Sainte-Ursule), en 1746 et 1747, après avoir souffert du scorbut, de la fièvre, de consomption et d'autres maladies.

Selon les archéologues Pierre Beaudet et Gisèle Piedalue du Service canadien des parcs à Québec, la suite des travaux de réfection des vieilles fortifications de Québec pourrait permettre de mettre au jour d'autres trésors archéologiques.

Commencés en 1971, ces travaux de stabilisation des fortifications se poursuivront durant quelques années encore et sont suivis scrupuleusement par les archéologues du Service canadien des parcs.

L'automne prochain, on s'attaquera au secteur du bastion Saint-Jean (portes Saint-Jean), voisin de l'édifice Capitol, pour ensuite poursuivre jusqu'à la terrasse Dufferin en passant par les murs du parc de l'Artillerie.

Selon l'archéologue Beaudet, des études du potentiel des secteurs de la contrescarpe de la Citadelle, de la terrasse Dufferin, du Château Saint-Louis, notamment, ont révélé des sols très riches aux yeux de l'archéologie et de l'histoire.

Avenir de la Pointe-à-Carcy

Consultation publique prévue avant le 24 juin

Le comité consultatif sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy, dans le Vieux-Port de Québec, croit être en mesure de faire ses recommandations au gouvernement fédéral avant le 31 juillet. Il effectuera une consultation publique avant la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Entouré de ses deux autres collègues nommés par le fédéral, soit l'ex-ministre Clément Richard et Mme Carole Fernet, architecte-paysagiste, le président du comité, M. Gilles Boulet a fait savoir, hier matin, que des audiences seront tenues avant le 24 juin.

Il faudra cependant attendre de connaître le nombre de personnes ou de groupes désireux de soumettre des opinions avant de déterminer la durée de ces audiences. Cependant, on saura seulement d'ici quelques jours comment le comité procédera à son travail de consultation.

Néanmoins, le comité veut être informé le plus tôt possible des intentions des groupes et des personnes à se faire entendre et voudrait que les mémoires lui parviennent avant le 26 mai.

Le président a répondu aux journalistes qu'il n'ignorait pas l'existence de contraintes relativement à la mise en valeur de la Pointe-à-Carcy, comme le droit juridique que pourrait revendiquer le promoteur Rocois construction déjà choisi pour réaliser un projet immobilier, ou même les règlements de zonage que la Ville de Québec a adoptés pour l'usage des terrains concernés.

Actuellement, a rappelé M. Boulet, le comité doit consulter et faire des recommandations en respectant l'aspect patrimonial des lieux et l'accès du public. Il faut aussi trouver une vocation pouvant générer une activité socio-économique mettant en valeur le riche potentiel de l'endroit. Dernier point du mandat, il faudra analyser l'éventualité pour le gouvernement de se départir des terrains.

À compter du 17 avril, le secrétariat du comité sera établi dans l'édifice du Havre, 160, rue Dalhousie (648-4048).

Optimisez le rendement de vos économies!

Le Compte Optimum, compte investissement de La Banque de Nouvelle-Ecosse, vous permet d'obtenir le plus haut rendement possible sur votre argent.

Généralement, le taux d'intérêt sur un solde quotidien de $5,000 ou plus est égal ou supérieur à celui applicable aux dépots à terme de 30 jours. Plus le solde est élevé et plus le taux augmente (voir tableau des taux). Les intérêts sont calculés quotidiennement et versés mensuellement.

Le Compte Optimum vous offre toute la sécurité, l'accessibilité et la souplesse d'un compte d'épargne ordinaire. Ainsi, vous pouvez effectuer des retraits, faire des chèques ou retirer de l'argent à un guichet automatique de banque.

De plus, vous n'avez pas de formalités de renouvellement, ce qui n'est pas le cas avec les dépots à terme, les certificats de placement garanti ou les bons du Trésor.

Enfin, les taux d'intérêt sont révisés régulièrement pour tenir compte des conditions du marché, ce qui vous permet d'optimiser le rendement de vos économies.

Renseignez-vous, sur Le Compte Optimum. Vous avez tout à gagner!

$5,000-$9,999	$10,000-$24,999	$25,000-$49,999	TRANCHE DE $50,000 ET PLUS
9.50% PAR AN	9.50% PAR AN	10.50% PAR AN	11.33% PAR AN

*Les taux peuvent être modifiés. Aucun intérêt n'est versé sur un solde à la fermeture inférieur à $5,000.

L'épargne à haut rendement.

BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

†Le Compte Optimum, un compte investissement, est offert par la Société hypothécaire BNE et garanti par La Banque de Nouvelle-Ecosse.

L'ÉCOLE DE LANGUE LATINO-AMÉRICAINE
vous offre ce printemps 1989 des cours
D'ESPAGNOL
pour adultes et enfants.
Inscription jusqu'au 15 avril 1989
Information: 652-1013

V.-E. Roberto WILSON, président
Gilles LAVIGUEUR, vice-président
COMITÉ QUÉBÉCOIS ALEXANDRE DUMAS ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
présentent
DÎNER — CONFÉRENCE DE
Mme Fabienne BORDAS de
La Société des Amis d'A. Dumas, France

"La vie et l'oeuvre d'A. DUMAS"
MERCREDI 19 AVRIL 1989 À 20 H 30
MANOIR ST-CASTIN, LAC-BEAUPORT
Participation au dîner: 25 $
Réservation: 647-1818

Un projet de « Place de l'Enfant » pourrait animer le Vieux-Port

Un projet de « musée » ou de Place de l'Enfant fait partie des propositions actuellement sur la table pour animer le Vieux-Port de Québec au cours des prochaines années. Conçue par les organisateurs de l'ex-Salon de l'Enfant-Roi, devenu cette année la Super Enfant-Fête, cette place vouée aux enfants pourrait occuper un des pavillons construits en 1984 sur la Pointe-à-Carcy et inoccupé depuis.

par MARIE CAOUETTE
LE SOLEIL

C'est ce que révélait, hier, la présidente de la Super Enfant-Fête, Mme Sylvie Langevin. Le dossier a été soumis aux autorités fédérales, propriétaires des lieux. « Ils se sont montrés intéressés par le concept », glissait-elle au cours d'un entretien, hier.

Dans ses grandes lignes, le projet vise le même objectif que les initiatives passées de la promotrice, soit faire de l'éducation par le jeu. « L'exposition pourrait s'articuler autour de quelques thèmes qui se renouvelleraient au bout d'une année. » Grosso modo, le concept s'apparente un peu à celui du Musée de la civilisation, dit Mme Langevin.

Le projet déposé à Ottawa fait même état des subventions gouvernementales qui seraient nécessaires à sa réalisation, soit environ $1.5 million réparti sur trois ans.

Super Enfant-Fête

Par ailleurs, Mme Langevin annonçait, hier, que son salon reviendra pour la troisième année mais délaissera le PEPS pour de nouveaux locaux, sur la Pointe-à-Carcy dans le Vieux-Port, du 2 au 7 mai. Un peu difficile à identifier, les lieux seront repérables par d'immenses ballons gonflables qui flotteront au-dessus du quartier pour l'occasion.

Nouveaux locaux, nouvelle appellation et changement de statut. D'entreprise à but lucratif, « qui n'a jamais fait d'argent » dit-elle, l'événement est désormais chapeauté par une Fondation de l'enfant et de la famille du Québec, entreprise qui organiserait aussi l'exposition permanente pour les enfants dans le Vieux-Port.

La nouvelle appellation, la Super Enfant-Fête, se débarrasse de deux termes gênants, qui desservaient l'entreprise : Salon « qui faisait commercial alors que l'entreprise ne l'était pas » explique-t-elle, et Roi qui, comme s'en est aperçue Mme Langevin, indisposait de nombreux parents. « Nous, on voyait plutôt un lieu où tout est aménagé pour le bonheur de l'enfant, où on respecte son goût du jeu, son rythme... On ne peut pas passer moins de dix minutes par kiosque : chacun a au moins un jeu à proposer. »

La Super Enfant-Fête organise encore cette année son concours international du jouet éducatif. Une soixantaine des spectacles auront lieu durant les six jours. L'événement dont l'organisation coûte $700,000 aura un contenu entièrement renouvelé. Le public doit pour sa part débourser $10 pour un passeport familial acheté en pré-vente chez Provigo ($15 au guichet). Quelque 75,000 personnes ont fréquenté ce salon durant les deux dernières années.

Soulignons que le père Ambroise Lafortune agit comme président d'honneur. « C'est l'enfant en moi qui a été invité »,disait-il hier. La Super Enfant-Fête tente, enfin, sa chance à Montréal cette année. La fête aura lieu sous un chapiteau installé dans le Vieux-Port du 18 au 28 mai.

Enquête du coroner sur la mort de Mario Auclair

Des faiblesses du service de police sont révélées

La première journée de l'enquête du coroner Pierre Trahan n'a peut-être pas permis à la famille de Mario Auclair d'en apprendre beaucoup sur les circonstances de la mort de cet homme de 28 ans, abattu par un membre du Groupe d'intervention de la Sûreté du Québec le 4 août 1988, à L'Ancienne-Lorette. Mais elle a mis en évidence quelques faiblesses dans le système du service de l'identité judiciaire de la police de Québec, chargé d'enquêter sur cette mort violente.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Le récidiviste a reçu une balle de pistolet Luger 9mm au thorax et il est décédé d'une hémorragie massive. Plutôt que de rejoindre son amie de coeur et son complice Laurent Pichette, visé par cette descente survenue vers 21h, Auclair s'était réfugié dans une chambre pour résister aux agents du GI et de l'Escouade des moeurs avec son fusil .12. L'opération policière menée dans le cadre de huit perquisitions simultanées menées dans la grande région de Québec s'était terminée avec l'arrestation de sept personnes et la saisie de $375,000 en cocaïne et haschish.

Hier, le technicien en identité judiciaire Serge Métivier, de la police de Québec, a avoué qu'il n'y avait eu aucune empreinte de prise sur la cinquantaine de pièces d'exhibit qu'il a recueillies au 1392, des Rocailles, le soir du 5 août. Ni sur le Winchester de calibre .12, ni sur le pistolet 5mm ou les couteaux et étuis saisis, encore moins sur les contenants de fines subtances, les calepins de prescriptions et toute la quincaillerie utilisée pour préparer, fumer ou snifer toutes ces « poudres magiques » retrouvées.

Cette pratique courante, selon M. Métivier, a été appliquée en raison de la petitesse de certains objets et des problèmes engendrés par la poudre spéciale utilisée pour l'examen. Le policier pressé de questions par les procureurs de la famille, a cependant admis que des empreintes auraient pu être prises sur les plus grosses pièces à conviction.

Puis, ce fut autour de Me Michel Morel, l'assistant de Me Trahan, de constater que certains objets-clés n'apparaissaient pas sur les photographies ou avaient été déplacées par le technicien en identité. De plus, l'agent Métivier n'a pu préciser pourquoi le téléviseur paraissait allumé sur les photos, ni spécifier si d'autres appareils ménagers fonctionnaient lors de son passage dans cette maison non verrouillée, gardée par deux policiers en patrouille.

Alain
BOUCHARD

Beau, grand, pas cher (2)

Le suivant était un 9/17e.

Le 9/17 d'un 7 et 2 demies, c'est à dire un ancien 8 ½ divisé en deux : un 4 ½ et un 3 ½. Comptez bien, 4 ½ sur 8 ½, ça fait 9/17e.

Pourquoi je dis un sept et deux demis ? Plutôt qu'un huit ? Parce que si je dis un huit, vous allez penser qu'il n'y a pas de salle de bain. C'est une agente d'immeuble qui m'a dit ça. Je pense même qu'elle fait partie du club du $ million. Donc, elle doit savoir compter.

Le truc est bien connu. Si vous louez un huit et demie, vous allez en tirer $700 - $800 par mois. Tandis que si vous louez un quatre et demie et un trois et demie, vous allez facilement en tirer davantage... surtout sans risquer d'avoir une ribambelle d'enfants sur la tête.

Je reviens à mon 9/17e, donc. La jeune fille était manifestement indisposée de ma visite. D'autant plus qu'elle n'était pas n'importe qui, je l'ai constatée plus tard. « Vous voyez ça, monsieur ? qu'elle me lance. C'est là-dedans qu'on vit. Et ma copine qui étudie en droit, vous imaginez ! Comment pouvoir se concentrer avec tout ce bruit qui nous vient de l'autre côté ? On entend même toutes les conversations en détails. »

« Ça », c'était une simple porte de bois, pas capitonnée l'épaisseur d'un seul cheveu et avec rien du tout pour boucher l'interstice (petit Robert, page 1,024), une simple porte de bois toujours fonctionnelle qui donne sur le logement d'à côté. Et la pièce était la chambre de mademoiselle l'étudiante en droit. Vous avez compris : le proprio n'avait pas monté de véritables cloisons. Il s'était juste arrangé pour pouvoir reconvertir ses deux logements en un seul grand sept et deux demies en un tournemain, lorsqu'il déciderait de vendre l'étage. Précisément la raison pour laquelle je visitais.

La jeune fille n'était pas n'importe qui, je vous le disais tantôt, puisqu'elle était étudiante à l'université elle aussi. En quoi, je ne m'en souviens plus. Mais sa maman m'a bien expliqué qu'elle travaillait très fort.

C'est dur, l'université

Ce qu'elle faisait là, la maman ? Elle lavait le dessus du comptoir de cuisine, je crois bien. Ou de la cuisinière. Après avoir lavé le linge de la petite et après avoir époussété partout. « Je suis venue lui donner un p'tit —non, un « petit » qu'elle a dit— coup de main. Vous savez, cher monsieur, c'est dur étudier à l'université. Surtout de ce temps-ci de l'année. Et dans un logement comme ça, c'est encore bien plus éprouvant ».

— Combien, le loyer ?

« $450, pas chauffé ni éclairé. Et l'air qui entre par les fenêtres à pleine pelle —non, à qui mieux mieux, qu'elle a dit la maman ».

— Êtes-vous déjà allé voir dans Saint-Jean-Baptiste ? que je demande à l'étudiante. Savez-vous qu'on peut y trouver des beaux p'tits logements à bien meilleur marché? »

« Ah oui ! Mais ce n'est pas sécure du tout, ce coin-là! » Pas sécure, que c'est joli cela.

C'est pour ça que vous payez cher dans Montcalm, ma petite mademoiselle. Parce que les propriétaires du coin vous font accroire toutes sortes de sornettes pareilles. Demandez à votre copine étudiante en droit. Elle devrait pouvoir vous expliquer un peu le jeu des rapports de force et de la négociation sociale, si elle étudie si fort que ça.

Tiens, dans Montcalm, justement. Juste la rue d'à côté. Tout près de Cartier. Un grand sept et demie, qu'on annonce. Avec entrées de laveuse, sécheuse ; balcon ; et tout le *kit*. Au téléphone, le type avait l'air un peu *swing*, mais je me suis dit : attention aux préjugés, mon Bouchard !

Environ 19 h. Je grimpe l'escalier. Il y a à peu près dix paires de godasses à la porte. Ah tiens ! Je ne suis pas le seul visiteur, que je me dis. Le type *swing* vient m'accueillir. « Ça, c'est un beau logement, monsieur ! Grand, beau puis pas cher. Venez voir ça ! »

Première chambre : rien de particulier, sauf un certain désordre qui ne me déroute pas vraiment. Salle de bain : de la grosse céramique partout, et pas particulièrement de la belle. « Hein ! C'est pas beau, ça, mon bon monsieur ? » que me lance le type *swing*, en me parlant sur le ton d'un *mononcle* qui parlerait à son p'tit neveu. « Toute rénovée au complet, on niase pas avec ça, nous autres ! Et malgré tout, je n'ai pas augmenté le loyer, cette année ». Toute rénovée au complet, la salle de bain seulement. Le reste, plus qu'ordinaire. Encore que je n'ai pas réussi à tout voir comme il faut.

La voix de Junior

Deuxième chambre : oups ! deux corps dans le lit. Et qui ont l'air de bouger. On referme la porte tout de suite. « Pourtant, je les avais avertis, jure le guide. Mais regardez-moi ça si c'est beau ! Et vous avez la rue Cartier juste à côté. » Ayoille ! Lâche-moi tu me déchires !

Salon. Enfin, salon... salle de *tévé*, disons. Avec deux spectateurs allongés, qui sur le divan, qui sur le tapis, p'tite *molle*, crottes de fromage et comme l'allure engourdie par... la gêne, tiens. C'est ça, sûrement la gêne. Cuisine : je me rappelle surtout l'*arborite* en imitation de bois et la grosse table de pique-nique en vrai bois... brut. Sympa.

L'autre salle de tévé, maintenant. Je croyais que c'était une chambre mais j'ai vite pigé. En ouvrant, on aperçoit trois filles bien cordées sur un divan et on entend la voix de *Junior*. « Pas vraiment besoin de rentrer, dit le type *swing*. Vous voyez bien que c'est grand ». Pas besoin de rentrer non plus dans la troisième chambre. Parce que dès qu'on ouvre, on y voit quelqu'un qui dort. En tout cas qui pourrait bien dormir, puisqu'il est incontestablement seul. Ou seule, je ne suis pas allée voir sous les draps.

Retour vers la porte.

— Et le stationnement, que je dis ?

« Ici, en ville, monsieur, on *parke* dans la rue. Et bientôt, cette rue-là sera comme à Montréal : stationnement d'un bord un soir, stationnement de l'autre bord, le lendemain soir. J'l'sais que ça s'en vient. Je suis un *chum* du maire Pelletier ». Décidément, monsieur le maire a des relations qui boivent pas mal.

Parce que, vous l'avez déjà compris j'en suis sûr, le type *swing* était plein comme un oeuf. Et qu'il n'avait pas du tout préparé sa visite, évidemment.

— Cou'donc, que je lui dis, à la stupéfaction de ma fille de 11 ans, à part être saoul et tache comme c'est pas possible, pouvez-vous me dire si c'est chauffé, éclairé, combien ça coûte et quand l'armée qui l'habite actuellement entend partir ?

Stupéfaite, ma fille, parce qu'elle m'a trouvé pas mal raide, bien sûr.

Le type, lui, a comme dégelé tout d'un coup. Puis a dit :

« Écoutez, voulez-vous appeler monsieur Swartzburger (personnage réel, nom fictif) ? C'est un Juif. Il va vous arranger ça ».

VENDREDI: Les lampions...

ARCON CANADA
871-1825
MANUFACTURIER
PORTES
FENÊTRES ALUMINIUM
ESTIMATION GRATUITE
AUCUN INTERMÉDIAIRE
1005, St-Jean-Baptiste Québec
GARANTIE 7 ANS
PIÈCES ET
MAIN-D'OEUVRE

VITAMINES
Shaklee
Distributeur indépendant
Shaklee
en harmonie avec la nature et la santé
Aimée et Roland Gauvin
QUÉBEC
527-1955

20%
de rabais sur les
marinières
de couleur marine
style B16312
tailles: 2-3X, rég.: $41.99
4-6X, rég.: $44.99
clément
Carte verte 009808
PLACE STE-FOY · GALERIES DE LA CAPITALE · PLACE CARNAVAL · PLACE FLEUR DE LYS · SHERBROOKE · TROIS-RIVIÈRES · MONTRÉAL · CHICOUTIMI

ames
Centre d'approvisionnement et de formation
La Journée du diabète
Une journée consacrée au diabétique insulino-traité
Venez choisir les éléments qui répondent à vos besoins
L'indicateur de glycémie Glucometer® II à mémoire
• Utilisation et apprentissage simples
• Mémoire d'une capacité de 26 résultats, pratique quand VOUS ÊTES PRESSÉ.
• Enregistrement des résultats dans le carnet au moment qui vous convient
• Avertisseur facilitant le chronométrage et dont le fonctionnement peut être interrompu au besoin
Spécial Glucomètre II Prix régulier 215 $ 134.95 $
L'indicateur de glycémie Glucometer® M
Appareil très perfectionné dont la mémoire a une capacité de 338 résultats, permettant d'éviter les erreurs de transcription. Il fonctionne comme le Glucometer® II, mais transmet directement les résultats à un ordinateur. De plus, la plupart de vos centres d'approvisionnement et de formation sont en mesure de vous imprimer sur papier les résultats de vos glycémies.
Spécial Glucomètre M Prix régulier 275 $ 184.95 $
Jeudi 14 avril
CENTRE DE STOMIE
1624, 1re Avenue, 522-1268
Vous pouvez entre autres:
■ Recevoir un "enseignement professionnel" de l'appareil
■ Obtenir de la documentation sur le diabète
■ Apprendre à mesurer votre glycémie
■ Faire vérifier votre appareil Glucomètre et votre technique d'utilisation
■ Acquérir une formation complète sur place
P.S. Pour savoir la Journée du diabète de votre région, téléphonez au (514) 697-4406 ou 1-800-361-6744.

CHOISISSEZ UNE RÉSIDENCE CHALEUREUSE...
MANOIR DE Jouvence
Habitation
Retraités et Préretraités
847-4533
Situé au Centre-ville de Loretteville, près de l'église, banque, épicerie et des arrêts d'autobus 71-73-87. Services offerts:
1½, 2½ • 2 repas par jour
semi-meublé, chauffé, éclairé • Animation
Buanderie gratuite • Supervision médicale
Intercom • Sonnette d'urgence
Gicleurs • Ascenseur
Salon communautaire • Surveillance 24 heures
PRIX TRÈS INTÉRESSANTS
OUVERT DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUSIVEMENT POUR VISITES
21, rue St-Joseph, Loretteville, Québec, G2A 2R8

D'Iberville Fortier est catégorique

La loi 178 ne menace pas l'avenir de la communauté anglo-québécoise

OTTAWA (D'après PC) — La loi 178 ne menace par l'avenir de la communauté anglo-québécoise.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le commissaire aux langues officielles D'Iberville Fortier, lors du dépôt de son rapport annuel 1988.

Il a soutenu que c'était surtout la diminution de son poids démographique qui menaçait la communauté anglophone.

Le taux de natalité des Anglo-Québécois est encore plus bas que celui des francophones, et 150,000 anglophones ont quitté le Québec entre 1977 et 1985, a expliqué M. Fortier.

Les propos du commissaire ont fait bondir le député de Notre-Dame-de-Grâce Warren Allmand, qui a soutenu que la communauté anglophone du Québec se sentait menacée par la loi 178 et que de nombreux jeunes anglophones quittaient la province parce qu'ils ne se sentaient pas désirés.

Le commissaire a cependant indiqué qu'il n'aimait pas beaucoup la loi 178, et que le Québec aurait dû respecter le jugement de la Cour suprême sur la langue d'affichage et permettre l'usage de l'anglais dans l'affichage, tout en assurant la prédominance du français.

« Il est préférable d'adopter des mesures positives pour promouvoir le français, plutôt que d'imposer des restrictions à l'usage de l'anglais », a-t-il déclaré.

Controverse

Le commissaire avait exprimé une opinion semblable dans son rapport annuel 1987, mais dans des termes qui avaient créé toute une controverse. Il avait soutenu que le salut du français devait passer par sa force démographique, sa vitalité culturelle et son pouvoir d'attraction, et non pas par l'humiliation de sa rivale.

Le sommaire officiel du rapport allait plus loin encore, affirmant que le commissaire déplorait « la tendance à promouvoir le français non pas en misant sur sa vigueur culturelle, mais en humiliant l'adversaire ».

L'Assemblée nationale n'avait pas tardé à dénoncer ces propos, et le commissaire avait dû désavouer le sommaire et le retirer de la circulation.

Cette année, M. Fortier n'a pas préparé de sommaire.

Le commissaire a dit espérer que les autres provinces ne se serviront pas de l'attitude du gouvernement québécois comme prétexte pour diminuer les services aux minorités francophones.

Il a plutôt recommandé à ces provinces de faire leur propre examen de conscience.

Il a rappelé que le Québec avait traditionnellement fait preuve de plus de générosité vis-à-vis de sa minorité linguistique que ne l'exigeait la Constitution.

Le secrétaire d'État Gerry Weiner a affirmé, hier, que la communauté anglophone du Québec se sentait frustrée et isolée, et qu'il fallait trouver le moyen de l'aider. Il a déclaré avoir eu une rencontre à cet effet au début du mois avec le ministre québécois délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes Gil Rémillard. M. Weiner a dit espérer faire une annonce à ce sujet prochainement.

Dans son rapport, le commissaire aux langues officielles a proposé au gouvernement fédéral et aux provinces d'examiner, au cours d'une prochaine conférence constitutionnelle, une formule visant à appuyer le développement des minorités linguistiques.

Lac Meech

Il a reconnu que l'accord du lac Meech reconnaissait la dualité linguistique, mais que l'obligation faite aux provinces de protéger les minorités n'était pas suffisante.

« Nous croyons que l'asymétrie entre la promotion d'une société distincte au Québec et la simple protection de la dualité linguistique ailleurs au Canada risque de nuire à l'équilibre linguistique du pays », a-t-il indiqué.

M. Fortier s'est également inquiété des effets de l'accord de libre-échange avec les États-Unis sur la dualité linguistique canadienne.

M. D'Iberville Fortier, commissaire aux langues officielles.

PC

Un rapport bien accueilli par le gouvernement et l'Opposition

Le gouvernement Bourassa et l'Opposition péquiste ont plutôt bien accueilli le rapport du commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier, dont la dénonciation de l'« humiliation » infligée aux Anglo-Québécois avait soulevé un tollé, l'an dernier.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Le ministre responsable de la Charte de la langue française, M. Claude Ryan, a déclaré, hier, que M. Fortier avait été « plus réaliste », cette année, et qu'il « a vu les choses dans une plus grande perspective ».

M. Ryan a reconnu au commissaire aux langues le droit de désapprouver la loi 178 sur l'affichage commercial, mais il n'a pas voulu entreprendre de polémique sur le sujet. « Le débat a eu lieu en décembre et je ne le rouvre pas aujourd'hui. C'est clair? » a-t-il lancé aux journalistes.

Il s'est néanmoins dit en désaccord avec M. Fortier, selon lequel on aurait pu assurer la prédominance du français sans avoir recours à la clause nonobstant. M. Ryan maintient que la prédominance du français passait nécessairement par le maintien de la règle de l'unilinguisme français dans l'affichage extérieur.

Le député péquiste de Taillon, M. Claude Filion, a constaté, lui aussi, que M. Fortier « semble adopter une attitude plus modérée » qu'il y a un an. Ce qui ne l'empêche pas de continuer à penser que la loi 178 est inapplicable.

Sans prendre à partie le commissaire aux langues, M. Filion estime cependant que « la lumière et le bon sens dans le dossier linguistique ne viendront jamais du fédéral ou des instances fédérales ».

TOUS LES COMPLETS EN SOLDE

À PARTIR DE 119,99

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 160,00

Cette collection de complets de confection soignée met en vedette un choix de modèles et de tissus importés. Choisissez la laine fraîcheur, la pure laine ou un mélange léger. Des centaines de complets, d'allure classique ou de silhouette européenne, vous sont offerts jusqu'à 50% de rabais.

TIP TOP
LE CHEF DE FILE

Une étude le démontre...

Des facteurs importants freinent le français au travail

MONTRÉAL (D'après PC) — Les personnes siégeant au sein des comités de francisation dans les entreprises avouent qu'il existe encore des facteurs importants nuisant à la promotion du français en milieu de travail.

Une étude réalisée par la firme Jolicoeur et Associés, pour le compte de l'Office de la langue française, indique que l'implantation de l'informatique, de la bureautique et la documentation en anglais provenant des fournisseurs d'équipements constituent un frein à l'utilisation du français dans les entreprises.

Toujours selon cette enquête, les présidents des comités de francisation et les représentants de la direction estiment que « le poids des anglophones et le taux élevé de bilinguisme des francophones ont créé des habitudes de communication très difficiles à modifier, où l'anglais est la norme ».

Ce sont là quelques données du sondage révélé, hier, par le président de l'Office de la langue française (OLF), M. Pierre-Étienne Laporte, lors de la séance d'ouverture du colloque sur les comités de francisation, organisé par l'OLF à l'intention des membres desdits comités.

L'étude a été menée en trois phases entre le 3 novembre 1987 et le 3 mai 1988. On a d'abord interviewé 815 présidents de comités, ensuite 827 membres de comités ont répondu à un questionnaire et 14 autres personnes se sont rencontrées pour deux entrevues de groupe.

M. Laporte considère qu'il est possible de contrer les effets néfastes de l'arrivée de ces nouvelles technologies dans une entreprise, l'office disposant de plusieurs services pour leur venir en aide.

Mais dans les faits, malgré la mise en place de comités de francisation au sein des compagnies, la situation n'est pas toujours facile. Au cours de l'atelier portant sur l'utilisation des termes français au travail, plusieurs personnes sont venues témoigner des difficultés vécues dans leur milieu de travail, surtout lorsque l'on touche à la haute technologie.

Par ailleurs, dans les usines où l'on doit utiliser de la machinerie spécialisée fabriquée aux États-Unis, les employés ont là aussi de la difficulté à utiliser les termes français.

Malgré ces mauvaises expériences, l'étude Jolicoeur indique que 92 % des personnes interrogées sont satisfaites de la situation du français dans leur entreprise et que 90 % sont optimistes quant à son avenir.

Loi 178 : l'Opposition juge le concept de nette prédominance inapplicable

(PC) — Au moment où le conseil des ministres s'apprête à étudier les recommandations de Claude Ryan au sujet de la loi 178, l'opposition péquiste affirme que le coeur de cette loi — le concept de nette prédominance — est indéfinissable et inapplicable.

Le ministre Ryan doit déposer aujourd'hui, ou bientôt, ses recommandations quant à ce concept. On sait que celui-ci est écrit dans la loi, mais qu'il n'est pas défini.

L'Opposition croit que M. Ryan retiendra l'idée de « deux pour un » pour définir le caractère de nette prédominance. Autrement dit, que l'affichage en français à l'intérieur des commerces où le bilinguisme est permis devra être fait en caractères deux fois plus gros que ceux utilisés dans une autre langue.

Selon le député de Taillon Claude Filion, l'idée du « deux pour un » ne garantit pas la prédominance du français. L'emplacement — par exemple, une affiche en avant, deux en arrière —, la couleur et la disposition sur l'affiche sont d'autres facteurs qui influent sur la prédominance, croit-il.

Loin de vouloir compliquer les choses, M. Filion signale simplement : « Nous ne pouvons pas appliquer ce concept devant un juge, il est subjectif et relève des impressions ».

« Nous sommes en droit pénal. Il faut que la loi soit précise. Comment voulez-vous obtenir une condamnation (en cour) avec une loi qu'on n'est même pas capable d'expliquer aux commerçants? » a lancé, hier, M. Filion en conférence de presse. Pour lui, seuls les « spécialistes en droit linguistique, secteur affichage » comprennent la loi 178.

De plus, M. Filion trouve que la notion de nette prédominance de la loi est « frustrant et insultant » pour la communauté anglophone. « Leur langue fait l'objet de règles à mesurer. C'est de l'absurdité. »

C'est pourquoi M. Filion invite le ministre Ryan à refaire ses devoirs et à retirer la loi 178.

De son côté, le ministre Ryan, qui prévoyait la semaine dernière soumettre ses recommandations cette semaine, était plutôt incertain, hier, de la date de sa présentation.

LE TÉLÉPHONE D'AFFAIRES SIGNÉ IBM

ASTRAL TÉLÉCOM ltée
VENTE • LOCATION • SERVICE
871-3808

EXPOSITION et VENTE
TAPIS D'ORIENT ET DE PERSE
Rendez-vous à l'hôtel Loews Le Concorde pour admirer notre magnifique sélection d'authentiques tapis d'Orient et de Perse faits à la main. Tapis neufs et semi-antiques. Tous les tapis sont noués à la main et proviennent de l'Iran, du Pakistan et de la Chine.
Une journée seulement:
Le samedi 15 avril 1989
de 10 h à 17 h
à l'hôtel Loews Le Concorde
1 225, place Montcalm, Québec
Organisé par
Shuja Bashir & Cie
Place Bonaventure, étage "E" (manufacture), suite 32 Élmira, Montréal
Nous achetons, vendons, échangeons, lavons, réparons, estimons les tapis d'Orient et de Perse
Tél.: (514) 861-7847
Fax: (514) 861-7822
Modalités de paiement: comptant, carte de crédit, chèque avec pièce d'identité

VENTE
RAYON DE LA MARIÉE
Profitez du premier choix!
Des dentelles, de la soie, du satin, de la cristalline, de la tulle, des pierres de lune, des perles, des fleurs, des bouquets, des accessoires....
ROBES DE MARIÉE
rég. jusqu'à $600. maintenant $349.95
rég. jusqu'à $800. maintenant $449.95
rég. jusqu'à $500. maintenant
289,95
Norman
PLACE LAURIER
MAIL CENTRE-VILLE

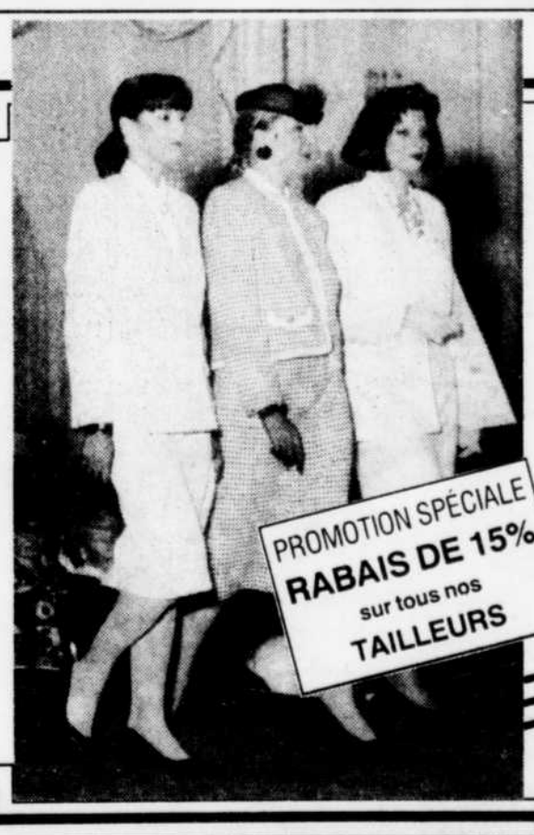

PROMOTION SPÉCIALE
RABAIS DE 15%
sur tous nos TAILLEURS
Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR
Depuis plus de 25 ans
Simone Paris vous offre une mode classique modernisée, un service personnalisé, des collections de grandes variétés
Impers, tailleurs, robes et coordonnés
Tailles 4 à 20 ans
2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy
(près de l'Hôpital Laval)
656-1902

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER...
Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.
LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE
LPS®
Langues, Productions, Services, Ltée
Compagnie 100% canadienne fondée en 1969
Prix du Meilleur Commerce 1989 Le Choix des Consommateurs
• Programme pour tout niveau
• Cours individuel ou par petit groupe avec professeur
• Vidéocassettes
• Cassettes-audio
LPS® C'EST... LA SOLUTION
199$
681-6375
(Prix incluant l'inscription et livres — Valable seulement pour cours de groupe à notre école)
Cours de culture personnelle
3, Parc Samuel-Holland QUEBEC

la maison du rotin INC.
740, boul. Charest est, Québec, 523-6311

CAUSEUSE CAMBRIDGE
40% de rabais
Disponibilité dans différents coloris

FAUTEUIL PAPASAN
Rég. 349,95$ Spécial 199,95$
Disponibilité dans différents coloris

MAGNIFIQUE BERCEUSE EN ROTIN BLANC
Rég. 238,95$ Spécial 219,95$

FAUTEUIL EN ROTIN BLANC
Rég. 169,95$ Spécial 119,95$

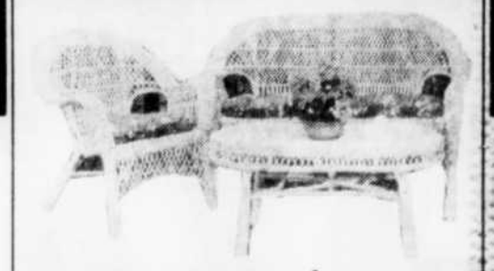

SUPER SPÉCIAL
CAUSEUSE, FAUTEUIL ET TABLE
Rég. 595,95$ Spécial 399,95$

FAUTEUIL PIVOTANT
1re qualité, système 4 ressorts, coussin disponible en différents coloris Rég. 419,95$ Spécial 269,95$

COIFFEUSE EN ROTIN BLANC
Rég. 238,95$ Spécial 199,95$

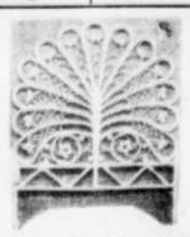

TÊTE DE LIT 39" EN ROTIN BLANC
Rég. 99,95$ Spécial 69,95$

CHOIX DE CAUSEUSES EN CANNE
Fini naturel ou blanc liché. Coussins disponibles en différents coloris
Rég. 750$ Spécial 599,95$

ENSEMBLE DE SALLE À MANGER
Fini naturel (coussins non compris)
Spécial 749,95$

*Crédit disponible sur demande. Sujet à acceptation. Ces offres sont en vigueur du 12 au 22 avril inclusivement.

Accouchement effectué par une sage-femme à l'hôpital Pierre-Boucher

Le Dr Clifford Blais est suspendu pour six mois

LONGUEUIL (D'après PC) — Le Dr Clifford Blais, blâmé pour avoir permis à une sage-femme de participer à un accouchement, vient d'être suspendu pour six mois par le conseil d'administration de l'hôpital Pierre-Boucher, de Longueuil. C'est la première fois qu'une telle chose se produit au Québec.

Cette sanction, rendue conformément aux lois et règlements qui régissent les services de santé et les services sociaux au Québec, de même qu'aux lois et règlements inhérents à la profession médicale, est toutefois beaucoup moins sévère que la sanction suggérée par le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de Pierre-Boucher.

Cet organisme, présidé par le Dr Micheline Fleurant, recommandait une suspension d'un an et, à la réintégration du médecin au sein du corps médical de Pierre-Boucher, la nomination d'un médecin pour surveiller durant 12 mois les gestes du Dr Blais.

Le directeur général de l'hôpital, M. Gilles Dufault, a d'ailleurs indiqué, hier, que le Dr Blais aurait pu s'en tirer encore à meilleur compte, « s'il ne s'était pas mis antérieurement dans des situations

M. Clifford BLAIS

d'inconduite » et de non-respect des règlements.

M. Dufault, visiblement mal à l'aise, a tenu à répéter que l'hôpital Pierre-Boucher a fait preuve d'avant-gardisme en étant le premier centre hospitalier à accueillir les sages-femmes à l'intérieur de ses murs.

« Dans le contexte actuel de la législation, dit-il, le médecin-accoucheur peut, s'il n'y voit aucun inconvénient, autoriser la présence d'une sage-femme dans une salle d'accouchement seulement à titre d'accompagnatrice, pour servir de support moral à la femme enceinte. Jusqu'à nouvel ordre, les lois sont ainsi faites. Si on change les lois, on s'ajustera en conséquence. Mais cette initiative appartient aux législateurs, non pas à nous. »

« Sous aucune considération, insiste M. Dufault, la sage-femme ne peut poser des actes médicaux. » C'est là-dessus que s'est basé le Dr François Raymond, chef du département de périnatalité, en déposant la plainte initiale.

Informé de la décision par M. Dufault lui-même, le Dr Blais n'a pas dissimulé sa déception. « J'aurais cru que mes arguments soumis, lundi soir, devant les membres du conseil d'administration — 11 membres étaient présents sur 12 — suffiraient à me donner gain de cause », a-t-il indiqué.

Le jeune médecin laisse aussi entendre qu'il est victime du débat politique des derniers mois sur le statut de la sage-femme dans les centres hospitaliers. Le Dr Blais accepte difficilement qu'un conseil d'administration se permette de dicter la ligne de conduite du corps médical.

Son avocat n'a cependant pas tardé, hier, à réclamer une audience urgente auprès de la Commission des affaires sociales, un organisme d'État doté de pouvoirs décisionnels et chargé de réviser des décisions semblables à celle que vient de prendre le conseil d'administration de Pierre-Boucher.

Si on parle d'urgence, c'est parce que la commission met généralement six mois avant d'entendre une demande de révision. Le Dr Blais, par ailleurs, a aussi enregistré une plainte auprès de la cour supérieure dans l'espoir de faire valoir ses droits et privilèges de médecin.

Entre-temps, l'hôpital Pierre-Boucher offre à la clientèle du Dr Blais de mettre à sa disposition d'autres médecins de cette institution. Les patients qui tiennent absolument à être traités par le médecin temporairement déchu, devront le suivre à l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park, où le Dr Blais entend poursuivre la pratique de sa profession.

Enfin, le dossier d'Isabelle Brabant, la sage-femme autorisée par le Dr Blais, le 21 février, à procéder à l'accouchement de Mme Johanne Dupuis, sera bientôt étudié par la Corporation professionnelle des médecins.

Grève de la faim des 16 médecins étrangers

Le sénateur David nommé médiateur

(PC) — Le sénateur Paul David agira comme médiateur dans le dossier de la grève de la faim des 16 médecins étrangers, a annoncé, hier, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

Christine Szewezyk-Szczech, l'un des 16 médecins qui poursuivent une grève de la faim, à Montréal, a laissé échapper une larme, hier, alors qu'elle parlait de la lutte qu'elle mène présentement dans le but d'être acceptée comme interne dans un hôpital du Québec.

Le sénateur David est un célèbre cardiologue qui a fondé l'Institut de cardiologie de Montréal en 1954.

Le médiateur sera assisté de l'ex-sous-ministre René Dussault et du Dr Jean Robert, du département de santé communautaire de l'hôpital Saint-Luc.

Le mandat du Dr David sera d'agir comme médiateur spécial pour trouver un dénouement à cette situation complexe et formuler des recommandations sur le processus de réorientation professionnelle des candidats refusés qui tienne compte de leurs compétences respectives.

Les 16 médecins étrangers ont entrepris une grève de la faim pour protester contre le refus du gouvernement de les accepter comme internes dans les hôpitaux du Québec.

Plusieurs organismes ont manifesté publiquement leur appui aux grévistes de la faim.

Hier, Mme Lavoie-Roux a précisé qu'à l'intérieur de son mandat, le Dr David analysera si l'octroi des 100 postes d'internes, l'automne dernier, s'est fait en toute justice.

NOUS AVONS DE TOUT DANS L'AMEUBLEMENT DE BUREAU USAGÉ OU NEUF

GILBERT BOLDUC
8-C, route Trans-Canada
Lévis G6V 4Z2
bur.: 837-9811 / rés.: 837-9840

town and Country SHOPS & Petites BY town and Country

TOUS NOS MANTEAUX DE PRINTEMPS maintenant à 30% DE RABAIS SUR LE PRIX RÉGULIER

Retouches gratuites

SCHTROUMPFEZ* NOUS!!

AU DEUXIÈME FESTIVAL DE LA BANDE DESSINÉE FRANCOPHONE À QUÉBEC

Des vedettes européennes et québécoises de la bande dessinée, une exposition originale sur la bande dessinée, des jeux, des caricatures, des personnages animés et une occasion en or de bouquiner à son goût. Le Deuxième Festival de la bande dessinée francophone à Québec ouvre toutes grandes ses portes aux amateurs de b.d., à Place Fleur de Lys.

Les 12, 13, 14 et 15 avril 1989

* Suivez-nous!

LE FESTIVAL À

PLACE FLEUR DE LYS

Coke diète — LE SOLEIL — Hôtel Clarendon — FM93 — Le Spécialiste du Stylo

Grève à l'hôpital de Saint-Ferdinand-d'Halifax

Le syndicat avait promis de payer les amendes relatives au blocus routier

THETFORD MINES — Le syndicat n'avait pas participé à l'organisation du blocus routier qui avait isolé pendant une dizaine d'heures le village de Saint-Ferdinand-d'Halifax, le 13 novembre 1984, au plus fort de la grève illégale des 708 employés syndiqués à la CSN de l'hôpital psychiatrique Saint-Julien. Cependant, il avait prévenu à l'avance les organisateurs de ce coup de force qu'il paierait leurs amendes s'ils devaient être poursuivis par la justice.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

L'ex-présidente du syndicat, Mme Lucille Poirier, a reconnu ces faits, hier, au palais de justice de Thetford Mines, alors qu'elle témoignait pour la deuxième journée au procès en recours collectif pour des dommages-intérêts de $10.5 millions intenté contre la CSN par la Curatelle publique du Québec, au nom de 703 bénéficiaires.

Présidente du syndicat au moment du conflit qui a duré 33 jours, Mme Poirier a raconté au juge Robert Lesage, de la cour supérieure, que les barrages routiers avaient été érigés par des époux et conjoints de femmes en grève, avec la collaboration d'un entrepreneur local en travaux de voirie.

« Ces gens étaient exaspérés par la longueur du conflit et voulaient poser un geste pour en hâter le règlement. Le syndicat n'était pas mêlé à ça », a-t-elle dit.

Cependant, interrogée par le procureur de la requérante, Me Denis Sauvé, l'ex-présidente a dû reconnaître que « quelqu'un » lui avait téléphoné avant l'avènement des incidents pour s'assurer que le syndicat assumerait éventuellement le coût des poursuites devant les tribunaux et qu'elle lui avait répondu : « Oui ».

Dans les faits, des procédures judiciaires pour intimidation ont été prises contre sept personnes, dont Mme Poirier. Tous ont écopé d'amendes de moins de $500 et c'est le syndicat qui les a payées.

Cependant, le blocus routier avait eu pour effet d'accélérer les négociations dans le conflit alors que le même jour, en soirée, les parties en étaient venues à une entente de principe. Les barrages avaient été levés le midi au moment où l'escouade anti-émeute de la Sûreté du Québec s'apprêtait à intervenir.

L'incident de l'autobus

Un grave incident était survenu durant le conflit alors qu'un autobus en stationnement dans la cour de l'hôpital s'était soudainement mis en mouvement en dévalant une pente en direction d'un fort contingent de piqueteurs. Fort heureusement, le véhicule avait dévié de sa course et s'était écrasé sur des automobiles. L'incident n'a jamais pu être éclairci par les forces policières.

Interrogée à ce sujet, Mme Poirier a dit ne pas croire qu'un gréviste ait pu commettre un acte aussi répréhensible. « C'est impensable. Comment l'un de nos membres aurait-il pu vouloir blesser des compagnons à un piquet ? »

Selon elle, l'incident a été provoqué par l'administration de l'hôpital ou par la police. Elle croit surtout que ce fut un coup monté par la police comme prétexte pour faire appel à l'escouade anti-émeute.

Elle a ajouté que si le coupable devait être un ex-gréviste, celui-ci mériterait certainement une peine d'emprisonnement.

Expulsion de membres

L'ex-présidente a admis que le syndicat avait fait parvenir des avis d'expulsion à une dizaine de membres qui étaient rentrés au travail le 5 novembre après que l'employeur eut obtenu une injonction provisoire. Cependant, elle a avoué que le syndicat n'a pas donné suite à cette menace faite sous le coup de la colère.

Mme Poirier qui occupe maintenant le poste de trésorière à la Fédération des affaires sociales (FAS), a déclaré que le président de la CSN, Gérald Larose, et l'ex-président de la FAS, Yves Lessard, lui avaient demandé d'éviter toute grève illégale. Elle a ajouté que le conseiller à la FAS, Luc Painchaud, avait imploré les syndiqués de ne pas débrayer illégalement et leur avait recommandé d'attendre jusqu'au 31 décembre 1985, soit à l'expiration du décret tenant lieu de convention collective à ce moment-là.

« Les membres en ont décidé autrement. Même si l'exécutif était contre la grève, il se devait de respecter cette décision et tant la CSN et la FAS se devaient de venir en aide à un syndicat en difficulté », a expliqué l'ex-présidente.

Deux autres témoins ont été entendus. Mme Guylaine Fecteau et son frère, Yvan, respectivement secrétaire et trésorier du syndicat, ont confirmé que le paiement des amendes imposées aux syndiqués ($70,000) et au syndicat ($30,000) à la suite de condamnations pour outrage au tribunal pour le non respect de deux injonctions, avait été assumé par le fonds de défense professionnelle de la CSN.

Une nouvelle discipline fait son nid : l'archéologie industrielle

(D'après PC) — Un organisme international voué à la mise en valeur du patrimoine industriel tiendra ses assises annuelles pour la première fois au Québec du 1er au 4 juin.

Il s'agit de la Société d'archéologie industrielle (SIA) qui attend quelque 300 participants du Canada et des États-Unis à sa conférence qui aura comme thème « L'héritage industriel dans la ville ».

Le programme de la conférence de trois jours, dévoilé hier en conférence de presse par le président de la SIA Emory Kemp, de l'université West Virginia, comprend une trentaine d'exposés dont une douzaine porteront sur des sites industriels du Québec.

L'archéologie industrielle est une nouvelle discipline qui a pris naissance en Grande-Bretagne à la fin de la dernière guerre afin de mettre en valeur les sites industriels anciens.

Pierre
CHAMPAGNE

Un «tabletté» bien écoeuré (3)

Dans les deux notules du même titre qui ont précédé, on a suivi le cheminement d'un fonctionnaire, ingénieur de profession, depuis son embauche au Conseil exécutif en 1967 jusqu'à sa mise en disponibilité ou son « tablettage » le 28 novembre 1983.

Hier, j'écrivais que, au cours du mois de juin 1983, ***Raynald Gilbert*** avait été demandé au bureau de son supérieur immédiat, ***André Trudeau***, secrétaire général associé par intérim du Conseil exécutif. Selon M. Gilbert, M. Trudeau lui aurait dit que l'on souhaitait avoir des gens plus jeunes et plus performants. M. Gilbert était alors âgé de 53 ans.

J'ai joint M. Trudeau, hier après-midi. Selon lui, M. Gilbert était d'abord un homme de relations publiques et c'est surtout dans cette discipline qu'il aurait aimé le voir travailler. « Cependant, ajoute M. Trudeau, pour rédiger des textes, faire des analyses et des synthèses comme il faut le faire au Conseil exécutif, M. Gilbert n'était pas le type approprié. Il n'était plus à sa place au Conseil exécutif. Ça n'avait rien à voir avec son âge. » M. Trudeau ajoute : « Il ne mentionne pas les efforts que j'ai faits pour lui trouver quelque chose. Il n'était pas dans son domaine et la situation s'est dégradée. Peut-être que nous n'avons pas su l'utiliser mais nous étions plusieurs à ne pas savoir l'utiliser. Il a décidé que tout le monde était contre lui et il s'est mis à frapper de tous les côtés. Il a pu se sentir persécuté mais il n'avait plus d'affectation et pendant que les autres travaillaient, lui ne travaillait pas. »

Bref, le 28 novembre 1983, le directeur des ressources humaines, ***Noël Grenier***, lui signifiait qu'il était mis en disponibilité. M. Grenier m'a joint hier par téléphone pour me préciser que le « tablettage » et la mise en disponibilité étaient des choses bien différentes.

En rhétorique sans doute ; mais, en pratique, M. Gilbert est toujours chez lui.

Table ronde

Depuis hier et aujourd'hui toute la journée, le secteur Terres du ministère de l'Énergie et des Ressources, organise une table ronde sur la géomatique qui réunit les experts du secteur, du milieu universitaire, du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (Canada), de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec et du secteur privé. C'est au Château Bonne-Entente de Sainte-Foy.

Le protecteur du citoyen

Du 1er janvier 1987 au 31 mars 1988, (attention, ce n'est pas le 31 mars 1989) le protecteur du citoyen, ***Daniel Jacoby***, a effectué 129 enquêtes mettant en cause le ministère de la Justice. Ces interventions touchaient surtout la perception des pensions alimentaires, la Cour des petites créances et le Bureau du Code de la sécurité routière. Les problèmes soulevés concernaient toujours l'aspect administratif de l'un ou de l'autre de ces secteurs. C'est ce que l'on apprend dans la dernière édition de « Dossier d'enquête », un bulletin d'informations publié par le bureau du protecteur du citoyen.

Journée de l'informatique

Le sous-ministre des Communications, Jacques Pigeon, prononcera la conférence de fermeture de la Journée de l'informatique, le 25 avril, au Centre des congrès de Québec. Cette journée a pour thème : « L'informatique, je la choisis, je la gère, je l'utilise... ou je la subis ».

Vérités et sourires

Le mot du jour est de Adlaï Stevenson : « Si les Républicains cessent de dire des mensonges sur nous, nous cesserons de dire la vérité sur eux. »

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 644-4015, ou par la poste, en adressant votre courrier à la Tribune de la presse, 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R 5A4.

Centraide donne la priorité aux jeunes et aux toxicomanes

Centraide partagera, cette année, près de $2.5 millions en dons et en services entre 135 organismes communautaires de la grande région de Québec.

par PIERRE BOULET
LE SOLEIL

Les porte-parole de Centraide ont révélé en conférence de presse, hier, que les priorités de développement pour 1989-1990 vont aux jeunes en difficulté, à la réhabilitation des toxicomanes, à l'aide aux hommes violents, au soutien des familles ainsi qu'à l'assistance aux personnes âgées isolées.

L'organisme a reçu des demandes de l'ordre de $3,781,000 de la part de 140 groupes ou associations. Le président du comité d'attribution des fonds, M. Michel Bergeron, a précisé que 96 % des requérants ont été jugés admissibles. Ils se partageront $2,493,300 en dons et en services.

Centraide a recueilli $3,100,000 au cours de sa campagne régionale de financement, soit 11 % de plus que l'an dernier.

Cette année, le soutien aux organismes communautaires se répartit de la façon suivante : aide à la jeunesse ($251,453), alcoolisme et toxicomanies ($185,690), aide à la famille ($222,470), aide aux femmes ($82,700), soutien moral ($132,533), soutien matériel ($282,300), action communautaire et défense des droits sociaux ($386,200), personnes handicapées et santé mentale ($579,200), autres ressources ($96,500). Il faut ajouter à ces sommes un fonds de réserve de $72,584 et un montant de $201,670 alloué en services.

Les subventions les plus substantielles vont à l'INCA de la région de Québec ($80,000), à l'Association canadienne pour la santé mentale ($72,000), à l'Association coopérative d'économie familiale de Québec ($60,000) et à l'Association pour l'intégration sociale ($52,000).

D'autre part, la présidente de Centraide, Mme Margaret Delisle, a déclaré qu'il n'est pas question pour l'organisme d'adopter la formule des dons désignés. Par le passé, plusieurs membres de Centraide avaient fait pression pour adopter ce type de financement sélectif en vertu duquel les donateurs choisissent l'organisme qu'ils veulent soutenir.

« Les expériences en ce sens menées ailleurs n'ont pas été concluantes », a expliqué Mme Delisle.

RADIAL TOUTES SAISONS DE PRIX AVANTAGEUX
à partir de **53,95 $**
TIEMPO

Flanc Blanc Dimension	Prix de solde
P155/80R13	53,95 $
P165/80R13	60,95
P185/80R13	65,95
P185/75R14	71,95
P195/75R14	73,95
P205/75R14	76,95
P205/75R15	79,95
P215/75R15	84,95
P225/75R15	89,95
P235/75R15	94,95

NOTRE PLUS NOUVEAU RADIAL TOUTES SAISONS DE PREMIER CHOIX
à partir de **72,45 $**
INVICTA GL

Flanc Blanc Dimension	Prix de solde
P155/80R13	72,45 $
P165/80R13	83,45
P175/80R13	89,95
P185/80R13	92,95
P185/75R14	95,95
P195/75R14	99,45
P205/75R14	104,95
P195/75R15	107,45
P185/70R14	109,95
P195/70R14	110,95
P205/75R15	111,95
P205/70R14	115,95
P215/75R15	116,95
P225/75R15	118,95
P235/75R15	127,45
Flancs Noirs	
P175/70R13	82,95
P195/75R14	94,95
P185/70R14	102,95
P195/75R15	102,45
P195/70R14	103,95
P205/75R15	106,45
P225/75R15	115,95
P235/75R15XL	134,45

RADIAL TOUTES SAISONS TOUT TERRAIN POUR PICK-UPS, FOURGONNETTES, 4x4
à partir de **108,95 $**
WRANGLER AT 195/75R14
LETTRES NOIRES DENTÉES

Dimension	Équivalence en plis	Prix de solde
195/75R14	C6	108,95 $
875R16,5	D8	155,95
950R16,5	D8	163,95
235/75R15	C6	124,95
235/75R15	D8	137,95
225/75R16	D8	148,95
245/75R16	E10	182,95
215/85R16	D8	135,95
235/85R16	D8	143,95
Lettres Blanches Desinées		
195/75R14	C6	119,55
215/75R15	C6	127,95
235/75R15	C6	137,95
255/75R15	C6	183,95
225/75R16	C6	148,95
255/85R16	D8	208,95

D'autres dimensions peuvent être livrables. Voir le détaillant Goodyear.

GRAND SOLDE ÉTOILE DE PNEUS GOODYEAR

Le bon moment pour acheter des pneus et...

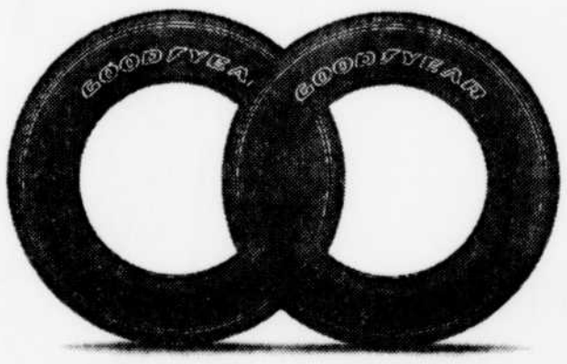

...regarder "Les meilleurs mauvais moments du sport!"

Réalisez de belles économies en achetant deux pneus Goodyear ou plus durant le Grand solde étoile et obtenez gratuitement la vidéocassette "Les meilleurs mauvais moments du sport." Tout le monde devrait aller chez Goodyear, on y trouve des mini-prix et des maxi-rires ces jours-ci! Prix en vigueur jusq'au 29 avril.

GOODYEAR

RADIAL DE PERFORMANCE LE MOINS CHER
à partir de **87,95 $**
EAGLE ST
LETTRES BLANCHES EN RELIEF

Dimension	Prix de solde
P175/70R13	87,95 $
P185/70R13	91,95
P195/70R13	95,95
P205/60R13	102,95
P195/70R14	97,95
P205/70R14	108,95
P215/70R14	111,95
P225/70R14	118,95
P195/60R14	105,95
P215/60R14	108,95
P235/60R14	118,95
P245/60R14	125,95
P225/70R15	121,95
P235/70R15	124,95
P215/65R15	115,95
P245/60R15	132,95
P255/60R15	136,95

RADIAL TOUTES SAISONS DE PERFORMANCE DE PREMIER CHOIX
à partir de **119,95 $**
EAGLE GT + 4
LETTRES NOIRES DENTÉES

Dimension	Prix de solde
P185/70R14	119,95 $
P195/70R14	124,45
P205/60R15	127,45
P215/60R14	128,45
P215/60R15	128,45
P215/65R15	135,95
LETTRES BLANCHES DESSINÉES	
P215/60R14	130,95
P215/65R15	137,95
P225/70R15	147,95
LETTRES NOIRES DENTÉES/ RAPPORT-VITESSE	
P195/60HR15	132,95
P215/70HR15	148,95
P205/55HR15	149,95
P225/70HR15	153,95
P215/65VR15	157,95
P205/55VR16	163,95
P225/60VR16	169,95
LETTRES BLANCHES DESSINÉES/ RAPPORT-VITESSE	
P185/70HR14	128,45
P195/70HR14	133,95
P195/60HR14	133,95
P205/70HR14	136,95
P215/60HR14	136,95
P215/60HR15	138,95
P225/60HR14	139,95
P215/65HR15	145,45
P235/60HR14	146,95
P225/70HR15	153,95
P245/60HR15	173,95
P255/60HR15	180,95

PNEU TOUTES SAISONS LE MOINS CHER
à partir de **45,95 $**
S4S

Flanc Blanc Dimension	Bas prix courant
P155/80R13	45,95 $
P185/75R14	60,95
P195/75R14	62,95
P205/75R14	65,95
P205/75R15	70,95
P215/75R15	73,95
P225/75R15	76,95

AUCUN ACOMPTE • AUCUN INTÉRÊT • 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES* *pour les pneus et les services automobiles de plus de 150.00 $
Versement calculé d'après un programme de financement différé à l'usage de la carte VISA, MasterCard ou American Express. Veuillez vous rendre à un Centre de service automobile Goodyear pour de plus amples renseignements.

CENTRES DE SERVICE AUTO GARANTI GOODYEAR — CENTRE COMMERCIALE GOODYEAR — DÉTAILLANT INDÉPENDANT

QUÉBEC 681-4646
1220, boul. Charest Ouest
De 7 h 30 à 17 h 30 en semaine
Samedi: de 8 h à 17 h

QUÉBEC 622-4191
5701, boul. Les Galeries
De 7 h 30 à 17 h 30 en semaine
Samedi: de 8 h à 17 h

QUÉBEC 666-8900
2600, boul. Montmorency
De 7 h 30 à 17 h 30 en semaine
Samedi: de 8 h à 17 h

SAINTE-FOY 653-0841
3115, boul. Hochelaga
De 7 h 30 à 17 h 30 en semaine
Samedi: de 8 h à 17 h

LÉVIS 833-3282
155, route du Président-Kennedy
De 7 h 30 à 17 h 30 en semaine
Samedi: de 8 h à 17 h

LES SAULES 871-6740
3755, boul. Wilfrid-Hamel
De 8 h à 17 h 30 en semaine
Samedi: de 8 h à midi

CHARLESBOURG 627-0040
8550, boul. Cloutier
De 7 h 30 à 20 h en semaine
Samedi: de 8 h à 17 h

MONTMAGNY 248-7270
150, 7e Rue
De 8 h à 17 h 30 en semaine
Samedi: de 8 h à 12 h

DUBERGER 683-2521
1900, Léon-Harmel
De 7 h 30 à 17 h 30 en semaine
Samedi: de 8 h à midi

DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS
QUÉBEC 681-6041
710, boul. Charest Ouest
De 8 h à 17 h 30 en semaine
Samedi: de 8 h à midi

GOODYEAR. COMPTEZ SUR NOUS.

Construction: les syndicats refusent la prolongation du décret

MONTRÉAL — La FTQ-construction et la CSN-construction demandent au ministre du Travail de ne pas intervenir pour prolonger le décret et de laisser les parties négocier normalement les conditions de travail.

par LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

Les deux syndicats de la construction ont rencontré lundi soir et hier matin le ministre du Travail Yves Séguin pour souligner leur opposition à toute prolongation du décret, telle que suggérée par l'Association des entrepreneurs en construction.

La FTQ et la CSN tiennent à poursuivre la négociation avec l'association patronale, même si les séances avec elle, jusqu'à présent, n'ont guère été fructueuses.

Le décret qui tient lieu de convention collective, dans la construction, vient à échéance le 30 avril.

Grève ?

D'ici la fin du mois, la CSN et la FTQ « iront chercher des mandats de grève » de leurs ouvriers. Le secrétaire général de la CSN Michel Gauthier insiste pour préciser qu'il n'y aura pas grève automatiquement, le 1er mai. Tout dépendra du rythme des négociations. « Si l'AECQ refuse de négocier, ça va chauffer », promet de son côté M. Jean Lavallée, président de la FTQ-construction.

La stratégie n'étant pas encore arrêtée, la CSN et la FTQ ignorent s'il s'agira d'une grève générale illimitée ou de grèves sporadiques de chacun d'entre eux, tour à tour.

D'ici le 30 avril, les deux centrales se limiteront « à des moyens de pression légaux », précise M. Gauthier, comme le fait de refuser de faire du temps supplémentaire et l'application rigoureuse du Code de sécurité dans la construction. De même, les ouvriers respectent scrupuleusement la consigne qui stipule que leur journée de travail commence quand ils partent de la barrière du chantier pour se rendre à pied au chantier.

Le 2e syndicat en importance, le Conseil provincial des métiers de la construction, qui représente 31 % des ouvriers, a déja déserté les chantiers de construction durant une journée, vendredi dernier.

Pour négocier, l'AECQ exige la participation du Conseil provincial, bien qu'il ne fasse pas partie de la coalition FTQ-CSN. La loi stipule d'ailleurs que tout syndicat ou tout regroupement de syndicats représentant plus de la moitié des ouvriers peut négocier au nom des autres. Or la CSN et la FTQ, ensemble, représentent 58 % des ouvriers.

Mais le Conseil provincial, qui représente 32 % des ouvriers et une majorité des ouvriers dans 14 métiers, ne négocie pas avec le front commun. L'AECQ s'en plaint, tout comme le conseil, évidemment.

Selon la coalition syndicale, l'AECQ se cherche ainsi « un faux-fuyant pour ne pas négocier ».

Revendications

Si le conseil ne fait pas partie du front commun, c'est parce qu'il ne partage pas la principale revendication de la CSN et de la FTQ concernant la création d'un fonds de sécurité du revenu.

Ce fonds, financé entièrement par les employeurs, assurerait un supplément de revenu aux ouvriers en chômage. Les centrales souhaitent ainsi favoriser les « vrais » ouvriers et lutter contre le travail au noir. Les entrepreneurs auraient intérêt à donner le travail aux « vrais » ouvriers plutôt que de leur verser une prime parce qu'ils sont au chômage et qu'un travailleur au noir exerce leur métier à leur place.

Le Conseil provincial croit qu'un tel régime de sécurité du revenu doit être négocié séparément, par chaque métier de la construction, et non pour tous.

Les autres revendications du front commun CSN-FTQ ont trait à l'abaissement de l'âge de la retraite de 60 à 55 ans, à la réduction de la semaine de travail et au contrôle sévère du temps supplémentaire.

LIQUIDATION SEARS POUR LE PRINTEMPS QUARTIL MILLIONS DE DOLLARS

PRIX EN VIGUEUR

JUSQU'AU 15 AVRIL 1989, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES. LIQUIDATION DE VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS. MARCHANDISE EN STOCK SEULEMENT. HÂTEZ-VOUS! MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Vous APPAREILLEZ et vous GAGNEZ

VOUS POURRIEZ GAGNER UN SÉJOUR-VACANCES POUR 4, AU PLUS RÉCENT PARC THÉMATIQUE DE WALT DISNEY© WORLD À ORLANDO, FLORIDE (100 SÉJOURS À GAGNER). VOUS AVEZ AUSSI LA CHANCE DE GAGNER D'AUTRES PRIX DISNEY! PLUS DE DÉTAILS AUX MAGASINS SEARS.

Ce concours prend fin le 29 avril 1989
Aucune obligation d'achat
The Walt Disney Company, 1989

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

Phase II de la Baie James

Québec refusera toute compensation aux Inuit et aux Cris

KUUJJUAQ — Le gouvernement du Québec refusera d'accorder aux Inuit et aux Cris du Nord québécois de nouvelles compensations financières pour de futurs développements hydro-électriques dans le cadre de la phase II de la Baie James.

par MICHEL VENNE
de la Presse canadienne

« Il y a eu un règlement en 1975 avec la Convention de la Baie James et du Nord québécois, qui prévoyait non seulement des compensations de plusieurs millions, mais aussi des programmes sociaux », a déclaré hier le ministre de l'Énergie et des Ressources John Ciaccia, qui se trouvait à Kuujjuaq pour les funérailles d'un leader inuk.

« Cela n'exclut pas que d'autres sommes soient versées si des études d'impact révèlent que les projets futurs affecteront leur territoire, leur environnement, dit-il. Mais pour ce qui est des compensations, tout a été établi en 1975. »

Les Inuit ne s'opposeront pas à de nouveaux développements hydro-électriques sur leur territoire, à condition que le gouvernement et Hydro-Québec acceptent de leur verser une part des revenus qui proviendront de la vente d'électricité aux États-Unis, avait indiqué lundi le porte-parole des Inuit, M. Charlie Watt.

« Je pense que je ne peux pas être en faveur d'une telle position », a déclaré M. Ciaccia.

Les Indiens cris s'opposent pour leur part catégoriquement à tous nouveaux projets.

Des discussions entre les parties devraient avoir lieu prochainement au sujet de l'impact de la phase II de la Baie James sur les territoires autochtones, a indiqué le ministre, ajoutant qu'Hydro-Québec en était présentement à l'étape des études et des avant-projets.

M. Ciaccia, qui était accompagné du ministre des Mines et délégué aux Affaires autochtones Raymond Savoie, s'est rendu hier dans la capitale régionale du Nunavik (Nouveau-Québec) pour assister aux funérailles d'un des leaders les plus respectés de la communauté inuk, M. Mark Gordon, trouvé pendu dans sa chambre de motel à Dorval vendredi dernier.

Les drapeaux étaient en berne, hier, partout dans le village de Kuujjuaq, où l'activité commerciale était au ralenti par respect pour le défunt et sa famille. Tout Kuujjuaq était rassemblé autour de l'église anglicane, trop petite pour accueillir la foule de plusieurs centaines de personnes. Des représentants des 14 communautés inuit du Nord québécois s'étaient déplacés pour rendre hommage au disparu.

■ Élections partielles

Le gouvernement Bourassa aurait arrêté son choix sur le dernier lundi de mai pour la tenue des élections complémentaires dans les circonscriptions de Hull et de Papineau, annonce le quotidien Le Droit. Il y a une quinzaine, les candidats libéraux ont eu la consigne d'être sur un pied de guerre, de louer leur local de campagne et de réserver les lignes téléphoniques, précise le journal.

MODE POUR FILLETTE

RABAIS 33-50%
BLOUSONS POUR FILLETTES
Une sélection de modèles et couleurs incluant des modèles en denim, en sergé ou en coton. Tailles 4-6X et 7-16.
Vêtements pour fillettes

RABAIS 40%
Une sélection de pantalons pour fillettes en un assortiment de modèles, couleurs et tailles 4-6X et 7-16.
Vêtements pour fillettes

RABAIS 40%
Pantalons et hauts molletonnés. 7-16.
Sears ord. 10,99-15.
Ch.....6,49$-8,99$
Vêtements pour fillettes

RABAIS 40%
Pantalons en denim pour fillettes. Modèle à 5 poches. Tailles 7-16.
Ord. 17,99$. Ch.....9,99$
Vêtements pour fillettes

RABAIS 40%
Assortiment de hauts pour fillettes. P-M-G.
Sears ord. 12-18. Ch.....6,99$-9,99$
Vêtements pour fillettes

RABAIS 50%
Séparables 'Métro Express' pour fillettes. 7-16.
Ord. 15-22. Ch.....7,49$-10,99$
Vêtements pour fillettes

RABAIS 5$
Ens. 2 pièces (jupe et haut) pour fillettes. Rose. Tailles 4-6X.
Sears ord. 12$. Ch.....6,99$
Vêtements pour fillettes
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.

MODE POUR HOMMES

RABAIS 25-50%
Assortiment de pantalons tout-aller pour hommes. Sears ord. 19,99-40.
Ch.....14,99$-19,99$
Ceintures non incluses
Vêtements tout-aller pour hommes

9,99-14,99 Ch.
Sélection de shorts pour hommes. Choix de tailles P-M-G.
Vêtements tout-aller pour hommes

14,99-24,99 Ch.
Pantalons habillés pour hommes. 2 modèles en un choix de tailles et couleurs. Hâtez-vous!
Vêtements habillés pour hommes

8,99 Ch.
Polos à rayures pour hommes. Modèle à col souple. 4 combinaisons de couleurs. P-TG.
Vêtements tout-aller pour hommes

RABAIS 40%
Chemises sport à rayures de style rugby. P-TG.
Sears ord. 19,88$. Ch.....11,88$
Vêtements tout-aller pour hommes

MODE POUR GARÇONS/HOMMES

7,99 Ch.
Pantalons sport pour garçons. Gris, roi ou couleurs assorties. Choix de tailles de 4 à 6X.
La sélection peut varier d'un magasin à l'autre
Vêtements pour garçons

3,99 Ch.
Débardeurs en polyester/coton pour garçons. Assortiment de couleurs. Tailles 4-6X. Magasinez tôt!
Vêtements pour garçons

9,99 Ch.
Pantalons pour garçons. Modèle tout-aller, noir ou modèle en denim de coton, marine. Tailles 7-18.
Vêtements pour garçons

12,99 Ch.
Pantalons tout-aller pour garçons. Modèles en coton ou en mélange de coton offerts en un choix de couleurs. Tailles 8-18.
Vêtements pour garçons

6,99 Ch.
Assortiment de t-shirts pour garçons. Unis ou à rayures. Tailles 8-18.
Vêtements pour garçons

RABAIS 40%
Une sélection de blousons pour garçons. Tailles 4-18.
Ord. 18-35. Ch.....10,79$-20,99$
Vêtements pour garçons

99,99 Ch.
UNE SUPER AFFAIRE!
COMPLETS POUR HOMMES
Complets 2 pièces en polyester ou en mélange de polyester. Tailles 38-46" pour la plupart des statures. Hâtez-vous!
Ceinture non incluse
Vêtements habillés pour hommes

4,99 Ch.
T-shirts à manches courtes pour garçons. Choix de couleurs. Tailles 4, 5, 6 et 6X.
La sélection peut varier d'un magasin à l'autre
Vêtements pour garçons

RABAIS 50%
Coordonnés choisis pour garçons. Tailles 7-18.
Ord. 16-24. Ch.....7,99$-11,99$
Vêtements pour garçons

6,99 Ch.
Shorts longs en un choix de modèles et couleurs. Tailles 8-18.
Vêtements pour garçons

9,99 Ch.
Hauts molletonnés pour garçons. Choix de couleurs et motifs au cadre. Tailles 8-18.
Vêtements pour garçons

9,99 Ch.
Pantalons molletonnés pour garçons. Choix de modèles et couleurs. Tailles 8-18.
Vêtements pour garçons

9,99 Ch.
Hauts molletonnés pour garçons. Choix de motifs au cadre. Tailles 8-18.
Vêtements pour garçons

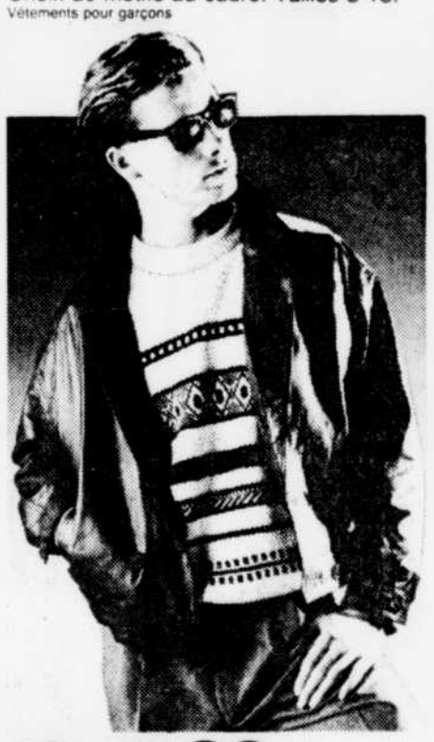

99,99 Ch.
PRIX INCROYABLE!
VESTE EN CUIR
Veste marine à devant croisé aspect blazer. Épaules rembourrées, poches à l'intérieur et sangles réglables sur les côtés. Tailles P-M-G.
Vêtements habillés pour hommes

7,99 Ch.
Hauts molletonnés pour garçons. Modèle à manches longues en un choix de couleurs et motifs au cadre. Tailles 8-18.
Vêtements pour garçons

7,99 Ch. (cravate non incluse)
Chemises habillées à manches longues pour hommes. Bleu, écru, gris ou blanc. 14½-17½".
La sélection peut varier d'un magasin à l'autre
Vêtements habillés pour hommes

9,99 Ch. Tailles 4-6X **11,99** Ch. Tailles 8-16
Polojamas pour garçons. Choix de motifs au cadre. Choix de tailles 4-6X ou 8-16.
Vêtements pour garçons

6,99 Ch.
Ens. short. Noir, marine ou roi. Tailles 4 à 6X.
Vêtements pour garçons

4,99 Ch.
Assortiment de shorts pour garçons. Blanc, bleu à rayures ou jade à rayures. Tailles 4-6X.
Vêtements pour garçons

MODE POUR ENFANTS

4,99 Ch.
ENS. MOLLETONNÉS
Ens. pour petites filles ou petits garçons en un assortiment de modèles et couleurs. Achetez-en plusieurs. Tailles 20, 26 et 32 lb.
Vêtements pour enfant

5,99 Ch.
Vêtements de nuit pour bébés. Tailles 14-26 lb. Profitez de ce bas prix incroyable.
Vêtements pour enfants

6,99 Ch.
Pantalons pour tout-petits en une variété de couleurs et modèles. Tailles 2-3X.
Vêtements pour enfants

4,99 Ch.
Hauts pour garçons ou fillettes. Modèles en tricot et pulls. Tailles 2-3X.
Vêtements pour enfants

4,99 Ch.
Séparables molletonnés pour tout-petits. Tailles 2-3X.
Vêtements pour enfants

8,99 Ch.
Ens. molletonnés pour tout-petits en un assortiment de tailles 2-3X.
Vêtements pour enfants

24,99 Paire
Sears ord. 29,99$-39,99$
Vaste sélection de chaussures habillées en cuir pour femmes. Choix de couleurs et pointures.
Chaussures pour femmes

MODE POUR FEMMES ET JEUNES FILLES

MOITIÉ PRIX
Séparables choisis 'Fiori Blu' pour jeunes filles de notre catalogue Printemps/été 1988.
19e Avenue

14,99 Ch.
Maillots de bain de marques connues pour femmes. Modèles et couleurs choisis.
Vêtements sport pour femmes

6,99 Ch.
Assortiment de pantalons pour femmes et jeunes filles. Tailles 8-18. Quelques modèles offerts en grande taille.
Vêtements sport pour femmes/19e avenue

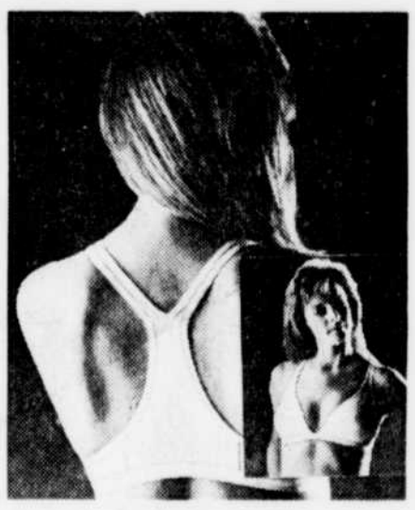

RABAIS 40%
SOUTIENS-GORGE ET SOUS-VÊTEMENTS DE MAINTIEN POUR FEMMES
Sélection de modèles, couleurs et tailles. Coût ord. cat. 6,50-22.
Ch.....3,90$-13,20$
La sélection peut varier d'un magasin à l'autre
Les prix ord. proviennent de nos catalogues 1988 'Printemps/été' 'Réclame d'été', 'Grands soldes annuels d'hiver' et 'Réclame d'automne'
Dessous mode

RABAIS 50%
Sélection de pantalons coton pour femmes.
Sears ord. 40$. Ch.....19,99$
Vêtements sport pour femmes
Haut à rayures en tricot interloc. P-M-G.
Sears ord. 22-45.
Ch.....14,49$-29,49$
Coordonnés pulls et jupes à motifs.
Sears ord. 37$. Ch.....24,66$
Vêtements sport pour femmes

24,99 Ch.
Sears ord. 39,99-50
Rabais 15-25. Blousons pour femmes. Longueur 31" et 33". Tailles P-M-G.
Manteaux

RABAIS 50%
Manteaux pour femmes. Modèle pour le printemps. Tan. P-M-G.
Ord. 49$. Ch.....24,49$
Vêtements d'extérieur pour femmes

Prix ord. du cat. Printemps-Été 1988, p. 105.

Des articles pourraient ne pas être offerts dans certains magasins Sears.

Prix en vigueur jusqu'au 15 avril 1989, dans la limite des stocks disponibles.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Québec,** Place Fleur de Lys, **529-9861; Sainte-Foy,** Place Laurier, **658-2121; Lévis,** Galeries Chagnon, **833-4711.**
Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

Plusieurs députés libéraux pensent à quitter la politique

Au moins une douzaine de députés libéraux d'arrière-banc n'ont toujours pas décidé s'ils demanderont un nouveau mandat à leurs électeurs. Parmi ceux-là se trouve un député de l'Est du Québec, celui de La Peltrie, M. Lawrence Cannon.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

M. Cannon affirme qu'il arrêtera sa décision d'ici la fin d'avril. Pour l'instant, les possibilités qu'il quitte la politique et celles de le voir rester sont à peu près égales, dit-il.

Ceux qui ont confirmé au SOLEIL que leur décision n'est pas encore prise sont MM. Gérard Latulippe (Chambly), Gilles Fortin (Marguerite-Bourgeoys), Georges Vaillancourt (Orford), Guy Bélanger (Laval-des-Rapides), Robert Middlemiss (Pontiac) et Roma Hains (Saint-Henri).

Le député d'Iberville, M. Jacques Tremblay, et celui d'Huntingdon, M. Claude Dubois, n'ont pu être joints mais sont identifiés par plusieurs comme susceptibles de quitter la vie politique. M. Tremblay a confirmé à la presse de sa région qu'il est en réflexion. Il est celui qui a jonglé avec la possibilité de se lancer en politique fédérale sous la bannière conservatrice, l'automne dernier.

Chez les libéraux, certains s'interrogent également sur les intentions de la députée de Jacques-Cartier, Mme Joan Dougherty, qui n'a pas retourné les appels du SOLEIL, hier.

À cette liste, il faut ajouter les noms des anciens ministres anglophones Richard French, Herbert Marx et Clifford Lincoln, dont les intentions demeurent inconnues, ainsi que ceux des sept ministres qui n'ont pas confirmé leur retour.

Décisions imminentes

Dans presque tous les cas, les députés qui reconsidèrent présentement leur avenir ont indiqué qu'ils prendront une décision assez rapidement. Ce n'est cependant pas le cas pour le doyen des « back benchers », M. Georges Vaillancourt, même si sa circonscription d'Orford est convoitée par le président du Parti libéral du Québec, M. Robert Benoit.

Élu et toujours réélu depuis 1960, M. Vaillancourt dit croire que son chef Robert Bourassa acceptera sa décision quelle qu'elle soit. Il n'entend cependant pas se presser et raconte en avoir discuté, il y a déjà longtemps, avec M. Benoit qui l'aurait alors assuré qu'il ne lui ferait pas la lutte pour obtenir l'investiture du parti.

L'ex-Solliciteur général, M. Gérard Latulippe, se donne quant à lui un mois ou deux pour conclure sa réflexion mais il admet se diriger plutôt vers la poursuite de sa carrière politique.

Le député de Laval-des-Rapides, M. Guy Bélanger, prévoit annoncer sa décision d'ici une quinzaine de jours.

Un des rares qui se soient mouillés publiquement pour obtenir que le gouvernement invoque la clause nonobstant dans le dossier de la langue d'affichage, M. Bélanger dit qu'il tiendra compte des demandes qui lui sont faites par ses militants de rester en politique mais il ajoute aussi avoir constaté que la vie de politicien comporte beaucoup de perte de temps.

M. Gilles Fortin, député de Marguerite-Bourgeoys, évalue à 70 % les probabilités qu'il sollicite un nouveau mandat. Il compte trancher la question d'ici le début de juin.

Au contraire, M. Robert Middlemiss, de Pontiac, qui souhaitait que le gouvernement crée des enclaves bilingues dans certaines régions, affirme pencher davantage vers une réorientation de carrière.

Quant au député de Saint-Henri, M. Roma Hains, sa décision dépendra des jugements qui seront portés relativement aux 22 chefs d'accusation pour abus de confiance, à une accusation de vol et une autre de fraude qui pèsent contre lui. Récemment acquitté sous 34 autres chefs d'accusation, M. Hains explique qu'il aimerait tenter de se faire réélire s'il devait être acquitté du reste des accusations portées contre lui.

Enfin, quelques députés dont on pouvait douter des intentions confirment qu'ils seront candidats. C'est le cas de MM. Jean-Guy Lemieux (Vanier), Claude Trudel (Bourget), Max Polak (Sainte-Anne), Jean-Guy Gervais (qui affrontera Jacques Parizeau dans L'Assomption) et John Kehoe (Chapleau).

MOORES
VÊTEMENTS POUR HOMMES

DÈS MAINTENANT!

LÉVIS
84 Route Kennedy
Place Kennedy
835-0343

VANIER
445 Rue Soumande
Carrefour Vanier
682-2772

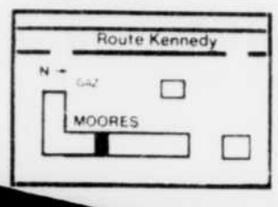

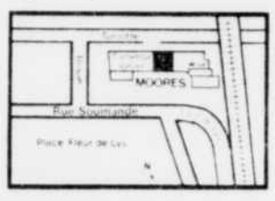

GRANDE OUVERTURE SPECTACULAIRE
À NE PAS MANQUER!

COMPLETS DE FABRICATION CANADIENNE DE QUALITÉ PURE LAINE

seulement 99,99

Complet droit ou complet croisé offert au même bas prix spectaculaire! Le tissu, de laine légère du printemps, porte l'étiquette de qualité, le tout confectionné au Canada pour une allure et un fini de qualité. Tailles 36 à 48 Rég., Court, Long.

COMPAREZ-LE AVEC 215 $

OFFRE SPÉCIALE

COMPLETS DE LAINE COOL WOOL CONFECTION DE CANADIENNE

159,99 COMPAREZ-LE AVEC $235

AUBAINES DE GRANDE OUVERTURE

PANTALONS HABILLÉS LAVABLES CONFECTIONNÉS AU CANADA
Prix imbattable!
15,99 comparez-le avec 25 $

CHEMISE HABILLÉE "HAUTE COUTURE FRANÇAISE"
Vous en reconnaître l'étiquette!
9,99

BLAZER DE CONFECTION CANADIENNE
79,99 COMPAREZ-LE AVEC 135 $

VESTON SPORT EN TWEED HARRIS
Spécial inauguration!
10 Jours Seulement
79,99

N'OUBLIEZ PAS NOTRE CIRCULAIRE PLEIN D'AUBAINES POUR CETTE GRANDE OUVERTURE!

- C'est avec fierté, que chez Moores, nous vous garantissons entière satisfaction des articles de qualité que vous achetez. Si pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait de votre achat, rapportez-le tout simplement et faites-vous rembourser le montant total de l'article, ou échangez-le.
- Retouches faites sur les lieux à un prix insignifiant.
- Stationnement gratuit.

Deuxième mandat pour Louise Bégin

La députée de Bellechasse et vice-présidente de l'Assemblée Nationale, Mme Louise Bégin, sollicitera un deuxième mandat lors de la prochaine élection provinciale. Dimanche, à la polyvalente de Saint-Anselme, elle sera officiellement désignée candidate du Parti libéral.

Du côté du Parti québécois, l'assemblée d'investiture n'aura lieu que le 7 mai, mais déjà l'ancien député péquiste du comté de Bellechasse, de 1981 à 1985, M. Claude Lachance, a confirmé qu'il sera sur les rangs.

Réjean Doyon réélu candidat

Sans opposition aucune, le député libéral de Louis-Hébert depuis sept ans, Réjean Doyon, a été à nouveau choisi hier soir candidat pour son parti en vue des prochaines élections.

par RICHARD CÔTÉ
LE SOLEIL

Au cours de cette assemblée d'investiture à laquelle assistaient plus de 200 sympathisants libéraux, une trentaine de députés et ministres sont venus appuyer de leur présence leur confrère Doyon.

Parmi ceux-ci, le ministre Marc-Yvan Côté a vanté les mérites de son ancien adjoint parlementaire mais en a aussi profité pour promettre une lutte sans merci au député péquiste de Lévis, Jean Garon lors de la prochaine campagne électorale provinciale.

Pour sa part, la mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, dont la fille France agissait comme présidente d'élection pour cette soirée d'investiture, a rendu hommage « à cet ami de longue date, cet homme honnête, fidèle à ses convictions en qui elle a dit voir le député idéal ».

Enfin, M. Doyon a rappelé les réalisations de son parti dans son comté au cours du mandat actuel que ce soit l'implantation du parc technologique, la création du CLSC Le Phare, la naissance de l'Institut d'optique, les subventions accrues à l'université Laval, les investissements dans les deux usines d'épuration des eaux usées, etc.

Selon Parizeau, la santé va coûter plus cher que prévu

La régionalisation du système de santé proposée lundi par Mme Thérèse Lavoie-Roux est une « excellente chose », admet le chef du Parti québécois. Mais là s'arrêtent les louanges de Jacques Parizeau à l'égard du document de la ministre de la Santé et des Services sociaux. À cause du vieillissement de la population, poursuit-il, il est « absurde, ridicule, impensable » de songer un seul instant que les coûts des soins de santé n'augmenteront pas au cours des prochaines années.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Dans son document d'orientations « Pour améliorer la santé et le bien-être au Québec », Mme Lavoie-Roux prévoit créer des régies régionales de santé qui remplaceront les CRSSS, avec pour mission de répartir l'enveloppe budgétaire de la région, selon les priorités de la région. Elle prévoit aussi créer 5,000 places en centre d'accueil pour les personnes âgées, allonger les heures d'ouverture des CLSC. La ministre estime que l'ensemble de ses réformes ne nécessiteront qu'une injection supplémentaire de $750 millions en cinq ans. Le budget annuel de la santé de la province est de $8 milliards.

« Une population vieillissante consomme plus de soins de santé. Il donc est impensable d'imaginer que les coûts des service de santé vont augmenter moins rapidement que le PIB, comme l'a indiqué Mme Lavoie-Roux. Le gouvernement fait fausse route. Nous allons payer longtemps le prix de son aveuglement », a déclaré M. Parizeau en conférence de presse. Le gouvernement refuse de voir la réalité en face, estime le chef péquiste.

Ce n'est pas 5,000 mais 25,000 places en centre d'accueil qu'il faudrait pour les personnes âgées. Ce n'est pas en cinq ans, mais en deux ans que la subvention pour le maintien à domicile devrait passer de $17 à $25. Bref, en pratique, « il faudra mettre dans le système de santé pas mal plus d'argent que le gouvernement pense ».

Et comment payer cette augmentation inévitable (mais que M. Parizeau ne peut chiffrer) des coûts de santé ? On n'a pas le choix, par les impôts, par la récupération d'argent au chapitre de l'éducation (plus de personnes âgées signifie moins de jeunes sur les bancs d'école).

De son côté, Mme Jeanne Blackburn, critique de l'opposition en matière de santé et de services sociaux, reproche à Mme Lavoie-Roux de n'avoir pas eu le courage politique d'abolir la délégations d'actes médicaux ou d'introduire le salariat des médecins. N)N)N)

« Trop peu, trop mal, trop tard », dit la FTQ

MONTRÉAL (d'après PC) — Avec l'énoncé de principe sur la santé rendu public lundi par la ministre Thérèse Lavoie-Roux, la FTQ craint un certain désengagement de l'État.

À l'instar de la Fédération des infirmières, la FTQ ne croit pas que la ministre de la Santé et des Services sociaux puisse financer toutes les réformes proposées avec le maigre $150 millions dont elle dispose comme marge de manoeuvre.

En conférence de presse, hier à Montréal, le secrétaire général de la FTQ Fernand Daoust a résumé en quelques mots ce qu'il pensait de la réponse de la ministre au rapport de la Commission Rochon. « C'est trop peu, trop mal et trop tard. »

Il voit dans l'énoncé de politique beaucoup de pistes engageant le Québec vers la privatisation, ce qu'il rejette du revers de la main.

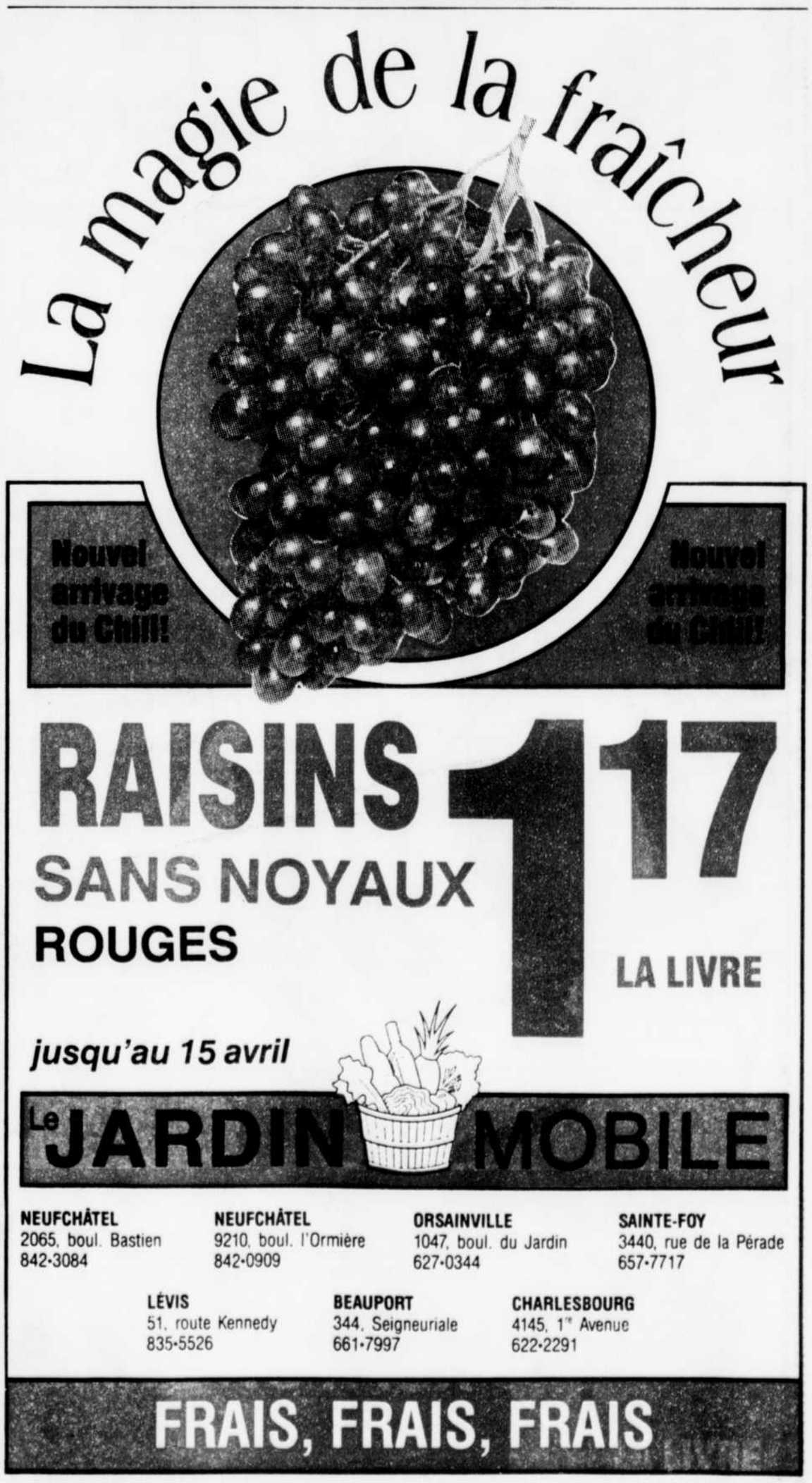

À la suite de circonstances incontrôlables, la compagnie Minute Maid n'a malheureusement pu fournir, à certains supermarchés Steinberg, une quantité suffisante du

jus d'orange concentré surgelé (474 mL)

annoncé à 99¢, en page couverture de la circulaire de cette semaine.

Dans les supermarchés Steinberg où le contenant de 474 mL n'est pas offert, vous pourrez vous procurer celui de 355 mL pour 74¢ seulement (valeur équivalente au mL).

Merci de votre compréhension!

A14

Pilon

FOURNITURES DE BUREAU

DEMAIN JEUDI LE 13 AVRIL 1989

OUVERTURE

DU PLUS GRAND MAGASIN PILON

9 rue Marie-de-l'Incarnation, coin Hamel, Québec

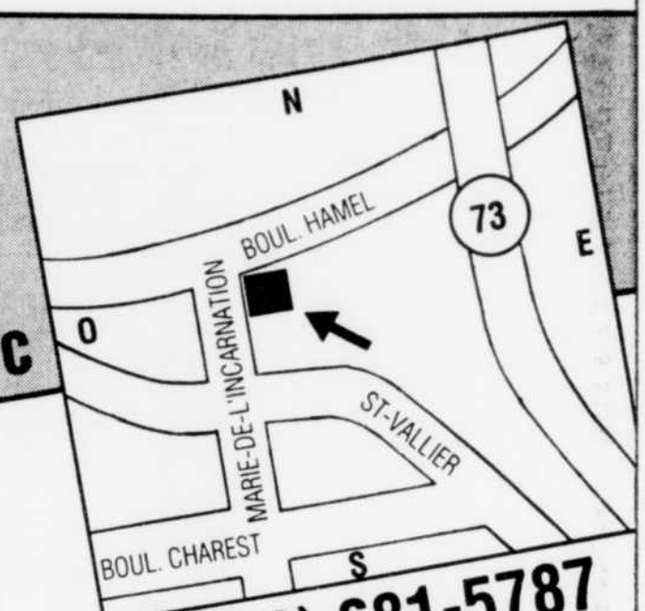

(418) 681-5787

Heures d'affaires: Lundi-mercredi: 9:00 à 18:00
Jeudi-vendredi: 9:00 à 21:00
Samedi: 9:00 à17:00

Un choix complet de fournitures et accessoires de bureau, machines, fournitures scolaires et informatiques.

Notre vaste salle d'exposition vous offre le plus grand choix de mobiliers de bureau.

NOMBREUX SPÉCIAUX EN MAGASIN
DU 13 AU 29 AVRIL 1989

Pilon

Participez au
GRAND TIRAGE
le 1er mai 1989

1er prix: Destination **Cancun** Voyage d'une semaine pour deux personnes (avion, hôtel, transfert et taxes inclus) (valeur de **$1500**).

2e prix: Destination **New York** Une fin de semaine de trois jours et demi pour 2 personnes (transport par autobus, 2 nuits à l'hôtel et service d'un guide, taxes et service inclus) (valeur de **$500**).

3e prix: Barbecue au gaz Jacuzzi. (valeur de **$299**).

Les détails et les coupons pour le tirage sont disponibles en magasin.

SUPER SPÉCIAL
1/2 prix
Trousse d'articles de bureau de 16 pièces
Seulement **$9.95** Prix rég.: $19.95

LE PROJET DE RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Si les recommandations McDougall étaient en vigueur

Les Québécois devraient cumuler 18 semaines de travail

Avec un taux de chômage de 7,1 % en mars, les chômeurs de la région de Québec auraient dû travailler six semaines de plus pour avoir accès aux prestations de l'assurance-chômage si la réforme proposée, hier, était en vigueur. Des prestations qu'ils toucheraient, de surcroît, moins longtemps (cinq semaines).

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Avec les barèmes actuels, les travailleurs de la grande région de Québec peuvent se qualifier aux prestations de chômage après 12 semaines d'emploi. La réforme McDougall relève ce plancher d'admissibilité à 18 semaines. Dans le régime actuel, ces mêmes travailleurs ont droit à un maximum de 26 semaines de prestations après 12 semaines d'emploi. La réforme réduit la durée de ces prestations à 21 semaines.

Si la réforme de l'assurance-chômage entre en vigueur au début de 1990, le taux de chômage devrait grimper à plus de 13 % pour que les sans-emplois de la région de Québec puissent se qualifier aux prestations de chômage aux mêmes conditions qu'actuellement (12 semaines d'emploi). Ils auraient cependant droit à ces prestations plus longtemps (35 semaines) si la situation de l'emploi devait se détériorer à ce point.

Heureusement, les bureaux d'assurance-chômage collent leur définition des régions à celles de Statistique Canada. Ainsi la région de Québec englobe l'équivalent de la région administrative 03 A et B, où le le taux de chômage est de 7,1 %. Si on reduisait les frontières à celles de l'agglomération urbaine de Québec, le taux de chômage passerait sous la barre des 6 %. Il faudrait alors 20 semaines de travail pour se qualifier à l'assurance-chômage et la durée des prestations serait réduite à 17 semaines, soit une situation comparable à celle de Toronto.

En Gaspésie, où le taux de chômage atteint 14,7 %, les travailleurs saisonniers peuvent toucher 43 semaines de prestations après 11 semaines d'emploi, indiquait, hier, un porte-parole d'Emploi et Immigration à Montréal. Le nouveau programme leur permettrait un accès aux prestations après 11 semaines également, mais ils verraient la durée des prestations réduite à 36 semaines.

Les principales modifications proposées

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants du projet de réforme de l'assurance-chômage annoncé hier par la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Barbara McDougall :

- un projet de loi sera déposé aux Communes à la fin du mois de juin et la réforme entrera en vigueur en janvier 1990 ;
- un bénéficiaire sur quatre (environ 800,000 personnes) verra potentiellement ses prestations réduites ou carrément éliminées : de ces 800,000 personnes, 100,000 perdront leurs prestations ;
- le gouvernement réduit de $1,3 milliard les prestations versées aux chômeurs et réoriente ce montant à des fins de formation de la main-d'oeuvre et de recyclage, ce qui représente 10 % des $13 milliards versées en prestations ;
- il faut actuellement avoir accumulé entre 10 et 14 semaines de travail pour être admissible aux prestations. Il en faudra entre 10 et 20 en vertu du nouveau programme. Parallèlement, le gouvernement diminue presque partout le nombre de semaines de prestations ;
- suppression des restrictions relatives aux conflits de travail. Les travailleurs pourront dorénavant recevoir des prestations ;
- les travailleurs âgés de 65 ans et plus seront dorénavant admissibles à l'assurance-chômage ;
- les dispositions relatives aux pêcheurs ne sont pas modifiées ;
- élimination de la pénalité de six semaines imposée aux travailleurs qui déménagent dans une région où le taux de chômage est plus faible ;
- Le programme Développement des collectivités au services des communautés rurales recevra $50 millions.
- le congé de maternité est maintenu à 15 semaines, tandis que le congé parental passe de 15 à 10 semaines. Le maximum de 15 semaines de congé de maladie est maintenu. Ces divers programmes pourront être combinés jusqu'à un maximum de 30 semaines de prestations.
- Un montant de $15 millions sera versé pour doubler l'envergure du Service d'aide à l'adaptation de l'industrie afin qu'il soit en mesure de venir en aide aux entreprises et à leurs employés lors de grande expansion, de fermetures ou de changements technologiques.

Motif valable pour quitter son emploi

OTTAWA (PC) — Le gouvernement entend serrer la vis aux travailleurs qui quittent leur emploi « sans motif valable ».

Il compte réduire de sept à 12 semaines la période pendant laquelle ces personnes pourront toucher des prestations d'assurance-chômage et diminuera le montant de leurs chèques de 60 à 50 % de leur rémunération assurable.

Par motifs valables, le gouvernement entend des conditions dangereuses de travail, le harcèlement sexuel ou la réaffectation du conjoint dans un autre lieu de travail.

Fraudeurs

La réforme gouvernementale prévoit aussi des sanctions accrues contre les fraudeurs de l'assurance-chômage, qu'ils soient employés ou employeurs.

Ottawa veut quadrupler jusqu'à concurrence de $2,000 par infraction l'amende maximale imposée à un prestataire fraudeur.

La loi ne prévoit actuellement que des poursuites judiciaires lorsqu'une fraude est commise par un employeur. En vertu du projet gouvernemental, un employeur pourra se voir imposer, pour une infraction, une pénalité administrative pouvant atteindre jusqu'à neuf fois le taux des prestations hebdomadaires mis en cause.

Consultations sur la formation

OTTAWA (d'après PC) — En proposant de transférer 10 % des ressources du régime d'assurance-chômage à la formation, l'adaptation et le recyclage des chômeurs, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Barbara McDougall, a affirmé que les principaux partenaires du gouvernement en la matière seront consultés. Pour ce faire, il mettra sur pied un conseil consultatif national sur le perfectionnement des compétences regroupant travailleurs et employeurs.

« D'importantes consultations seront menées, a dit la ministre McDougall, auprès de nos partenaires dans le processus d'adaptation, c'est-à-dire les travailleurs, les employeurs, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les établissements d'enseignement, les groupes d'intérêts et les particuliers. »

Une somme de $65 millions sera consacrée à la planification des ressources humaines avec certains secteurs spécifiques, des associations professionnelles et des entreprises privées. Une autre tranche de $100 millions sera investie dans la formation des jeunes débutants sur le marché du travail.

MAINTENANT

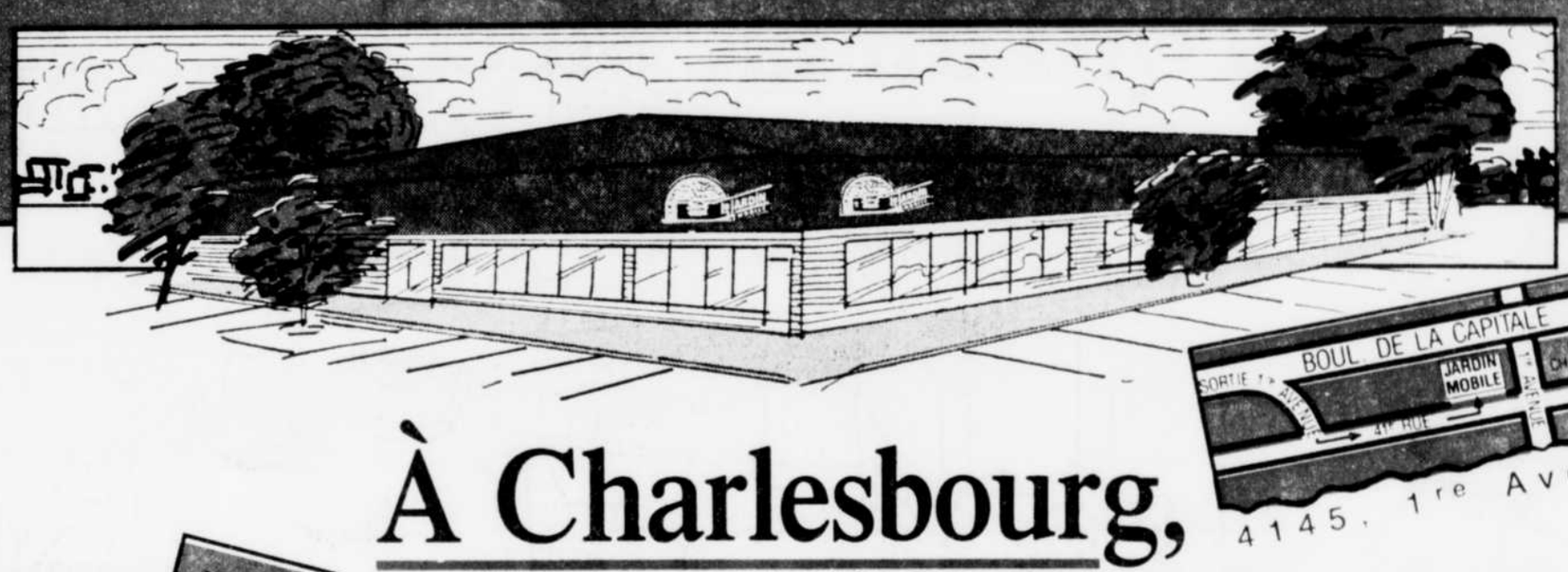

À Charlesbourg,
Un 7e JARDIN MOBILE

PROFITEZ DE CES PRIX SPÉCIAUX DANS TOUTES NOS SUCCURSALES

FRAISES FRAÎCHES — qualité supérieure, produit de Californie — 1,27 chopine
BROCOLI — grosseur #14, produit de Californie — 97¢ chacun
CANTALOUP — produit des États-Unis, grosseur #23 — 97¢ chacun
RAISINS ROUGES — sans noyaux, nouvel arrivage du Chili — 1,17 livre
PAMPLEMOUSSES — blancs, grosseur #48, produit de Floride — 4/97¢
ORANGES SUNKIST — sans noyaux, Californie, grosseur #138 — 12/97¢
CÉLERI — produit de Californie, grosseur #24 — 77¢ chacun
TOMATES ROUGES — préemballées, grosseur 6 × 6, Etats-Unis — 97¢ livre
CHAMPIGNONS — blancs, frais, Ontario — 1,17 chopine
ÉPINARD — frais, États-Unis — 97¢ cello
CONCOMBRE ANGLAIS — de serre d'Ontario — 97¢ chacun
ASPERGES — fraîches, États-Unis — 1,27 livre
KIWIS — grosseur #42, produit Californie — 4/97¢
LAITUE ROMAINE — produit de Californie — 67¢ chacune
CAROTTES — 5 livres, nouvelle récolte de Californie — 1,97 cello 5 lb
CAFÉ FRAIS — en grains ou moulu — 4,97 livre

Prix spéciaux en vigueur jusqu'au 15 avril 1989

Le JARDIN MOBILE

LE PROJET DE RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

«Un détournement de fonds», crie l'Opposition

OTTAWA — La réforme conservatrice de l'assurance-chômage est « une attaque en règle contre les pauvres et les sans-emploi », a déclaré hier le chef libéral John Turner.

par la presse canadienne

M. Turner a fustigé le premier ministre Brian Mulroney pour ne pas avoir tenu la promesse qu'il avait faite pendant la campagne électorale de ne pas toucher aux programmes sociaux.

Libéraux et néo-démocrates ont promis, hier, « la lutte de sa vie » au gouvernement Mulroney. Ils ne comprennent pas où les conservateurs ont trouvé l'audace de faire payer par les chômeurs leurs programmes de formation de la main-d'oeuvre et d'adaptation au libre-échange. Ils accusent aussi Ottawa de faire sur le dos des mal nantis sa croisade anti-déficit.

« Qui va payer ? s'est écrié en Chambre le leader néo-démocrate Ed Broadbent. Les chômeurs, qui vont se faire faire les poches par le gouvernement », a dit le chef du NPD, selon lequel le projet de réforme équivaut à imposer aux chômeurs « une espèce de taxe indirecte ».

Qu'est-ce que les conservateurs attendent, s'est-il demandé, pour faire comme aux États-Unis et imposer un impôt minimum aux sociétés rentables ? Un impôt qui rapporterait à son avis $1 milliard au trésor fédéral.

Quelque 16,000 compagnies n'ont payé aucun impôt au Canada l'année dernière. « C'est ça la conception de la justice véhiculée par le Parti conservateur », a vociféré M. Broadbent.

Le NPD, a répliqué la ministre de l'Emploi et de l'Immigration Barbara McDougall, « chante toujours la même vieille chanson ».

« C'est honteux, injuste et scandaleux », a affirmé le néo-démocrate Steve Langdon, selon lequel les cotisations payées par les employeurs et les employés au régime d'assurance-chômage ne devraient servir à rien d'autre qu'à venir en aide aux Canadiens sans revenu d'emploi.

L'initiative conservatrice, a renchéri son collègue Ron Fisher, équivaut pour le gouvernement « à reconnaître que sa politique économique est un échec ».

Pour l'opposition, ce « détournement de fonds » risque de faire perdre leurs prestations, en partie ou en totalité, à près d'un million de bénéficiaires de l'assurance-chômage, dont le nombre atteint quelque trois millions.

Ce chiffre est « exagéré », a soutenu la ministre, qui s'est montrée évasive à ce sujet pendant toute la journée.

Les partis d'opposition croient du reste que les nouveaux montants que veut investir le gouvernement dans la formation des travailleurs favoriseront surtout la création d'emplois de haute technologie dans les centres très industrialisés du pays, accentuant du même coup les clivages économiques régionaux.

Le député libéral Warren Allmand a mentionné que le gouvernement conservateur avait sabré de quelque $700 millions dans ses programmes de formation depuis 1984, si bien que les mesures annoncées, hier, ne font à son avis que rétablir une situation qui existait il y a cinq ans.

Il est en outre convaincu que les programmes d'aide sociale mis sur pied au niveau provincial vont devoir assumer le fardeau des chômeurs qui ne répondront plus aux critères d'admissibilité du régime fédéral d'assurance-chômage.

Bourbeau: comme l'aide sociale

Même si elle pourrait se traduire par un déplacement de clientèle vers l'aide sociale, le ministre André Bourbeau estime que la réforme du régime d'assurance-chômage annoncée, hier à Ottawa, relève d'une bonne philosophie.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Selon M. Bourbeau, cette philosophie « va dans le sens de ce qu'on a voulu faire au Québec avec la réforme de l'aide sociale, c'est-à-dire dynamiser un peu le programme, faire en sorte de ne pas se contenter d'envoyer passivement des chèques à des travailleurs, mais de les inciter à augmenter ce qu'on appelle l'employabilité. »

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu a toutefois souligné qu'il n'avait pas pris connaissance des détails de la réforme proposée par son homologue fédérale, Barbara McDougall.

M. Bourbeau reconnaît qu'il est possible que la clientèle de l'aide sociale se trouve gonflée à la suite des décisions prises à Ottawa, mais il ne croit « pas que le gouvernement fédéral le fasse dans ce but-là, étant donné que ce n'est pas dans son intérêt financier de le faire ».

Le gouvernement central paie 20 % des prestations d'assurance-chômage, le reste provenant des cotisations payées par les travailleurs, tandis qu'il fournit la moitié de la facture d'aide sociale.

Quant à l'impact du projet de Mme McDougall pour le Québec, le ministre Bourbeau explique qu'il variera, par exemple, si Ottawa module le resserrement du régime selon le niveau de chômage dans les diverses régions du pays.

D'autre part, « si on pénalise davantage ceux qui abandonnent volontairement leur emploi, cela me fait un peu moins de peine », dit M. Bourbeau.

Par ailleurs, M. Bourbeau a mis en garde Ottawa de ne pas empiéter sur la juridiction québécoise en matière de formation de la main-d'oeuvre. Il souhaite que le gouvernement fédéral continue de soutenir le programme de formation, mais en passant toujours par le gouvernement provincial.

Automobiles B.G.P. Honda
550, 90ième rue
St-Georges G5Y 3L2
1-228-5825

Honda Dégiro Inc.
496 Avenue Saint-David
Montmagny G6V 3S6
248-2133

Dufour Honda
290 boul. Mailloux
La Malbaie G0T 1J0
665-6432

Auto Frank et Michel
5790, boul. Ste-Anne
Boischatel G0A 1H0
822-2252

Lallier Auto Charlesbourg
4650 3ième Avenue
Charlesbourg G1H 6H8
827-1010

Automobiles Donnacona
205 Rte 138
G0A 1T0
694-0396

E.G. Auto
40 Rte Kennedy
Lévis G6V 6C4
833-2135

Automobiles de L'Ami Michel
2319 Boul. Smith Nord
Thetford Mines
G6G 6L5
1-800-463-6310 / 338-3558

HONDA 20 ANS

L'Accord du lac Meech !

lallier
2000 boul. Charest O. Ste-Foy G1N 6E8
687-2525

Le groupe HONDA SELECT

GARANTIE 5 ANS
100,000 KM

JOUISSEZ D'UN HORIZON DE VIE EXCLUSIF...

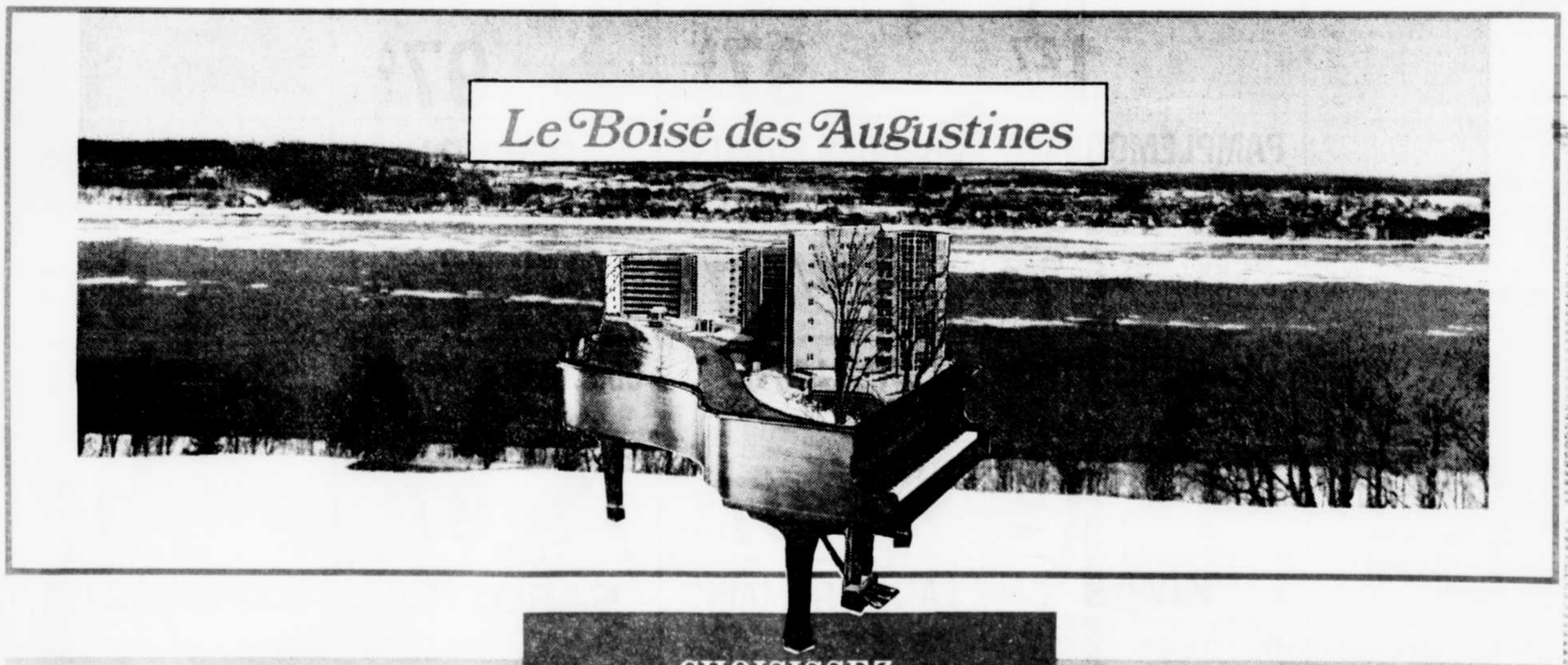

CONDOMINIUMS PANORAMIQUES
À PARTIR DE 255 000 $

Visites sur rendez-vous seulement. Agents immobiliers protégés.

CHOISISSEZ
Le Boisé des Augustines, où la vie coule près d'un grand fleuve tranquille

- Partagez l'exclusivité du style de vie d'un condominium de rêve
- Savourez l'intimité d'un havre de paix au panorama exceptionnel.

2205, chemin St-Louis
Sillery
Tél.: (418) 657-3229

LE PROJET DE RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Le patronat se réjouit, les syndicats s'inquiètent

MONTRÉAL (d'après PC) — Les modifications proposées par le gouvernement fédéral au régime de l'assurance-chômage sont reçues plutôt favorablement du côté patronal et décriées du côté syndical.

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) se dit en accord avec les mesures plus contraignantes, comme le resserrement des critères d'admissibilité, la réduction de la durée des prestations, la mise en place de pénalités plus sévères à l'intention de ceux qui quittent volontairement leur emploi.

« Pour l'essentiel, c'est un pas dans la bonne direction, mais on (le gouvernement fédéral) aurait pu aller plus loin », a indiqué le président du CPQ, Ghislain Dufour. Ce dernier voit toutefois d'un oeil favorable le fait que $800 millions du $1.3 milliard récupéré par la mise en place des mesures précédentes seront consacrés à la formation professionnelle.

Par contre, il s'insurge contre la bonification de congés de maternité et parternité (de $500 millions). « Ces mesures n'ont rien à voir avec l'assurance-chômage », a-t-il fait valoir.

Le CPQ se demande par ailleurs si le gouvernement ne s'apprête pas à revoir à la baisse sa part de financement du régime de l'assurance-chômage.

Du côté de la Chambre de commerce du Québec, le vice-président Jean-Paul Létourneau considère également que le resserrement des conditions d'admissibilité au régime est une bonne mesure.

L'Association canadienne de la construction (ACC), elle, se dit d'accord sur toute la ligne avec le projet de réforme. « Les nouvelles normes vont inciter les gens à retourner au travail plutôt que de profiter du système », a estimé le porte-parole de l'ACC, Pierre Boucher.

Syndicats

Par contre, le Congrès du travail du Canada (CTC) a qualifié l'initiative conservatrice de « manipulation punitive et cynique des travailleurs ».

L'organisation de deux millions de membres craint que « cette démarche soit le début d'une tentative orchestrée pour grossir le spectre des abus du régime d'assurance-chômage de façon à masquer les réductions des prestations de base ».

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) croit, pour sa part, que ce sont les chômeurs qui financeront les programmes d'ajustements au libre-échange puisque c'est la caisse de l'assurance-chômage qui sera soulagée de $450 millions à cette fin.

La vice-présidente de la CSN, Céline Lamontagne, estime que la nouvelle politique aura pour effet d'augmenter sensiblement la pression sur les coûts d'aide sociale.

Ce point de vue est partagé par le porte-parole de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Fernand Daoust qui prévoit que le Québec va être durement touché, surtout les travailleurs à statut précaire qui travaillent quelques semaines ou quelques mois.

Quant aux mesures de resserrement mises de l'avant, le porte-parole de la FTQ croit y déceler un effort d'harmonisation aux critères d'admissibilité en vigueur aux États-Unis.

Finalement, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), considère la réforme proposée a pour effet de faire supporter aux travailleurs les mesures d'adaptation au libre-échange alors que c'est le gouvernement conservateur qui a voulu cet accord appuyé par les entreprises.

de la réforme de l'aide sociale qui sera en force en juillet prochain, la présidente Lorraine Pagé prévoit que la vie ne sera guère rose pour bien des travailleurs à statut précaire.

ENTREPOSAGE FOURRURES

CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES

654-3660

Donnez une nouvelle allure à vos fourrures

Profitez de notre service de réparation, de transformation, ou de confection de pelisse personnalisée.

10% d'escompte si vous venez chercher votre fourrure avant le 1er novembre 89

MARANDA LUSTRE — Durant l'entreposage, commandez un nettoyage Maranda Lustre pour raviver et redonner tout son lustre naturel

Vérifications et estimation gratuites

FORGUES FOURRURES

UN NOM... UNE RÉPUTATION

Stationnement gratuit

PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY

Première entrevue gratuite et prix spéciaux

CLINIQUE POIDS-SANTÉ DE LA CITÉ

- Programmes d'amaigrissement basés sur une alimentation saine, sans médicaments ni produits spécifiques
- Supervision par des infirmières diplômées
- Régime réduisant le taux de cholestérol et de triglycérides dans le sang
- Programme de rééducation alimentaire

TÉLÉPHONEZ-NOUS À 657-2040

Place de la Cité, Sainte-Foy, niveau B

LE MOMENT QUE VOUS ATTENDIEZ EST ARRIVÉ!

Grâce à ces taux vraiment avantageux, réalisez vos rêves avec un produit VOLKSWAGEN

TAUX DE CRÉDIT

8,9% 24 mois — 9,9% 36 mois — 10,9% 48 mois

SUR LES VOITURES NEUVES FOX 1988 et 1989 en inventaire

Valide jusqu'au 27 avril 1989. Sujet à l'approbation du crédit.

GARANTIE DU MANUFACTURIER 5 ANS, 100 000 km SANS SUPPLÉMENT sur les voitures FOX 1988

Rinfret Auto INC.
19, rte Trans-Canada, Lévis: 833-2133

La différence Volkswagen sur la rive-sud

FESTIVAL de la Décoration...

STORES — Vous ne payez jamais le *prix suggéré du catalogue de nos fournisseurs. Chez Bouclair, vous payez jusqu'à * de moins 65%

PLUS DE 1 000 DOUILLETTES UNIES, IMPRIMÉES, À FROU-FROU OU D'ALLURE CONTEMPORAINE; ELLES SAURONT VOUS PLAIRE. DE 39,99 À 235,99

TOUS LES DENTELLES, VOILAGES DOUILLETTES, COUVRE-LITS SUR ÉCHANTILLONS — Grand choix d'élégantes dentelles brodées, classiques, voilages diaphanes ou à motifs, en plus d'une vaste gamme de tissus décoratifs assortis à une collection complète de douillettes et couvre-lits. • SALETEX • VAL ABEL • CRÉATION ANDAJE • PRIDE OF PARIS — 25%

LA SÉLECTION LA PLUS COMPLÈTE DE STORES HORIZONTAUX EN MAGASIN (PVC 1 po)

24X45 po	7,99	24X64 po	14,99
36X45 po	14,99	27X64 po	15,99
40X45 po	16,99	36X64 po	21,99
48X45 po	19,99	40X64 po	23,99
60X45 po	24,99	48X64 po	28,99

DISPONIBLES EN IVOIRE, BLEU, BLANC, PÊCHE, GRIS OU ROSE

LA PLUS VASTE SÉLECTION DE TISSUS À RECOUVREMENT — SPÉCIAL: de 11,99 à 18,74 — 25%

VENTE JUSQU'AU 18 AVRIL

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL GRATUIT! MARCHANDISE AU MÊME BAS PRIX QU'EN MAGASIN!

LA MAISON Bou Clair — LA OÙ L'IMPORTANT C'EST QUE VOUS SOYEZ SATISFAIT!

VANIER 365 Soumande 681-0644 — NEUFCHATEL angle de l'Ormière et de l'Auvergne 843-9330 — SAINTE-FOY 2975 boul. Laurier 653-6780 — LA CAPITALE 5401 boul. des Galeries 628-8760 — LÉVIS 95 boul. Kennedy 833-4210 — RIMOUSKI 36 Montée Industrielle 723-5151 — CHICOUTIMI 326 des Sagueneens 549-3535 — TROIS-RIVIÈRES 3550 boul. des Forges (819) 376-8655 — SHAWINIGAN 3493 boul. Royal 539-5471

LE MONDE

Des observateurs de l'ONU à la frontière pakistano-afghane

NEW YORK (d'après AFP) — Le Pakistan a accepté la demande soviétique et afghane de déployer le long de la frontière pakistano-afghane des observateurs de l'ONU, a annoncé hier devant le Conseil de sécurité M. Iqbal Akhund, conseiller pour les Affaires étrangères de la première ministre Benazir Bhutto.

Le ministre afghan des Affaires étrangères, M. Abdul Wakil, qui a fait le voyage de Kaboul jusqu'à New York, avait renouvelé cette demande quelques instants auparavant devant les membres du Conseil de sécurité qui se réunissait pour la première fois depuis 10 ans sur l'Afghanistan.

Dans son intervention, M. Akhund a indiqué que son pays avait accepté une « présence permanente » des personnels composant le « groupe des observateurs militaires des Nations unies pour l'Afghanistan et le Pakistan » (GOMNUAP) à la frontière, incluant Chaman (dans le Baloutchistan au sud), Parachinar et Torkham (au nord-est).

Actuellement, rappelle-t-on, le GOMNUAP, est composé de 40 personnes dont la mission première, définie après les accords de Genève d'avril 1988, avait été de surveiller le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, qui s'est achevé le 14 février dernier.

Le redéploiement de ces observateurs, actuellement basés à Kaboul et à Islamabad, est du ressort du secrétaire général de l'ONU et ne nécessite donc pas d'approbation formelle de la part du Conseil de sécurité, indique-t-on dans les milieux officiels de l'ONU.

Livraisons d'armes

Entre-temps, l'Union soviétique a repris les livraisons d'armes lourdes à l'Afghanistan par voie aérienne, alors que la bataille pour la prise de Jalalabad (est du pays) par les moudjahidine entre dans sa sixième semaine, ont affirmé hier des diplomates occidentaux dans la capitale pakistanaise.

La neige, rendant difficile le passage par la route de Salang qui relie Kaboul à la frontière soviétique, est à l'origine de la décision de Moscou d'avoir recours à un « pont aérien » pour transporter le matériel militaire vers la capitale afghane, ont expliqué les diplomates. Les avions soviétiques se contentaient d'acheminer jusque-là des vivres et du combustible.

« On sait que la majorité des vols concerne actuellement les transports d'armes », ont indiqué les diplomates selon lesquels se trouveraient parmi elles des missiles sol-sol à longue portée Scud.

Ces missiles ont déjà été utilisés par les forces gouvernementales contre les positions de la résistance autour de Jalalabad. L'un d'eux a même atterri à l'intérieur du territoire pakistanais, selon Islamabad. Une information confirmée par les diplomates occidentaux selon lesquels plus de 30 Scud ont été tirés jusqu'à présent à partir de Kaboul vers la région de Jalalabad et de la frontière pakistanaise.

D'autre part, les diplomates occidentaux ont indiqué que les moudjahidine maintiennent toujours fermement le siège autour de Jalalabad, empêchant ainsi l'accès de la ville par voie terrestre, ainsi qu'à l'aviation, à l'exception des hélicoptères. Ces derniers atterrissent de nuit, chargés de médicaments, avant de repartir en évacuant les blessés.

De lourdes charges contre 4 Palestiniens

JÉRUSALEM (AFP, AP) — Le tribunal militaire de Lod, près de Tel Aviv, la plus importante des juridictions de l'armée israélienne, a rendu publiques, hier, les charges retenues contre quatre Palestiniens présentés comme des dirigeants de l'Intifada — dont le journaliste Samaan Khouri — arrêtés en février dernier.

Selon l'acte d'accusation, Samaan Khouri du FDLP (Front démocratique de libération de la Palestine), Taher Shalawdi du PC (Parti communiste), Adnan Shaloudi du FPLP (Front populaire de libération de la Palestine) et Hassan Abded Rabboh du Fatah, sont accusés d'appartenir aux « organisations terroristes » en question, d'avoir rejoint la Direction unifiée du soulèvement (mise sur pied par l'OLP) en novembre 1988 et d'avoir activement participé tant à la rédaction des tracts planifiant les manifestations qu'à leur organisation proprement dite.

Samaan Khouri, ancien collaborateur occasionnel de l'AFP, est, quant à lui, nommément accusé d'avoir rédigé une lettre à la représentation de l'OLP à Amman, proposant à la centrale palestinienne une répartition des fonds de l'OLP sur la base d'un découpage régional de la Cisjordanie.

Il aurait aussi transmis à l'OLP un compte-rendu de la répartition d'une somme de $1.5 US distribués ainsi : $500,000 au Fatah, $380,000 au FDLP, $600,000 au FPLP et $20,000 au Parti communiste palestinien. Il aurait ensuite demandé une « rallonge » de $5 millions US pour les activités à venir.

Ces sommes, selon l'acte d'accusation, étaient destinées à soutenir la lutte sur le terrain, dont la « Direction unifiée élargie » voulait confier la responsabilité aux chefs régionaux des « groupes de choc », ces formations para-militaires de l'*Intifada* apparues il y a quelques mois et qui en sont le fer de lance.

Barbara Bush à l'hôpital

WASHINGTON (AFP) — Mme Barbara Bush, 63 ans, épouse du président George Bush, devait subir aujourd'hui à l'hôpital Walter Reed de Washington un traitement à l'iode radioactif destiné à éliminer sa glande thyroïdienne qui produit des hormones en quantité trop importante, a annoncé hier la Maison-Blanche.

Cette surproduction d'hormones thyroïdiennes a entrainé depuis mars une perte de poids (environ 8 kilos), ainsi qu'une irritation et un gonflement des yeux de Mme Bush.

L'iode radioactif, que Mme Bush prendra par voie orale au cours d'un séjour de quelques heures à l'hôpital, doit éliminer la glande thyroïdienne sur une période de deux à trois mois. Elle devra ensuite prendre quotidiennement une pilule d'hormones thyroïdiennes afin de maintenir cette substance à un niveau adéquat dans son organisme.

INSTALLATION INCLUSE*

expansol

VOTRE SPÉCIALISTE EN RECOUVREMENT DE PLANCHER

GRAND SOLDE PAPILLON D'OR

BORÉAS 22,95 v.c.
• Choix de 16 couleurs
• Garantie de 5 ans

L'AIR DU TEMPS 25,95 v.c.
• Choix de 96 couleurs
• Garantie de 5 ans

Tapis Burlington

PRISMA 18,95 v.c.
• Sans cirage
• Garantie de 5 ans

VISTA 13,95 v.c.
• Sans cirage
• Garantie de 5 ans

Mesures à domicile sans frais**

Plusieurs autres spéciaux en magasin.

Plus de 65 spécialistes au Québec.

Il est possible que certains magasins n'offrent pas tous les produits illustrés ici.

Installation professionnelle et garantie écrite par nos experts accrédités auprès des différentes instances gouvernementales.

expansol

* Les prix comprennent le tapis et la pose. Installation sur surfaces planes de bois seulement, avec tout achat minimum de 15 v.c. (excluant les accessoires). Frais supplémentaires pour les escaliers.

** Mesures à domicile sans frais dans un rayon de 25 km de votre spécialiste en recouvrement de plancher.

LA COULEUR QUE VOUS CHERCHEZ.

BEAUCEVILLE: PLANTE & FRÈRES INC.
448, 1re Avenue - (418) 774-6102

BEAUPORT: COUVRE-PLANCHERS ORLÉANS INC.
5, côte Saint-Grégoire - (418) 663-3147

CHARLESBOURG: COUVRE-PLANCHER DES FAUBOURGS
4600, boul. Henri-Bourassa - (418) 622-4001

CHARNY: J. PIERRE FILION INC.
496, 18e Rue - (418) 832-2591

DONNACONA: DÉCORATION PIERRE
95, rue de l'Église - (418) 285-0231

LÉVIS: DÉCOR TAPIS SIMON INC.
6, route Trans-Canada Ouest - (418) 833-4818

SAINTE-FOY: LE HALL INTERNATIONAL DU TAPIS
728, rue de Brabant - (418) 656-6375

LE CENTRE DU PORTRAIT Kmart

42 Portraits

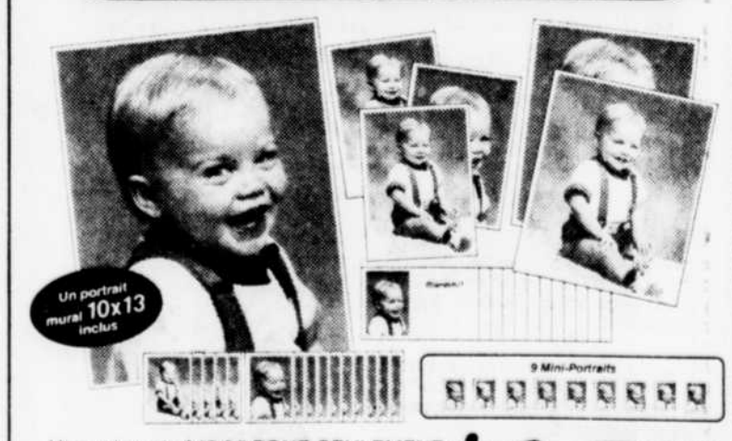

Une valeur de $42.95 POUR SEULEMENT $16,95

Un ensemble de 42 portraits:
1-10x13, 2-8x10, 3-5x7,
15 formats portefeuilles,
9 mini-portraits et 12 légendes
pour vos portraits de tous les jours.

Plus 95¢ de frais de séance de poses

Maintenant pour aussi peu que $16.95 vous pouvez vous procurer 42 portraits professionnels — incluant un grand 10x13 et 12 légendes pour vos portraits de tous les jours (un choix de 30 messages). Aucun rendez-vous nécessaire et K mart souhaite la bienvenue aux bébés, enfants, adultes, et groupes. Notre choix de poses. Non valide avec tout autre promotion. Un ensemble par famille. $1.00 par sujet additionnel. Dimension approximative des portraits.

Merveilleuses légendes pour vos portraits de tous les jours. 30 messages à votre choix.

QUÉBEC: Place Fleur de Lys, boul. Hamel
SAINTE-FOY: Place des Quatre-Bourgeois, rue Bourgogne

Mardi au samedi: mar. et mer., 9h30 à 13h, 14h à 17h30; jeu. et ven., 10h à 14h, 15h à 19h; sam., 9h à 13h, 14h à 16h.

LE CENTRE DU PORTRAIT Kmart

Des centaines d'arrestations en Géorgie

MOSCOU (Reuter, AP, AFP) — Les autorités de la république soviétique de Géorgie ont rappelé hier 66,000 armes à feu privées et arrêté des centaines de personnes pour violation du couvre-feu imposé à la suite des émeutes nationalistes de samedi qui ont fait jusqu'ici au moins 19 morts.

Selon le quotidien gouvernemental *Izvestia*, les responsables des manifestations illégales du week-end dernier dans le centre de Tbilissi, la capitale, figurent parmi les personnes appréhendées. Le journal précise que la tension est maintenant passée du centre-ville à la banlieue, alors que des groupes de gens continuent de proférer des menaces contre les ouvriers qui tentent de se rendre au travail.

La grève générale déclenchée vendredi dernier pour appuyer les revendications indépendantistes semble se résorber. Les transports publics ont repris hier à Tbilissi et les usines commencent à reprendre tranquillement leurs activités, selon le porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov.

Des journalistes géorgiens interrogés par téléphone ont indiqué que l'armée contrôle toujours les points stratégiques de la capitale et les studios de la télévision locale, qui diffuse des programmes spéciaux à l'occasion de la journée de deuil décrétée à la mémoire des 19 victimes.

Les drapeaux étaient en berne et les habitants étaient majoritairement habillés en noir. Un Géorgien, expliquant qu'il était présentateur à la télévision locale avant les événements, a adjuré « les responsables, s'il leur reste un peu de bon sens, de lever le couvre-feu pour que la situation puisse se normaliser ».

Le ministre des Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, pressé de questions au cours d'un bain de foule dans les rues de Tbilissi, s'est engagé à faire la lumière sur les circonstances de la mort de 19 personnes au cours d'affrontements avec les forces de l'ordre, dans la nuit de samedi à dimanche.

Selon des Géorgiens arrivés hier à Moscou, des listes de plusieurs dizaines de morts continuent à être affichés par la population dans les rues, l'une de ces listes portant 67 noms.

M. Chevardnadze, un ancien chef du parti en Géorgie, avait habilement réussi à désamorcer des agitations similaires en 1978 et 1981.

Des véhicules blindés soviétiques interdisaient dimanche toute circulation dans le centre de Tbilissi, la capitale de la Géorgie.

Les autorités soviétiques veulent renflouer le sous-marin nucléaire

MOSCOU (AFP) — La marine soviétique veut renflouer le sous-marin nucléaire qui a coulé vendredi dernier en mer de Norvège, a déclaré hier le vice-amiral Serguei Varguine, responsable politique de la flotte du Nord, dans une interview à la télévision.

« Nous voulons renflouer le sous-marin pour découvrir ce qui s'est passé », a-t-il dit. Le bâtiment repose par 1,500 mètres de fond.

Il a été victime d'un incendie à bord et plusieurs explosions se sont produites quand les marins ont abandonné le navire. Lundi, le ministre soviétique de la Défense, le général Dmitri Iazov, avait avancé l'hypothèse que ces explosions pouvaient avoir provoqué des brèches dans la coque.

Un renflouage à une telle profondeur est une opération des plus incertaines. Les Soviétiques possèdent cependant deux sous-marins de plongée profonde, appelés Mir-1 et Mir-2, qui peuvent descendre à 6,000 mètres.

Construits il y a moins de deux ans aux chantiers finlandais Rauma-Repola, à Tampere, ils ont un équipage de trois hommes et une autonomie de plongée de douze heures.

Le vice-amiral Varguine avait déclaré lundi aux *Izvestia* que l'incendie qui a causé ce naufrage « avait éclaté dans un circuit électrique ». Il a répété qu'il n'y avait aucun risque de contamination nucléaire, soulignant que le marin qui avait arrêté le réacteur nucléaire figurait parmi les rescapés.

La télévision a montré quelques uns des 27 rescapés sur les 69 membres d'équipage. Ces hommes, tous âgés de plus de 30 ans, étaient encore marqués par l'épreuve mais avaient bien récupéré à l'hôpital de la marine à Mourmansk, la base de la flotte du Nord.

Ceux qui ont parlé ont souligné qu'il n'y a jamais eu de panique. La priorité a d'abord été d'essayer de sauver le sous-marin et ensuite de neutraliser le réacteur et les armes, ont-ils dit.

Réseau de trafiquants colombiens démantelé

LOS ANGELES (Reuter, AFP) — La police de Los Angeles a annoncé hier soir avoir démantelé un important réseau de trafiquants de drogue colombiens, en arrêtant 11 suspects et saisissant près de 545 kilos de cocaïne d'une valeur de $200 millions.

Il s'agit de la quatrième plus importante saisie de drogue dans l'histoire de Los Angeles et les suspects sont tous des Colombiens. Depuis le début de l'année, la police de Los Angeles a confisqué plus de $3 millions US en argent et 2.26 tonnes de cocaïne d'une valeur de $800 millions US.

Presqu'en même temps, au Surinam, les policiers saisissaient 200 autres kilos de cocaïne, d'une valeur de $28 millions, à Paramaribo. Là aussi, onze personnes parmi lesquelles plusieurs Colombiens et Boliviens, ont été arrêtées.

Selon la police, cette saisie est le résultat de l'enquête menée après l'arrestation la semaine dernière de quatre étrangers qui avaient atterri illégalement dans la région de Titibi, à l'ouest du pays, dans un petit avion immatriculé en Bolivie.

Entre-temps, à Washington, le gouvernement américain s'est félicité hier de l'arrestation au Mexique samedi du trafiquant Miguel Gallardo, estimant qu'elle prouve la détermination du gouvernement mexicain de lutter avec vigueur contre le trafic.

Gallardo était à la tête d'un vaste réseau qui introduisait de la cocaïne, de l'héroïne et de la marijuana aux États-Unis, à raison de deux tonnes par mois et sous la protection de certains personnages haut placés au Mexique.

FORFAITS SANTÉ
À SAINT-JEAN-PORT-JOLI
— Pour retrouver ses énergies; soins algo-thérapie: un massage, un bain d'algues, un peeling et un enveloppement d'algues. 2 nuits, 2 déjeuners, 2 soupers
220 $ p.p. occ. double.
— Forfait détente plein air: 2 nuits, 2 déjeuners, 2 soupers; visite Musée de sculpture, marche
85 $ p.p. occ. double.
L'escale du mieux-être au:
MOTEL AUBERT DE GASPÉ
(1 heure de Québec)
Tel.: (418) 598-3311 - 598-3579

ESSAYEZ GRATUITEMENT* LES
LENTILLE JETABLES
ACUVUE
CES LENTILLES DE L'AVENIR sont toujours fraîches et neuves, elle ne demandent aucun entretien et n'irritent pas vos yeux. Vous n'avez qu'à les remplacer.
À PORT PROLONGÉ, elle sont pratiques, sécuritaires pour la santé de vos yeux et tellement confortables que vous les oublierez.
ÉCONOMIQUES, elles vous donnent confort, sécurité, liberté... pour moins de 10$/semaine.
À l'achat de lentilles Acuvue, recevez gratuitement de superbes lunettes de soleil
POLO DE RALPH LAUREN
Prenez rendez-vous maintenant!
Yves R. Girard
Opticien d'ordonnances
1307, chemin Sainte-Foy, Québec
face à l'église Saint-Sacrement
681-3578, 681-3579, 681-0982
* essai de deux semaines

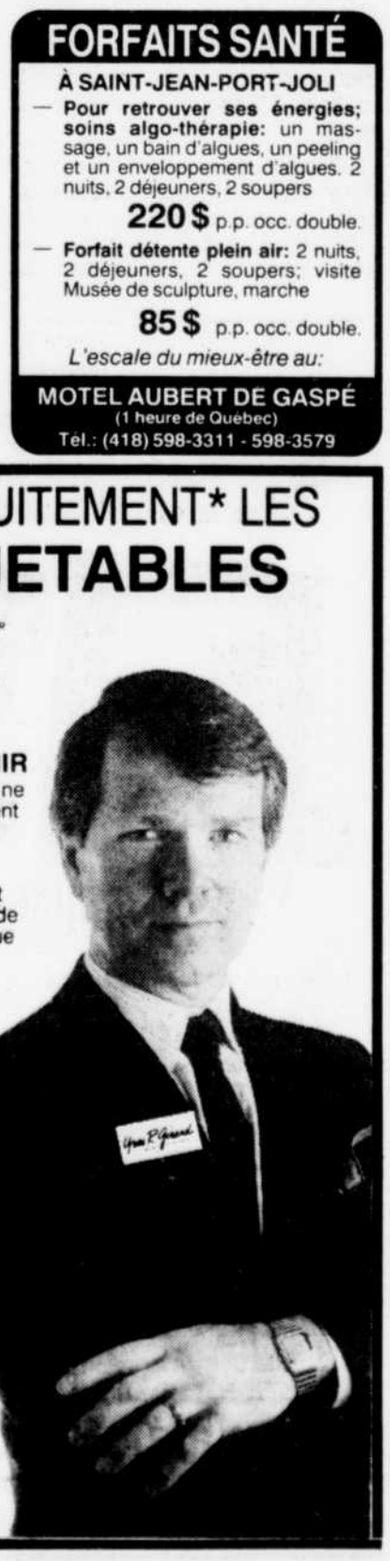

DU SECONDAIRE... À L'UNIVERSITÉ

Le Petit Séminaire de Québec
Le Petit Séminaire de Québec est heureux de saluer le retour de l'université Laval au Quartier latin.
Ensemble comme par le passé, ces deux institutions contribueront à assurer le dynamisme intellectuel du Vieux-Québec.

QUATRE DERNIERS JOURS!
FESTIVAL des Coton...
TOUS LES PATRONS Vogue et FILS KOBAN 50% de rabais
TOUS LES APPLIQUÉS ET ÉCUSSONS 33 1/3%
GRAND CHOIX D'ÉCUSSONS DE DIFFÉRENTES FORMES ET MOTIFS POUR AJOUTER UNE TOUCHE PERSONNELLE À VOS CONFECTIONS: DRÔLES, ORIGINAUX OU CLASSIQUES, CERTAINS SONT OFFERTS EN FLUO, POUR UNE NOTE D'ORIGINALITÉ.
PLUS DE 70 VARIÉTÉS DE TISSUS PRINTANIERS ET AUTRES RABAIS DE: 20% à 50% de rabais
DES MILIERS ET DES MILLIERS DE MÈTRES
VENTE JUSQU'AU 15 AVRIL 89
LA MAISON Bou Clair
Là où l'important c'est que vous soyez satisfait!
BIEN D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN
VANIER 365 Soumande 681-0644 | NEUFCHATEL angle de l'Ormiere et de l'Auvergne 843-9330 | SAINTE-FOY 2975 boul. Laurier 653-6780 | LA CAPITALE 5401 boul. des Galeries 628-8760 | LEVIS 95 boul. Kennedy 833-4210 | RIMOUSKI 36 Montee Industrielle 723-5151 | CHICOUTIMI 326 des Saguenéens 549-3535 | TROIS-RIVIERES 3550 boul. des Forges (819) 376-8655 | SHAWINIGAN 3493 boul. Royal 539-5471

L'ONU ne parvient pas à rejoindre les guérilleros éparpillés dans le nord namibien

WINDHOEK (AP, AFP) — Les casques bleus de l'ONU ont ouvert hier un certain nombre de points de rassemblement dans le nord de la Namibie, mais, selon les autorités sud-africaines, aucun guérillero de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) ne s'y est encore montré.

Aux termes de l'accord intervenu dimanche entre négociateurs sud-africains, cubains et angolais, les quelque 2,000 guérilleros de la SWAPO qui se sont infiltrés en Namibie à partir de l'Angola depuis le 1er avril doivent se rapporter à ces points de rassemblement de l'ONU pour être désarmés et renvoyés, avant samedi, dans leurs bases en Angola.

Selon le porte-parole de la police namibienne sous contrôle sud-africain, l'inspecteur Kierie du Rand, plus de 50 guérilleros ont par contre été aperçus se dirigeant vers le sud, désobéissant ainsi aux ordres de retrait donnés par leurs leaders en exil.

Du Rand a ajouté que seule une poignée d'insurgés s'était pliée à ces ordres pour refranchir la frontière namibo-angolaise.

L'ONU compte aussi sur l'influence des églises réformées dans le nord de la Namibie pour atteindre les combattants de la SWAPO dispersés dans la région et les convaincre de retourner en Angola, a dit un porte-parole.

Mais le Conseil des Églises namibiennes a également fait savoir que rien n'indiquait que les guérilleros avaient commencé à se rassembler dans ses missions du nord du territoire.

M. Sam Nujoma, le président de la SWAPO, a fait état publiquement de la difficulté à joindre ses troupes dispersées depuis une huitaine de jours dans le nord de la Namibie pour les informer des accords du Mont Etjo et leur enjoindre de repasser la frontière angolaise en passant par les points de contrôle placés sous l'autorité de l'ONU.

Huit des neuf premiers points de contrôle prévus ont été rendus opérationnels hier, a déclaré le porte-parole de l'ONU, M. François Giuliani. Le neuvième devait le devenir avant la fin de la journée. Dix-huit points doivent être créés au total, 10 à la frontière et 8 un peu plus au sud. L'ensemble de ces points devraient être opérationnels « dans les prochains jours ».

M. Nujoma avait indiqué que ses forces en Namibie ne disposaient que de très peu de radios. Selon la police namibienne, 1,900 à 2,000 hommes de la SWAPO venus d'Angola depuis le 1er avril seraient encore cachés dans la brousse.

Les termes des accords du Mont Etjo ont fait l'objet d'une déclaration commune de l'administrateur général de la Namibie, M. Louis Pienaar, et du représentant spécial de l'ONU, M. Marti Athisaari, diffusée sur les ondes toutes les heures dans les principaux dialectes de la région.

La première moitié du bataillon d'infanterie finlandais, soit quelque 420 hommes sur les 860 mis à la disposition de l'ONU par Helsinki, est arrivée en Namibie. L'autre moitié était attendue aujourd'hui. Le second des trois bataillons qui vient du Kenya est en cours d'acheminement. Le troisième fourni par la Malaisie est attendu au début de la semaine prochaine.

Reuter

Des membres du contingent australien des forces de l'ONU en Namibie se préparent à monter le drapeau onusien à un des points de contrôle ouverts dans le nord du territoire.

PASSEPORT RIVE-SUD
649, Route 132, Saint-David, comté de Lévis
835-1888

PASSEPORT SAGUENAY
1330, boul. du Royaume, Chicoutimi
(418) 549-3320

PASSEPORT CHALEURS
142, Route 132, New Richmond
392-5033

UNE GRANDE MARQUE POUR TRÈS PEU DE MARKS.

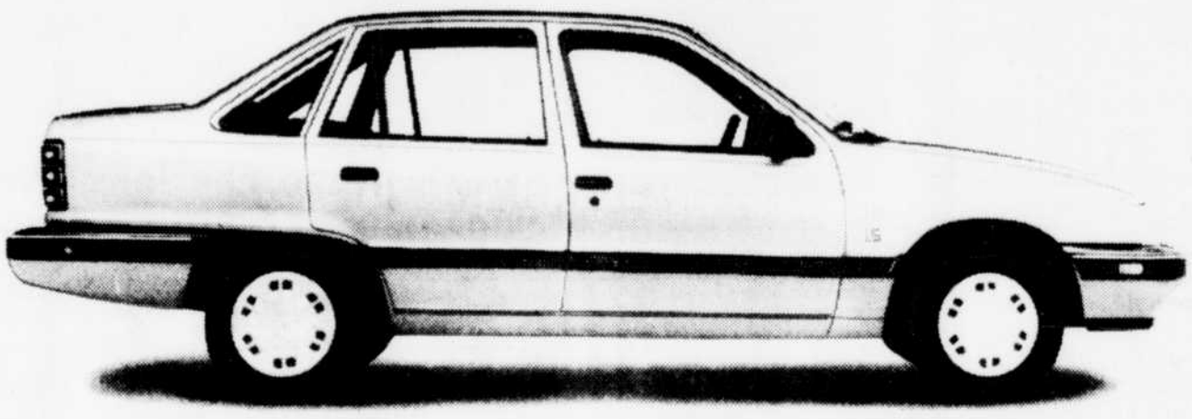

11 340$** PDSF MAINTENANT **9 340$*
Berline Optima LS 1988 de Passeport

2 000$*
Remise sur toutes les Optima 1988 de Passeport.

Il n'est pas nécessaire de se payer un voyage dans la Forêt noire pour bénéficier de la haute technologie allemande à petit prix.

En effet, Passeport vous offre une remise de 2 000$ sur ses Optima 1988 neuves en stock, la solution parfaite conçue spécialement par Opel en Allemagne pour concurrencer avantageusement les Honda Civic et Toyota Corolla.

De plus, Passeport offre une remise de 2 000$ sur toutes les I-Mark 1988 d'Isuzu, une remise de 1 500$ sur tous les Pickup et Trooper 1988 d'Isuzu et **une remise de 500$ sur tous les modèles 1989.**

Alors, passez chez votre concessionnaire Passeport aujourd'hui même et prenez avantage de ces offres. Et quand vous verrez ce que vous obtenez pour votre argent vous aurez tôt fait de dire « auf weidersehen » à la concurrence.

• Moteur de 1,6 L à injection contrôlée par ordinateur • Boîte manuelle 5 vitesses • Freins assistés • Radio AM/FM stéréo avec montre • Ceintures baudrier aux places arrière • Coffre d'un volume de chargement de 520 L • Deux rétroviseurs extérieurs sport • Garantie 3 ans/80 000 km appuyée par GM

*Taxe et immatriculation en sus. Pour les véhicules achetés au plus tard le 31 mai 1989. Cette offre, qui comprend une participation du concessionnaire, est fondée sur le PDSF et est valable jusqu'à épuisement des stocks du concessionnaire. Autres options offertes moyennant supplément. Offre valable pour les ventes au détail seulement. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Transport, préparation et plein d'essence compris.

Passez voir votre concessionnaire Passeport participant aujourd'hui même ou composez, sans frais, le **1 800 263-1999.**

PASSEPORT SEIGNEURIALE, autoroute de la Capitale (sortie Seigneuriale), Beauport 666-9633

Les jours Sol

DE LA

Clef de Sol

1er VERSEMENT À L'AUTOMNE 1989
Sujet à approbation du service du crédit

2 ADRESSES
2, rue Saint-Jean 524-8431
840, Bouvier 627-0840

BOSE

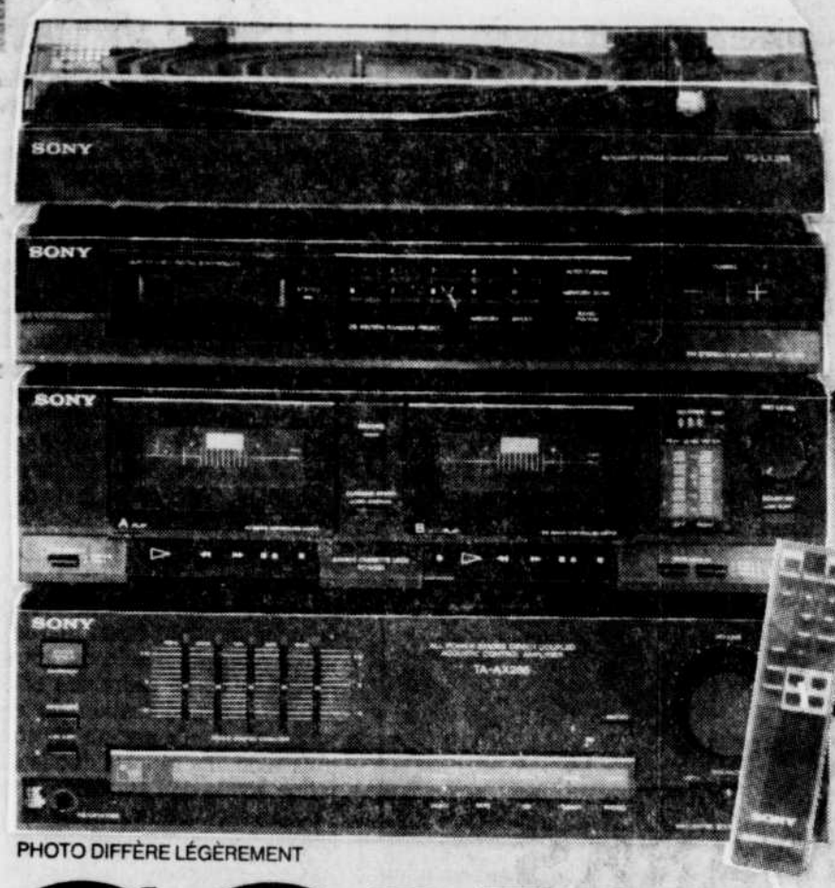

PHOTO DIFFÈRE LÉGÈREMENT

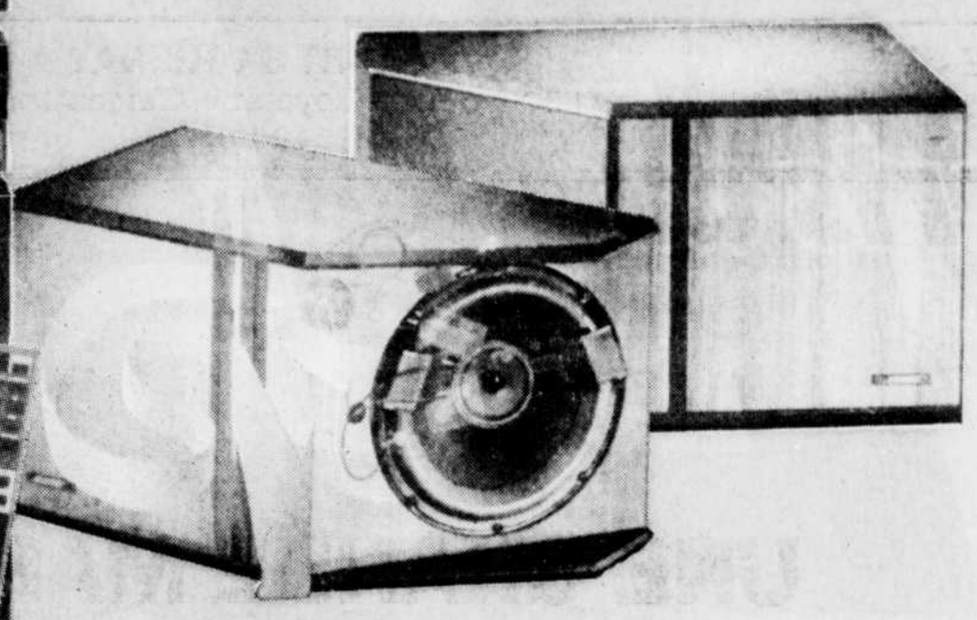

RABAIS DE 400$

SONY®
200 WATTS RMS

CHAÎNE STÉRÉOPHONIQUE SONY/BOSE
Comprenant un syntoniseur AM/FM digital, 25 stations programmables, amplificateur 200 watts avec correcteur graphique, magnétocassette à double platine à duplication rapide, tourne-disque semi-automatique, deux enceintes acoustiques Bose 2 voies.
Cette chaîne stéréo est munie d'une
TÉLÉCOMMANDE

799$ COUR: ~~1199$~~

SONY®
TÉLÉ 28 po STÉRÉO
ENTRÉE AUDIO/VIDÉO
AFFICHAGE À L'ÉCRAN

RABAIS DE 100$

1 299$
Cour.: ~~1399$~~ MODÈLE KV-27TS-20

SONY
CAMÉRA COULEUR 8 mm CCD-V4
(neuf et démonstrateur)
EN SPÉCIAL
RABAIS DE 300$
999$ COUR.: ~~1299$~~

Quantité limitée

SONY®
LECTEUR DE DISQUE COMPACT À 5 DISQUES
(optionnel)

RABAIS DE 100$
LECTEUR DE DISQUE COMPACT À 5 DISQUES CDP-C30 MUNI D'UNE TÉLÉCOMMANDE
399$ COUR.: ~~499$~~

SONY®

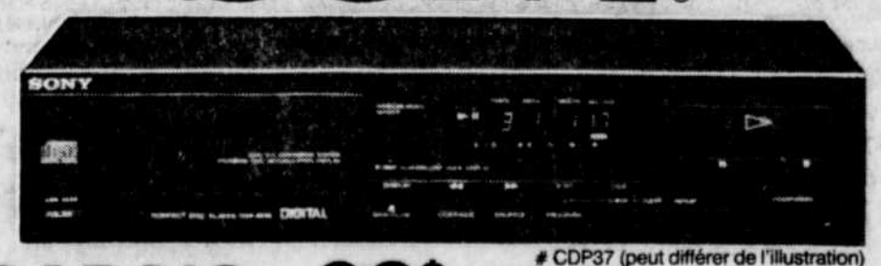

CDP37 (peut différer de l'illustration)

RABAIS DE 30$
LECTEUR DE DISQUE COMPACT À AFFICHAGE DIGITAL CDP-M-37
SUPER SPÉCIAL
269$ Qté: 50 COUR.: ~~299$~~

SONY®
RABAIS DE 30$
WALKMAN SPORT
LE SEUL FABRIQUÉ AU JAPON.
AM/FM CASSETTE À INVERSION AUTOMATIQUE
169,95 COUR.: ~~189,95~~

RABAIS DE 30$
- RADIO PORTATIVE
- AM/FM CASSETTE
- CORRECTEUR GRAPHIQUE
- 3 BANDES
- 2 HAUT-PARLEURS AMOVIBLES

99$ COUR.: ~~129,95~~

SONY®

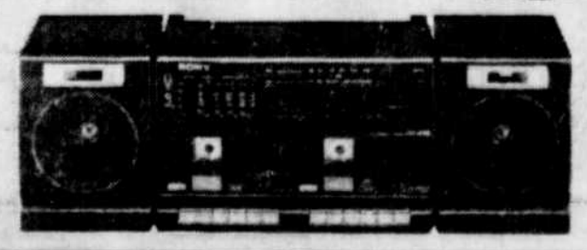

RABAIS DE 40$
- AM/FM CASSETTE DOUBLE
- CORRECTEUR GRAPHIQUE
- 3 BANDES
- HAUT-PARLEURS AMOVIBLES

139,95 COUR.: ~~179,95~~

Ulster: interdit levé

BELFAST (AFP) — L'interdiction de parole à la radio et à la télévision frappant depuis l'été dernier les organisations nord-irlandaises qui soutiennent le terrorisme a été levée hier pour la durée de la campagne des élections locales qui se tiendront le 17 mai dans la province, a annoncé le ministère à l'Irlande du Nord.

Le Sinn Fein (branche politique de l'Armée républicaine irlandaise — IRA), principalement visé par la mesure entrée en vigueur en octobre dernier, a été le premier à profiter du répit prévu par la nouvelle législation pour assurer le déroulement normal des consultations électorales : son président, M. Gerry Adams, a accordé une interview dès hier matin à une radio locale de Belfast.

Le Sinn Fein présente 95 candidats dans 17 districts aux élections du 17 mai.

L'interdiction d'antenne sera rétablie le 17 mai au soir, puis à nouveau suspendue en juin à l'occasion des élections européennes.

Selon le département d'État américain

Le terrorisme a légèrement augmenté en 1988

WASHINGTON (AP, AFP) — Le terrorisme a atteint de nouveaux sommets en 1988 et les États-Unis en ont été la cible principale, indique le rapport annuel du département d'État présenté au Congrès américain, hier.

L'attentat à la bombe contre un Boeing de la Pan Am en décembre au-dessus de l'Écosse, qualifié par le département d'attentat terroriste, et le soulèvement palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ont contribué à porter le nombre total d'actions terroristes au niveau record de 856, soit 3 % de plus qu'en 1987.

En tout, 658 personnes ont été tuées et 1,131 autres blessées, comparativement à 633 morts et 2,272 blessés l'année précédente.

Le Moyen-Orient est resté un des berceaux du terrorisme en 1988 où le groupe palestinien d'Abou Nidal et le Hezbollah pro-iranien se sont montrés particulièrement dangereux, indique le rapport.

De plus, le département croit que les plus radicaux des groupes palestiniens se préparent à relancer le terrorisme pour contrecarrer le dialogue entre les États-Unis et l'OLP.

Au total, les actions terroristes au Moyen-Orient ou montées par des groupes de la région représentent 41 % des 856 attentats enregistrés en 1988, soit une diminution de 15 % par rapport à 1987.

En 1988, 185 actions terroristes ont été dirigées contre des intérêts américains, comparativement à 149 en 1987. Le nombre d'Américains tués et blessés est passé de sept et 47 en 1987 à 192 et 40 en 1988.

Légitime défense

Entre-temps, le principal juriste de l'armée américaine, le général Hugh Overholt, président de la cour d'appel militaire, estime que l'élimination physique de dirigeants d'organisations terroristes par les États-Unis devrait être considérée comme un acte de légitime défense.

Le général Overholt tire ces conclusions dans un mémorandum circulant depuis plusieurs semaines au sein du gouvernement américain et dont l'existence a été révélée hier par le *Washington Times*. Il estime qu'elles ne sont pas en conflit avec un décret signé par le président Gerald Ford en 1976, interdisant toute tentative d'assassinat d'un chef d'État ou d'une personnalité étrangère.

« L'emploi de la force militaire contre un terroriste ou une organisation terroriste pour protéger des citoyens des États-Unis constitue un exercice de légitime défense et non pas un assassinat », estime le juriste dans ce mémorandum dans lequel il constate le changement, ces dernières années, de « la nature de la menace ».

Le général Overholt souligne que « les individus ou les organisations terroristes dont le comportement justifierait une réponse armée sont des forces paramilitaires bien organisées et financées, engagées à temps complet dans l'usage illégal de la force ».

Un porte-parole de l'armée, le lieutenant colonel Dick Bridges, cité par le quotidien, a précisé que ce mémorandum faisait partie du débat engagé au sein du gouvernement dans le cadre des efforts actuels de modification du code militaire, qui n'a pas été révisé depuis 1956. Il a rappelé que la définition légale de l'assassinat incluse dans ce code datait de la convention de La Haye de 1907.

Celle-ci stipule « qu'il est interdit de tuer ou de blesser traitreusement des individus membres d'une nation ou d'une armée ennemies » et le lieutenant colonel Bridges a souligné que cette définition « ne voulait plus rien dire ».

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

les experts du VÉLO

VÊTEMENTS
Tel qu'illustrés

T-shirt unisexe LOUIS GARNEAU
Blanc avec motif sérigraphié.
100% coton.
Notre prix cour. 17,99
SOLDE 14,99

Cuissard LOUIS GARNEAU
En nylon spandex.
2 panneaux contrastants.
Notre prix cour. 41,99
SOLDE 32,99

VÉLOS
Tous nos vélos sont vendus assemblés avec une garantie de 30 jours.

Vélo tout-terrain McKINLEY Extreme 15 vitesses
• Cadre et fourche "Hi-Tensile" surdimensionnés • Dérailleurs Shimano 552 SIS • Freins Cantilever en alliage • Tige de selle 300 mm
• Pédales ATB avec réflecteurs • Peinture 2 tons
• Hommes/garçons ou femmes • Cadre: 46-50-55 cm.
• Notre prix cour. 269,99
SOLDE 239,99 30$ DE RABAIS

Vélo 12 vitesses NAKAMURA Criterium
• Cadre "3-butted" en CR-Moly • Groupe Shimano "Exage Motion" SIS, Biopace • Jantes Weinmann • Poignées de freins aéro
• Selle "Vetta gel" • Pneus 700 x 25C • Peinture "Laser"
• Cadre: 51-54-57-60 cm.
• Notre prix cour. 359,99
SOLDE 329,99 30$ DE RABAIS

Vélo de montagne MIELE Montagna 18 vitesses
• Cadre CR-Moly • Groupe Shimano Exage M-450 • Jante Ambrosio en alliage • Freins Cantilever • Cadre 46, 52 ou 58 cm.
• Notre prix cour. 599,99
SOLDE 549,99 50$ DE RABAIS

ACCESSOIRES

Pompe à vélo ATMOS "Double Action"
Notre prix cour. 39,99
SOLDE 34,99

Cadenas KRYPTONITE K-5
Notre prix cour. 37,99
SOLDE 34,99

Sac de selle en biseau McKINLEY
Notre prix cour. 8,49
SOLDE 6,99

Supports et accessoires THULE disponibles en magasin.

VÉLOS
Vélo tout-terrain McKINLEY Java 18 vitesses
• Cadre et fourche "Hi-Tensile" surdimensionnés "Face Back"
• Dérailleurs Shimano • Freins Cantilever • Pneus 26 x 2.125
• Réflecteurs 360° • Peinture "Splatters"
• Hommes, femmes, garçons ou fillettes
• Notre prix cour. 229,99
SOLDE 199,99 30$ DE RABAIS

McKINLEY JAVA

sports experts

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le samedi 22 avril.

BEAUPORT
Galeries Sainte-Anne
661-2482

CAP-ROUGE
4286, rue Saint-Félix
653-0744

CHARLESBOURG
Carrefour Charlesbourg
626-2157

LÉVIS
Galeries Chagnon
835-1088

QUÉBEC
Galeries de la Capitale
627-0062
Place Fleur de Lys
529-6156

SAINTE-FOY
Place Laurier, Mail Est
658-6134
Place Laurier, Village Normand
659-4547
1077, route de l'Église
653-8751

NEUFCHÂTEL
2445, rue Blain
843-0499

ST-RAYMOND
114, avenue Saint-Jacques
337-2989

ST-MARC-DES-CARRIÈRES
1139, boul. Dussault
268-8244

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

En Bref

■ Dan Quayle en mission

WASHINGTON (AFP) — Le vice-président américain, M. Dan Quayle, effectuera du 26 avril au 5 mai une visite en Australie, en Indonésie, à Singapour et en Thaïlande, a-t-on appris officiellement hier à Washington. M. Quayle doit notamment en Thaïlande visiter un camp de réfugiés cambodgiens. En Australie, où il se trouvera du 26 au 30 avril, il représentera le président George Bush aux cérémonies de la Semaine de l'amitié américano-australienne. Il discutera également du problème cambodgien avec les dirigrants indonésiens et thaïlandais.

■ Attentat à Santiago

SANTIAGO (AFP) — Deux puissantes charges de dynamite ont explosé sans faire de blessés, hier en fin de matinée, au siège du Trésor chilien, situé dans le centre de Santiago, à quelques mètres du palais présidentiel de La Moneda. L'explosion a causé des dégâts matériels à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment où se trouvaient de nombreuses personnes. Elle a provoqué une panique générale au Trésor et dans les rues voisines. L'attentat a été revendiqué par le groupe estudiantin du Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR), le principal groupe d'extrême gauche en lutte armée contre le régime militaire du président Augusto Pinochet.

■ Expérience réussie

WASHINGTON (AP) — Un laser chimique de haute puissance, mis au point pour le programme de défense antimissile, a été expérimenté pour la première fois, avec succès, dans une chambre à vide simulant les conditions règnant dans l'espace, a annoncé le gouvernement américain. Cet essai, qualifié d'« étape majeure » par le département de la Défense, a été effectué vendredi à San Juan Capistrano, en Californie. Le faisceau, émis pendant un cinquième de seconde, a permis de vérifier des calculs théoriques. Le bouclier spatial US doit pouvoir détruire des missiles ennemis en émettant de puissants faisceaux de laser.

Une autre infirmière du « pavillon de la mort » gardée à vue à Vienne

VIENNE (AFP, AP) — Une cinquième aide-infirmière du « pavillon de la mort » de l'hôpital de Lainz à Vienne, la Chilienne Dorah Eugenie Ferrada-Avendano, 38 ans, a été gardée à vue et a promis de collaborer avec les enquêteurs, a-t-on appris de source policière.

La jeune femme, qui est actuellement interrogée par la police, n'a pas été autorisée à rentrer chez elle et sera de nouveau entendue aujourd'hui.

Selon l'état actuel de l'enquête, l'infirmière, dont les confidences à un médecin de Lainz en avril 1988 sur la mort suspecte d'une patiente de 84 ans avaient déclenché une enquête policière qui n'avait pas abouti, n'a pas pris part aux crimes des « anges de la mort ». Depuis l'an dernier, elle devait toutefois être au courant des agissements de ses quatre collègues qui ont avoué 48 meurtres.

L'aide-soignante chilienne, célibataire et mère d'un enfant en bas âge, ne s'était pas adressée l'an dernier à la police, de peur de perdre son permis de travail en Autriche, estime-t-on de source proche des enquêteurs.

À l'annonce de l'affaire du « pavillon de la mort », Dorah Eugenie Ferrada-Avendano avait interrompu hier ses vacances passées en Hongrie pour se rendre directement au siège de la sûreté à Vienne. Elle pourrait en devenir le témoin-clé.

D'autres le savaient

On a appris par ailleurs que plusieurs infirmières de ce pavillon étaient au courant des meurtres commis par les quatre aides-soignantes actuellement sous les verrous, tout en niant une quelconque participation de leur propre part.

Un responsable de l'enquête a indiqué que lui et ses collègues avaient l'impression que la direction de l'hôpital n'avait pas pris au sérieux les rumeurs qui avaient circulé sur ces meurtres l'an dernier.

Le maire socialiste de Vienne, M. Helmut Zilk, a proposé la création d'une commission d'experts indépendante, avec la participation de spécialistes étrangers. La création de cette commission devrait être adoptée demain lors d'une réunion extraordinaire du Conseil municipal.

Pour le chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky (socialiste SPOe), il s'agit du « crime le plus brutal et le plus cruel » dans l'histoire du pays. Quelques questions se posent toutefois concernant le personnel d'encadrement, a ajouté le chef du gouvernement.

Les quatre aides-soignantes ont avoué 48 meurtres, l'une s'étant rétractée dans un cas. Waltraud Wagner, 30 ans, a admis 39 meurtres dont 22 en asphyxiant les patients avec de l'eau. Irene Leidolf, 27 ans, a avoué trois meurtres et Maria Gruber, 26 ans, deux meurtres. Stefanie Mayer, 49 ans, qui avait initialement admis avoir tué cinq malades, n'en reconnaît plus que quatre.

La police dispose d'indications selon lesquelles 20 autres meurtres auraient été commis par les quatre « anges de la mort », ce qui porterait à 68 le nombre des morts.

En Bref

Évacuation en Floride

MIAMI (AFP) — Une épaisse fumée produite par des feux de brousse dans les Everglades (sud de la Floride) a été poussée par les vents vers Miami, forçant les autorités à publier des avertissements à la population et à évacuer 700 étrangers d'un camp de détention. Les services de météorologie ont conseillé aux personnes souffrant d'asthme ou d'emphysème de rester chez eux. « C'est très sérieux, c'est une situation d'urgence », a déclaré M. Perry Rivkind, directeur des services d'immigration et de naturalisation, qui a ordonné l'évacuation des étrangers du camp de Krome Avenue, situé en bordure des Everglades, dans la grande banlieue de Miami. Le camp abrite des candidats à l'immigration venus de pays d'Amérique latine.

Découverte d'une ville

NEW YORK (AP) — Des archéologues américains affirment avoir découvert les ruines d'une ancienne cité mésopotamienne vieille de 4,000 ans qui rivalisait avec Babylone. Machkan-Chapir, à 150km au sud de la capitale irakienne Bagdad, n'a pas été habitée depuis la mise à sac et l'incendie de la ville en 1720 avant Jésus Christ. La ville a été identifiée lors d'études préliminaires en janvier après la découverte par Elizabeth Stone, l'un des archéologues, d'une inscription cunéiforme sur un fragment d'argile portant le nom de Machkan.

Tués dans un incendie

PEORIA (AFP) — Au moins neuf personnes ont été tuées et trois autres blessées dans l'incendie d'une maison hier à Peoria (Illinois), a-t-on annoncé de source hospitalière. Deux des blessés sont dans un état grave, a précisé Mme Beverly Todd, infirmière en chef du Centre médical St Francis à Peoria. Les causes de l'incendie, qui s'est déclaré en pleine nuit, ne sont pas encore connues, ont indiqué les pompiers. Les décès sont dus à l'inhalation de fumée, ont-ils précisé.

Le beau-père d'Anne nie

LONDRES (AP) — Le beau-père de la princesse Anne, le commandant Peter Phillips, a démenti hier que Anne et Mark soient au bord du divorce, comme l'ont laissé entendre trois tabloïds londoniens. « Ce n'est pas le genre de mariage que les gens peuvent comprendre. Ils passent tant de temps loin l'un de l'autre... « Si les gens sont de sang royal, ils ne passent pas nécessairement beaucoup de temps ensemble. C'est inévitable. La princesse Anne et Mark se retrouvent et se séparent, accomplissant les diverses tâches qu'ils ont à faire. »

LE SOLEIL
ABONNEMENT 647-3333
Extérieur: numéro sans frais
1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS OUVERT... VOUS OFFRE
PONTIAC · BUICK · CADILLAC · GMC · Place Laurier
LA SEMAINE DU CAMION
OBTENEZ de $750 à $1 000 DE RABAIS
ou
un climatiseur sans supplément*
ou
une boîte automatique sans supplément*

* Modèles 1989 admissibles (sauf modèles de base)	Climatiseur sans supplément*		Boîte automatique sans supplément*		Rabais de
Grand pick-up GMC c/k	✓	ou	✓	ou	$1 000*
GMC s/t Jimmy	✓	ou	✓	ou	$ 750*
Pick-up GMC S-15			✓	ou	$ 750*

À VOUS DE CHOISIR!
Carol Nadeau Marcel Blouin
PLACE LAURIER
Près de la gare d'autobus Voyageur
rue Germain-des-Prés
659-6420
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21 h ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 h

D'une facture à l'autre, le montant peut varier. Voyons pourquoi.

La facture d'électricité comporte, pour la plupart des clients, un relevé des consommations passées, ce qui permet de faire des comparaisons. Les montants varient et vous cherchez l'origine de ces fluctuations. Avant toute chose, il importe d'examiner les facteurs qui influencent votre consommation d'électricité.

La période de consommation couverte par la facture peut aller de 55 à 65 jours
10 jours de consommation en été, ça peut passer inaperçu; en hiver, ça peut faire toute une différence!

Le climat passe d'un extrême à l'autre
Au Québec, les variations saisonnières s'avèrent très importantes. En règle générale, on consomme plus en février qu'en avril. Les consommations varient aussi d'un hiver à l'autre.

Les habitudes de consommation changent
Une personne de plus à la maison? Un nouvel appareil électroménager?
On prend davantage de bains ou de douches?
Voilà quelques exemples qui peuvent expliquer des hausses de consommation.
En fait, votre facture d'électricité est un peu le reflet de votre façon de vivre.

Il ne nous est pas toujours possible d'avoir accès à votre compteur
Dans ce cas, la facture porte la mention «consommation estimée». Ce n'est qu'une fois le relevé obtenu que votre consommation réelle sera connue. On procédera alors aux ajustements nécessaires qui se refléteront sur votre prochaine facture.

Comme vous pouvez le voir, il est tout à fait normal que le montant de vos factures d'électricité varie. Et comme le système de facturation d'Hydro-Québec comporte toute une série de mécanismes de contrôle, les risques de variations «anormales» sont réduits au minimum.

Q

A-24

le No 1 DE LA FOURRURE vous offre

ENTREPOSAGE Fourrures

Entreposez votre fourrure ou votre pelisse chez Laliberté et recevez la CARTE PRIVILÈGES qui vous accorde:

LA CARTE PrivilèGes laliberté

1 10%* de rabais sur **TOUS** vos achats, **MÊME** sur les prix déjà réduits. Au comptant ou à crédit. Aucune limite d'achat.

2 Les **RÉPARATIONS GRATUITES** avec tout achat de vêtements.

*Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques.

Le maintien des privilèges de cette carte est conditionnel au renouvellement de votre entreposage à chaque année.

Si vous avez déjà votre CARTE PRIVILÈGES

C'est le temps de la renouveler en confiant votre entreposage aux experts de Laliberté.

10% de rabais

De plus, si vous réclamez votre fourrure avant le 1er novembre, nous vous accordons un rabais de 10% sur le coût de votre entreposage.

Estimation gratuite des réparations

Chaque manteau entreposé dans les voûtes chez Laliberté est examiné par une équipe de professionnels qui vous recommandent les réparations qui prolongeront la durée de votre fourrure.

Nettoyage

Pendant la période d'entreposage, offrez à votre fourrure le traitement de beauté par excellence, un nettoyage MARANDA LUSTRE.

MARANDA LUSTRE

CONFECTION Pelisse

Faites transformer votre fourrure démodée en une chaude et attrayante pelisse.

à partir de **499$** (Quantité limitée)

Ce prix comprend la transformation de votre fourrure par nos experts et un manteau mode en popeline de qualité, disponible en plusieurs styles et couleurs.

Profitez de la période d'entreposage pour consulter nos spécialistes.

Confection pour hommes aussi disponible à partir de 899$.

Modèle illustré: Spécial 750$

LIQUIDATION FOURRURE FIN DE SAISON

125 MANTEAUX À SACRIFIER

Choix de fourrures variées telles:
RENARD - VISON - CASTOR
CHAT SAUVAGE - LOUP

Profitez de ces offres pour réserver votre manteau.

Les quantités sont limitées et toutes les tailles ne sont pas disponibles pour certaines fourrures.

laliberté Fourrures

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 525-4941